UNIV. OF
TORONTO
LIBRARY

Ya Ln1

LE CAPITAINE

SANS-FAÇON

DU MÊME AUTEUR

ROMANS ET NOUVELLES

L'AVENTURE D'UNE AME EN PEINE, sixième édition, chez Didier et Cie.

Un volume publié en deux formats in-8° et in-18.

HISTOIRES DE MORTS ET DE VIVANTS, RÉCITS ÉTRANGES (en préparation).

ÉPISODES DE L'HISTOIRE DE LA CONTRE-RÉVOLUTION

LE CAPITAINE SANS-FAÇON — 1813.

Un volume in-8°. . . . . 7 fr. 50

Un volume grand in-18. . . . . 3 fr. 50

LA MYSTÉRIEUSE AFFAIRE BOURLAC — 1807 — (en préparation).

MAISON ROLLAC, TAFFART ET Cie — 1814 — (en préparation).

SANS-FAÇON ET LES GARS MAINIAUX

F
37e

QUATRIÈME ÉDITION

ÉPISODES DE L'HISTOIRE DE LA CONTRE-RÉVOLUTION

LE CAPITAINE SANS-FAÇON

1813

PAR

GILBERT-AUGUSTIN THIERRY

ILLUSTRATIONS DE

GAUCHEREL, NORMAND, REGAMEY

PARIS. CHARAVAY FRÈRES ÉDITEURS
4, Rue de Furstenberg
1882

16453
5/10/91
8

PRÉFACE

PRÉFACE

L'Histoire de la Contre-Révolution est encore à faire.

Personne, jusqu'à ce jour, n'a songé à suivre pas à pas l'Émigré dans son dur pèlerinage à travers les peuples et les idées des peuples... Et cependant, quel plus beau sujet d'étude s'offrit jamais à la philosophie, à l'imagination, à l'art, au style de l'historien !

Certes, un livre qui, racontant la vie de l'homme de la Contre-Révolution, nous dirait :

ses illusions sitôt déçues, quand, au rendez-

vous de Coblentz, il apporte à ses Princes un courage fait d'épouvante et une loyauté faite de trahison ;

les désespoirs de sa bravoure sur les coteaux vendéens et les lâchetés de son audace dans la grande lande bretonne, quand, suivant les chances de l'heure, il meurt, martyr sans défaillance, ou il « chauffe », bandit sans scrupules ;

l'abjection de sa misère, quand, dans les bureaux de la police anglaise, la faim exaspérant sa haine, de chevalier de l'honneur il se transforme en chevalier d'industrie ;

les ivresses de son triomphe, aux jours de 1815, quand, sans pitié pour cette France si longtemps pour lui sans pardon, il se venge et prétend châtier la Terreur rouge par la Terreur blanche et les conseils de guerre de l'Empereur par les cours prévôtales du Roi ;

sa stupeur, enfin, et sa rage impuissante, quand il voit grandir, plus vivace et plus belle, cette fille de la Révolution qu'il a voulu tuer, mais qui ne peut mourir — la Liberté...

Oui, certes, un pareil livre serait un grand livre : histoire assurément douloureuse puisqu'elle n'est faite que d'attentats contre la Patrie — histoire pourtant consolante puisqu'elle enseigne que sur le sol de notre France la Liberté n'a rien à craindre, rien que d'elle-même !

Bien plus modeste est l'étude que nous présentons aujourd'hui au public. Elle ne met en scène ni un Condé, ni un Larochejacquelein, ni un Charette, pas même un Bourmont, un Puisaye ou un d'Antraigues. Les héros dont elle retrace la ténébreuse aventure, obscurs soldats de la Contre-Révolution, sont tous des

inconnus. Qui de nous entendit jamais conter l'histoire surprenante du mystérieux *Sans-Façon;* les hauts faits de ses compagnons, le *Marche-à-Terre*, le *Généreux* et le *Capitaine;* les folies des sectaires de la *Petite-Église*, et le martyre silencieux du saint d'Israël, le closier Guittet? Personne, assurément. Eux-mêmes, les contemporains ignorèrent ce drame burlesque et cette farce sanglante. Le bruit des coups de feu tirés derrière les haies du Bas-Maine se perdit dans l'effroyable fracas des canonnades de Lutzen et de Leipzig; la vaste clameur poussée par la France entière, en ces détestables jours de 1813, étouffa les sanglots de quelques vieilles femmes pleurant sur leurs gars fusillés.

Eh bien, le dirons-nous, c'est l'obscurité même de ces champions étranges de la Contre-Révolution qui a captivé notre esprit et fixé

notre choix. Dans le récit de leurs prouesses oubliées, nous avons vu matière à un développement de l'Histoire tel qu'il appartient à notre temps de le faire :

Le document humain servant à compléter le document historique.

Tout a été dit sur le premier Empire, et pourtant tout reste encore à dire. Qui connaît vraiment aujourd'hui l'homme de ces jours si proches et si lointains déjà : l'homme d'épée, l'homme de police, l'homme d'église, l'homme d'administration ? Ceux-là seuls — mais combien sont-ils ? — qui l'ont vu à l'œuvre. Et cependant cet homme fut notre grand-père. Pourquoi donc ne pas chercher à le rendre à la vie en lui restituant ses passions, sa pensée intime, sa figure, son costume et sa langue familière, bref, à l'exhumer de sa mort, tout entier ?

Voilà ce que nous avons tenté de faire. Montrer l'homme mis à nu dans sa réalité humaine, n'est-ce point l'unique chose que demandent à l'écrivain les maîtres modernes de la psychologie ?... Il est vrai que cette chose unique est tout.

Un mot encore.

Plus d'un lecteur, peut-être, refusera de croire la vérité des faits racontés par ce livre. « Roman, diront-ils, l'aventure de votre *Sans-Façon !* L'Histoire n'est point aussi invraisemblable ! »

Eh ! quoi ! dans une société toujours en tourmente comme est la nôtre, en ce pays de France bouleversé sans cesse par quelque coup de fortune, l'Histoire n'est-elle pas, depuis un siècle, le plus invraisemblable des romans ?

Roman, la vie de tous ces artisans de la Révolution, impitoyables faucheurs d'hommes, fauchés impitoyablement par elle !

Quel roman aussi la vie des Bonaparte, cette grande race d'exterminateurs de peuples, ouvriers suscités pour le Bien comme pour le Mal, jouets formidables de leur destinée, et sur qui semble peser de tout son poids la Fatalité antique!...

Roman, la vie de Napoléon Ier, tant choyé de la France aux heures de la victoire et d'elle tant honni aux heures de la défaite, « rejeton de Jupiter » en 1805, « bâtard de la Mère la Joie » en 1815!... *Væ victis!* nous ont, hélas! enseigné nos pères.

Roman, la vie d'un Napoléon III, dans chacune des étapes de son existence bizarre, du galetas de Soho-square au palais des Tuileries, et du palais des Tuileries au sarcophage solitaire de Chislehurst!

Et roman toujours, la vie de son fils, ce prince mpérial, la victime expiatoire de tant de sang,

de tant de larmes, de tant de gloire, et de qui la fin lamentable glace d'épouvante l'esprit du philosophe et fait pleurer son cœur!...

« Je goûte peu les fictions, disait Napoléon à Gœthe, lors de la fameuse entrevue d'Erfurt. J'ai lu pourtant votre *Werther,* étrange roman qui ne finit pas. »

Et Gœthe, s'inclinant :

« J'aurais cru que Napoléon ne devait aimer que les romans qui ne finissent pas. »

Au surplus, notre tentative n'est point demeurée inaperçue. Quand parut ce premier *Épisode de l'Histoire de la Contre-Révolution*, publié dans un grand recueil périodique, beaucoup de nos confrères du journalisme parisien voulurent bien appeler l'attention du

lecteur sur cet essai. Leur appréciation, généralement bienveillante, a été pour nous la récompense d'un labeur souvent pénible, et un encouragement à persévérer dans une voie nouvelle. Qu'ils reçoivent ici l'expression de notre reconnaissance. Aujourd'hui, nous nous adressons au juge suprême qui révise ou confirme les arrêts des juges même les plus éminents, le public; ce n'est point sans émoi que nous comparaissons devant lui (1).

1882.

(1) Les illustrations de ce volume sont dues au crayon de MM. Gaucherel, Normand et Frédéric Régamey, sous la haute direction de M. Fernand Calmettes, un artiste chez qui le talent du peintre s'unit à la science de l'archéologue.

LIVRE PREMIER

SANS-FAÇON

LIVRE PREMIER

CHAPITRE I

UN CANTON DE L'EMPIRE FRANÇAIS

EN MIL HUIT CENT DOUZE

Sillé-le-Guillaume est une commune du département de la Sarthe située aux confins des deux pays de Bas et Haut-Maine.

Assise sur les premières pentes d'un plateau escarpé, la bourgade étage, pittoresque, ses maisons blanches et ses toitures d'ardoises. Un château, repaire féodal démantelé, la domine; et près de lui, bâtie sur le même roc, presque blottie sous son ombre, une église soulève lourdement ses piliers trapus et ses cintres

VUE DE SILLÉ-LE-GUILLAUME

ramassés... Ils se dressaient naguère l'un et l'autre, — le haut baron et le Dieu du moyen âge, — bien au-dessus de la petite ville bourgeoise; mais aujourd'hui, l'humble cité a monté jusqu'à eux, et seul le Dieu n'a pas encore croulé.

De ces lieux, par un clair jour d'été, l'œil peut contempler un gracieux paysage. D'abord, au pied de la colline, se développe une prairie sans limites où la Vègre serpente parmi les peupliers et les saules. Bientôt, le terrain se relève, se mamelonne et s'ondule. Sur les coteaux s'étendent alors de larges vergers encadrés de haies vives, murailles mouvantes que n'élague jamais la serpe; et de loin en loin émergent de la verdure quelques villages miroitant au soleil. Là-bas, enfin, dans les dernières bruées de l'horizon, cette tache qui s'allonge, sombre et noire, est le bois de la Charnie, le lieu même où jadis se blottissait le faux saulnier, où se terra plus tard le chouan.

Au sommet du plateau, et enveloppant la ville de sa grande ombre mystérieuse, se déploie, large et profonde, la forêt de Sillé. C'est un taillis immense, un fouillis sauvage d'arbres et de bruyères, de roches et d'ajoncs, tout peuplé de fauves et hanté longtemps de terreurs. Çà et là, des ravines déchirent le sol, ouvrant passage à des sources qui bruissent de chute en chute sur le grès rougeâtre. Au plus feuillu de la forêt, un lac étale sa nappe dormante : le bois l'enserre et l'étreint. Par les chaudes journées de l'été, aux mois où le soleil a transformé l'étang en une vase fleurie, la solitude de ce lieu est étrange et remplit l'âme du voyageur de toutes les épouvantes du silence. Mais à l'automne, quand souffle la bise, poussant les nuées accourues de l'Océan, cette clairière s'anime et prend une parole. Le chêne frissonne, le bouleau se tord, l'étang se gonfle, s'allonge, déferle, et tous ces murmures s'unissent à la plainte du vent qui passe... Alors, ce recoin perdu du vaste monde est

vraiment superbe, d'une horreur vierge encore et ignorée.

En 1812, on eût vainement cherché dans les cent trente départements de la « France continentale », des maremmes du Tibre aux polders du Zuiderzée, un canton plus abandonné et plus solitaire. Deux chemins de petite voirie mettaient seuls le bourg de Sillé en communication avec le reste de l'Empire : l'un, s'élevant vers le nord, rejoignait la route de Paris à Brest; l'autre descendait par le sud-est jusqu'à la ville du Mans. Quant aux diverses communes éparses dans le canton, villages perdus dans la lande, hameaux égarés dans les bois, on n'y pouvait parvenir que par des chemins de traverse. Et quels chemins! D'immondes fondrières bossuées et raboteuses, où le cheval fendait la boue jusqu'au poitrail, que la charrette devait labourer jusqu'au moyeu. En novembre, la traverse devenait un marécage où croupissait la pluie d'automne; en

janvier, elle disparaissait, comblée par la neige hivernale. A droite comme à gauche de ces ravines, des haies surplombaient, impénétrables, où le saule, l'aune et le hêtre poussaient leurs rameaux parmi les épines et les ronces. Et derrière ces clôtures, des *bordages,* champs pierreux tachetés de sarrasin et d'avoine; mais le plus souvent, la jachère. En outre, sur les renflements du sol, ondoyaient de vastes forêts; elles descendaient le long des pentes et débordaient jusque dans la plaine : les deux tiers du pays étaient alors tout noirs de bois.

Contrée sauvage où plus sauvage encore vivait l'homme.

L'homme qui vivait dans ces lieux était une créature vraiment étrange. Un document contemporain nous a transmis de lui ce curieux portrait : « Solitaire, ignorant et pauvre, enfermé dans son champ comme dans une retraite qu'il voudrait rendre impénétrable, l'habitant de ces campagnes contracte dans cette manière de vivre des mœurs insociables, l'ha-

bitude de la méfiance, de l'égoïsme et une insurmontable opiniâtreté... Il ne voyage point, il n'est point visité; il recule devant une idée nouvelle, une nouvelle habitude, aussi bien que devant une figure inconnue... Une mélancolie sombre, que rien ne distrait, porte ses passions et ses chagrins au plus haut degré d'exaltation... Et pourtant il n'est pas méchant. »

Non, il n'était pas méchant, le paysan du Bas-Maine, malgré sa figure sournoise, sa parole emmiellée, son accent traînard, sa réputation de fourberie, et la puanteur de fausseté s'exhalant de son être. Mais la misère le dégradait : il crevait la faim. A peine vêtu d'une souquenille en loques, dès l'aube, il devait bêcher, pieds nus, sa *closerie* empierrée, et, le soir, de retour au logis, ne trouvait pour nourriture qu'un peu de piquette, de graisse et de pain. Autour de son feu de brousses, jamais de viande, jamais de vin, jamais de rires... Et si rude labeur, pour un autre! Pour

un autre, la semaille et la moisson, pour un autre, la plupart des maigres gerbes toutes germées et grandies sous ses sueurs,... pour le « maître », un monsieur de la ville acquéreur éhonté de biens nationaux, notaire, avocat ou médecin, — le « bourgeois » plus mauvais déjà pour le paysan que le noble lui-même... Ah! pauvre hère, que la vie lui semblait dure, sauf aux jours d'assemblée ou de fête patronale. Mais, ces jours-là, oubli de tous les maux! Notre Mainiau se carrait, superbe, dans sa veste de drap aux parements de velours, dans ses guêtres de cuir, sous son chapeau à larges bords; et, près de lui, trottinait la ménagère, une maigrelette à la coiffe blanche, aux souliers plats, au tablier écarlate. D'abord, on se rendait à l'église. Ne fallait-il pas chanter les louanges de ce Dieu si bon qui les avait créés, eux chétifs? Avec quelle ferveur on invoquait le saint, patron du village, si puissant pour donner toutes les joies en Paradis! La messe finie, l'homme courait au

cabaret. De sa poche, il tirait le boursicot gonflé d'épargne : alors bombance, alors saoûlerie. Comme il se gorgeait de la bonne « pâtée » de veau et de cochonnaille! comme il buvait le cidre! comme il sifflait l'eau-de-vie! comme il roulait, inerte, sous la table! — Et tu faisais bien, pauvre créature, si vraiment, grâce à l'ivresse, devenue brute, tu pouvais pour une heure oublier que tu étais homme!... Mais bientôt une bataille s'engageait, furibonde. « Garde à toi! » lors, le bâton ou le sabot frappait quelque rival qui ripostait à coups de tête; le sang coulait : quelle fête! Et nulle crainte, en pareille liesse, d'être dérangé par le gendarme : on n'en eût pas découvert deux brigades dans l'arrondissement entier; l'Espagne et la Russie avaient engouffré toute l'engeance. A la nuit, la ménagère venait ramasser son homme bosselé et sanglant. La bourse était vide et l'ivresse dissipée. Mornes et soucieux, on rentrait au logis... Qu'aurait-on à manger demain?

Non, il n'était pas méchant, ce mélancolique, cet ivrogne, ce brutal : mais, plus encore que la misère, l'ignorance lui donnait ses vices. « Trop souvent, écrivait le préfet de la Sarthe, je ne sais qui prendre pour maires. Il est si rare dans ces campagnes de trouver un homme sachant lire. » Effroyable parole!... Mais, pourquoi ce préfet n'ajoutait-il pas que de Sillé à Mayenne vainement on eût cherché dans les villages une école et un instituteur? Seul, le curé daignait enseigner l'alphabet à ceux-là qu'il destinait aux honneurs du lutrin... Aussi les vierges guérisseuses de gale ou d'écrouelles, et les grands saints, effroi de la grêle ou de la clavelée, foisonnaient-ils par le pays. Et les fontaines miraculeuses où les mères trempaient les petits enfants! Et les sources jaillies sous les pieds de « la bonne dame »! — panacées de tous les maux, qui donnaient des yeux aux aveugles, rendaient leurs bras aux paralytiques, ramenaient l'amante près de l'amant, faisaient ouvrir les succes-

sions et accéléraient les héritages!... « Chaque année, nous apprend un pieux auteur contemporain, des paroisses entières désertent leurs travaux et leurs maisons pour courir vers ces eaux salutaires, *ad salutares undas,* tant est grande la foi de nos campagnes!... » Pauvre Jacques du Bas-Maine, en son cœur un si curieux amour de la vie, une si étrange horreur de la mort! Pareil à son voisin, Yves de la Bretagne, comme il sentait claquer ses dents lorsque, sous un ciel sans nuages, frissonnait le chêne; — car, nul ne l'ignore, quand frissonne ainsi le chêne, un trépassé le frôle!... Et le soir, quelle terreur, quand, sur la lisière du bois profond, au loin il entendait pleurer le cor et se lamenter la grolle : — c'est que là-bas, là-bas, au plus mystérieux de la forêt, le diable, courbant la futaie comme de l'herbe, chassait la *laitice,* la laitice au pelage blanc et aux gros yeux rouges. Ah! sainte Marie, si les créatures d'enfer venaient à surgir tout à coup!... Et l'homme fuyait... — Pourquoi donc fuyais-

tu, misérable, et quel charme avait pour toi la vie, ô serf de la faim ?

Et celui-là, pourtant, c'était un heureux, lui qui, du moins, possédait la cabane de pierres sèches et la toiture de chaume. Mais beaucoup n'avaient même pas cet abri.

Au milieu de la brande, parmi les genêts du hallier, se rencontraient alors de nombreuses huttes, informes tanières gâchées de terre et de feuilles : *la loge*. Là, grouillaient sur une paille immonde des hommes et des femmes, dans toute la promiscuité du vice, dans toute la bestialité du crime. Jamais le curé, le maire, le percepteur, le gendarme lui-même ne s'aventuraient parmi eux. Aussi, point de famille pour ces gens-là; de pays, moins encore. Le mâle s'accouplait au gré de son rut; la femelle mettait bas sa ventrée sans en connaître le père. Si l'un d'eux mourait, vite on le fouissait sur place. Ne possédant même pas le sol sur lequel posait leur gîte, braconniers ou maraudeurs, ils prenaient pour do-

maine et la plaine et la montagne; mais la patrie tenait tout entière dans leur lande. De jour et de nuit, une fourche à la main, ils riblaient par la campagne et frappaient impudemment aux portes des fermes isolées : toujours la terreur leur faisait grassement l'aumône. L'audace de tels bandits indignait fort les préfets impériaux, mais cette colère administrative ne sévissait que par de belles phrases : « Ils se sont mis en dehors de la civilisation,... et pourtant ils ont des enfants. » Oui, certes, et ils multipliaient, ils pullulaient tout à leur aise. En 1812, on comptait jusqu'à 10,000 de ces loges.

Tel était, aux jours de « l'Empereur », le paysan du Bas-Maine, tout pareil à son père, le contemporain du « Roi » : la bête à face humaine. La Révolution avait passé sur lui, détruisant, mais en vain, les deux tyrans de son corps et de son âme : le noble et le prêtre. Elle lui en avait laissé un plus implacable encore : la grande misère née de la grande ignorance.

CHAPITRE II

PREMIÈRES APPARITIONS DE SANS-FAÇON

Aussi complètement perdue dans un coin de « l'univers français », la bourgade de Sillé et ses 2,120 habitants attiraient fort peu l'attention de l'Empereur et Roi. Seuls, peut-être, dans les bureaux du ministère de l'intérieur, quelques employés à la « statistique bovine », un M. Fauchat ou un M. Bournonville, connaissaient l'existence de la petite ville et la célébrité de ses foires aux bestiaux. Depuis douze années, d'ailleurs, l'habitant de Sillé-le-Guillaume se comportait en citoyen « ami des lois », payant régulièrement l'impôt, peu réfractaire à la conscription et aucunement « clabaudeur. » Commune au surplus modèle. Son

maire, Campan, son adjoint, Barbezon, son conseil municipal tout entier adoraient leur Empereur; même ses deux commissaires de police, malgré la maigre pitance d'un traitement annuel de 1,200 francs, étaient gens de beau zèle. Dans les grands jours de fête impériale, la population montrait un enthousiasme correct et bien ordonné. Au 15 août comme au 2 décembre, « l'airain sacré », à défaut « d'airain tonnant », vibrait et disait les gloires « du demi-dieu qui présidait aux destinées du monde. » Sur la place des Minimes on tirait un feu d'artifice, et des danses patriotiques unissaient dans l'allégresse commune le civil et le gendarme.

Or, il advint, dans les premiers jours du mois de janvier 1813, que tout le petit monde de cette petite ville fut en étrange rumeur.

Le 4 janvier 1813, Claude Bauquier, garde dans la forêt de Sillé, était rentré en son logis, après sa tournée coutumière. Cet homme ha-

bitait une maison solitaire, enfouie sous les arbres, à la lisière d'un taillis. Son repas terminé, Claude, harassé de fatigue, s'était mis au lit. Vers les dix heures du soir, brusquement, il s'éveilla : des bruits étranges arrivaient jusqu'à lui, sortant des profondeurs de la forêt. Au dehors, la nuit s'étendait, épaisse, et la bise gémissait, glacée; mais à la plainte du vent se mêlait le murmure de voix humaines. Bientôt on heurta par coups pressés à la porte.

— Ouvre! ouvre! ce sont les *gars mainiaux!*

Les gars mainiaux?... Inquiet, Claude se leva, s'arma d'un fusil et ouvrit.

— Qui va là?...

Pas de réponse... Des mains s'abattent sur lui : on le terrasse, on le bâillonne. En même temps, par la porte béante, des ombres se glissent dans la maison, et le pillage commence. Glacé d'épouvante, Claude, couché sur l'herbe, regardait aller et venir ces bandits, pillards nocturnes — les gars mainiaux. Il ne pouvait

les reconnaître. Ces gens-là portaient des chapeaux rabattus sur leur visage; même Claude crut remarquer que tous avaient la face noircie de charbon et de fumée. Ces fantômes s'agitaient, entraient, sortaient, mettant à sac la pauvre demeure.

— Capitaine! cria enfin l'un d'eux, qu'allons-nous faire de l'homme?

A ce mot « capitaine », un nouveau personnage approcha. Celui-là, Claude ne le reconnaissait pas davantage : il était monté sur un cheval et drapé dans un vaste manteau; un chapeau à claque était négligemment campé sur son oreille.

— Avez-vous pris toutes les armes? demanda le capitaine. Bien, les fils!... Surtout, pas de rafles d'argent!... Les gars mainiaux ne sont pas des voleurs!

Puis, s'approchant du garde :

— Maintenant, qu'on le délivre!

Et, lorsque Claude fut sur pieds :

— Toi, l'ami, au revoir!... Tu peux dire à

tes gendarmes que tu as reçu la visite de *Sans-Façon*.

Alors, sur un signe du chef, la bande entière s'enfonça dans le fourré et disparut.

Au jour levant, Claude Bauquier accourait à Sillé conter son aventure.

Le récit du pauvre diable mit en émoi la population de la petite ville. Aussitôt le chef de la brigade de gendarmerie commença la rédaction de son rapport. Ce rapport, — de par les lois de la hiérarchie administrative, — devait gagner le Mans et les « bureaux du capitaine de la compagnie de la Sarthe » ; remonter de là vers Alençon et les « bureaux du colonel de la 3e légion », être ensuite transporté à Paris, 73, rue du Faubourg-Saint-Honoré, dans les « bureaux du maréchal de l'Empire, premier inspecteur général de la gendarmerie », duc de Conegliano; aboutir enfin, tout chargé de notes et de gloses, aux « bureaux de la correspondance générale » du

ministère de la Guerre, — en attendant le rapport spécial des « chefs de service » au ministre lui-même.

De leur côté, les deux commissaires de police de Sillé s'apprêtèrent à ne ménager ni leur encre ni leur style. Leur double rapport devait également parcourir un fort beau circuit : passer par Caen, sous les yeux du « commissaire spécial » ; être transmis à Paris au « conseiller d'État chargé du premier arrondissement de la Police générale » ; et parvenir enfin, quai Voltaire, entre les mains du ministre duc de Rovigo.

Mais tandis que gendarmes et commissaires rédigeaient et calligraphiaient, une aventure plus surprenante encore transformait leur effroi en stupeur.

Quelques jours plus tard, un M. Bernier faisait dans la forêt de Sillé une terrifiante rencontre. Ce Bernier, petit médecin de campagne, se rendait, à la nuit tombante, au ha-

meau de Mont-Saint-Jean. Il trottait menu sur son bidet manceau, se hâtant vers un malade. Parvenu à un détour de la traverse, brusquement le cheval s'arrête et fait un écart.

— Halte-là!

Et des hommes, s'élançant du hallier, barrent la route et entourent le voyageur.

— C'est toi, le médecin?

— Oui... Qui êtes-vous?

— Les gars mainiaux.

— Que me voulez-vous?

— Tu vas le savoir; viens!

Désarçonné, jeté à terre, Bernier est poussé de force dans le fourré... On s'engage en plein bois par des sentiers où la ronce déchire, où flagelle le gaulis... On marche, on rampe... Enfin la clairière!... enfin l'étang!... Sous les grands arbres, un feu brille dans la nuit; près de la flamme, des hommes dorment pêle-mêle. A distance, d'autres compagnons, carabine au bras, font sentinelle... des gens du

pays, à en juger par leurs costume, — oui, mais quel accoutrement bizarre! Autour de leur chapeau, un large ruban blanc; sur la manche de leur veste, un brassard écarlate: plusieurs portent, cousu sur la poitrine, un cœur de laine rouge. Tous, d'ailleurs, méconnaissables; une épaisse couche de suie leur couvre le visage.

— Capitaine, crièrent les arrivants, voici le médecin!

Le « capitaine » s'avança...

A la lueur des brousses flambantes, Bernier put examiner cet homme. Il était de petite taille, fort jeune et presque imberbe. Un manteau l'enveloppait, — un manteau de couleur verte tout brodé d'argent; de hautes bottes chaussées d'éperons, et un chapeau à claque surmonté d'un panache complétaient le costume.

Le « capitaine » prit une lanterne, éclaira la face du nouveau venu, le reconnut sans doute, et alors:

— Bonjour!... Un de mes chasseurs a besoin de toi... A la besogne!

Tout le camp s'était mis debout: seul, un des gars gisait à terre, blessé et sanglant. Sans mot dire, le médecin s'agenouilla, ouvrit sa trousse et pansa le malade. L'homme au manteau se rapprocha :

— Est-ce fait?... Bien... Alors, merci, et au revoir?

Bernier s'éloignait déjà en grande hâte; l'homme au manteau le rappela.

— Hé! l'ami, tu oublies quelque chose!

En même temps, il tirait de sa poche un double napoléon. Le médecin fit signe qu'il le refusait; mais le « capitaine » lui jetant la pièce d'or :

— Prends, prends!... *Sans-Façon* est riche et il sait récompenser.

Le lendemain, le bourg de Sillé s'agitait dans l'épouvante, et un même cri sortait de toute bouche :

— Les Chouans?

Sur l'heure, un exprès montait à cheval et courait en hâte vers le Mans : il allait aviser le préfet de la Sarthe, colonel baron Auvray.

CHAPITRE III

UN PRÉFET IMPÉRIAL

Le colonel préfet de la Sarthe, baron de l'Empire, Louis-Marie Auvray, présentait le cas alors surprenant d'un « fils de Bellone » ayant préféré aux « palmes de Mars » « l'olivier de Minerve » : en d'autres termes, lui, *double graine d'épinards,* il s'était fait *pékin,* même *chef* de *pékins*... Résultat pratique de deux blessures et d'une lassitude profonde de la gloire.

Louis-Marie Auvray, déjà sur le tard de la vie, était depuis douze années préfet du département de la Sarthe. Il avait belle renommée dans les « bureaux » du ministère de l'Intérieur; on l'y citait comme préfet accompli entre les 130 préfets de la « Grande Nation ».

Tous les chefs de division, faiseurs convaincus de statistique, estimaient en lui un homme épris de la statistique; et, de fait, le baron Auvray statistiquait à outrance. Dès l'an XIII, il avait publié un annuaire de son département, tout lourd de plus de cinq cents pages; et à chaque instant, de savants mémoires signés de lui partaient pour Paris :

mémoire sur l'abâtardissement de la poulinière du Haut-Maine;

mémoire sur le croisement du mérinos d'Espagne avec la brebis du Bas-Maine;

mémoires sur l'acclimatation du coton, de l'indigo-pastel, de la betterave dans les Deux-Maines;

bref, à la section d'Agriculture comme à la division des Subsistances, on ne lisait que rapports sur l'un ou sur l'autre Maine. Lors, chacun de dire : « Le bon préfet!... »

Au Cabinet du ministre de l'Intérieur, l'estime n'était pas moindre. Le comte de Montalivet prisait fort un fonctionnaire qui depuis

douze années n'avait jamais sollicité d'avancement. Quel désintéressement! et pourtant, quel fier amour de son métier! Deux fois, les électeurs de la Sarthe avaient voulu envoyer siéger au Corps législatif leur préfet; leur préfet avait par deux fois refusé: il aimait mieux sa préfecture... D'ailleurs, des mœurs vraiment patriarcales chez ce vieux colonel. Ses lettres confidentielles parlaient sans cesse de « sa bonne petite femme », du « petit Alphonse » son fils, du « petit Anatole », le dernier-né... « Parmi ces êtres chéris, je préfère la quiétude des champs aux turbulences de la Ville. » Et M. le préfet citait Horace, — un aimable Horace que lui avait révélé, si galamment traduit, le ministre secrétaire d'État comte Daru... Excellent homme: dès 1805, il était l'un des membres des seize cohortes de la Légion d'honneur; en 1809, on en faisait un baron de l'Empire.

Au ministère de la Police générale, les

jugements portés sur lui étaient bien différents: le préfet de la Sarthe n'était point préfet au goût du duc de Rovigo; même, le commissaire de police du Mans avait reçu des instructions pour surveiller en secret le haut fonctionnaire. Ce personnage accomplissait sa tâche en conscience. Il observait : il dénonçait...

On savait donc pertinemment au Cabinet du duc de Rovigo que le colonel préfet, cet homme du foyer domestique, était l'hôte assidu de tripots et de brelans clandestins : bien plus, que trop grand admirateur d'Horace, il pratiquait volontiers la morale de son auteur, le tendre ami des Lydie « au doux parler » et des Lalagé « au doux sourire ». Péchés assurément cachés, partant bien pardonnables; erreurs commises en grand mystère,... mais pouvait-il exister de mystère pour un commissaire de police ayant travaillé sous Fouché et opérant sous Rovigo ?...

On savait encore que le magistrat beau statisticien étudiait les besoins de son département

fort à distance; qu'il en visitait les communes sans quitter son hôtel, au coin de son feu ou sous les ombrages de son parc. Comment, d'ailleurs, eût-il pu faire autrement? En treize années, pas un seul chemin vicinal n'avait été ouvert par lui. Aussi, que de maires n'avaient jamais entrevu l'habit brodé de M. le préfet!... Quand venait le temps des tournées de révision, le colonel baron se disait : « Quelle corvée! » — et il déléguait à d'autres le soin d'écouter la doléance du conscrit et de palper sa nudité... « Oubli lamentable d'un grand devoir, pensait le duc de Rovigo. Que doit-être un préfet?... Le génie créateur et réparateur qui, pareil au soleil, verse la vie sur les populations les plus engourdies. » Définition assurément admirable.

Mais le ministre de la Police avait des griefs plus graves encore : Louis-Marie Auvray n'aimait peut-être pas suffisamment son Empereur. Les adresses par lui rédigées lors des grands jours de fêtes napoléoniennes, tièdes,

presque froides, n'étaient pas réchauffées par la ferveur d'un zèle et le beau feu d'une rhétorique convaincus. — Premier grief...

Autre grief, et celui-ci énorme : Louis-Marie Auvray fréquentait des gens suspects; lui, un baron de l'Empire, il frayait avec des hommes haineux à l'Empereur. Toujours en visite dans les châteaux des ci-devant nobles, il compromettait son caractère. Trop de parties de plaisir, M. le préfet!... trop de chasses à courre!... trop de chère lie!... Non, ce fonctionnaire ne faisait pas son devoir... Quoi! un vieux chef de chouans, le brigand Châtelain dit *Tranquille*, avait pu rompre impunément son ban, et il était à peine recherché! Or cet homme, — la police en était sûre, — se trouvait caché dans le pays. Pourquoi donc le préfet se refusait-il à le découvrir?... Négligence presque criminelle!...

Ainsi peu à peu s'amoncelait l'orage sur la tête du colonel baron Auvray : mais, dans son

insouciance, le colonel baron ne s'en doutait guère. Et certes, il eût été stupéfié d'apprendre que lui, le « bon préfet » des bureaux de l'Intérieur, il avait pour notes à la Police générale : « Mauvais préfet ».

CHAPITRE IV

UN ÉVÊQUE IMPÉRIAL

La nouvelle apportée par l'exprès venu de Sillé-le-Guillaume surprit étrangement le baron Auvray, mais sans l'émouvoir. Il se mit à hausser les épaules :

« Quoi ! des Chouans en 1813 ?... Des Chouans après douze années de son administration ?... Et quels Chouans ! Des drôles costumés en brigands de l'*Opera-Buffa*. La bonne folie !... On les connaissait si bien, les vrais, les grands Chouans des jours passés ! L'Empereur et Roi n'avait pas aujourd'hui de plus dévoués serviteurs. N'étaient-ils pas presque tous à présent gens en place, — c'est-à-dire ennemis du désordre ? Ils émargeaient au budget, ces vieux féaux du comte de Lille : ils étaient sous-

préfets, auditeurs au conseil d'État, députés même; on en trouvait à la direction des bergeries impériales et à l'inspection des haras; l'armée en regorgeait; celui-ci était colonel, celui-là adjudant-commandant, cet autre enfin portait l'habit de général. Comme ils se titraient avec orgueil, barons, voire simples chevaliers de l'Empire!... Non! le Chouan d'autrefois n'existait plus. Ces gens de Sillé voulaient rire! »

Toutefois le baron Auvray crut devoir consulter son secrétaire général. Ce secrétaire général, un M. Rast-Désarmands, était la vraie image et la copie exacte de son préfet : comme lui, épris de statistique, bien vu aux « bureaux » de l'Intérieur, mal noté à la Police générale. Les deux fonctionnaires convoquèrent le capitaine de la gendarmerie de la Sarthe, Philipon, et tous trois entrèrent en conférence. Leur avis fut unanime : « Pas de Chouans, mais de vulgaires brigands, réfractaires courant le bois,... peut-être même des

farceurs. Pareil scandale s'était produit déjà en 1809, lors de l'appel des quatre classes: quelques coups de fusil avaient eu raison de ces coupeurs de route : on allait jouer de la gendarmerie. »

Fort rassuré, le préfet de la Sarthe voulut pourtant prendre l'avis de M. l'évêque du Mans.

Michel-Joseph, « par la miséricorde divine » évêque du Mans et successeur de saint Julien, avait nom M. de Pidoll : il était Allemand, né à Trèves. La volonté impériale l'avait chargé de paître les ouailles des Deux-Maines, tandis que, par un juste retour, cette même volonté donnait pour pasteur aux Allemands de Trèves un curé français natif de la Basse-Auvergne. C'était un petit vieillard cassé et ridé, au sourire pincé par la béatitude, au nez effilé, portant rabat gallican et tachant de poudre la moire de son camail. Depuis onze années, cet Allemand se comportait en prélat « bon Fran-

çais », rendant à César ce qui appartenait à César, peut-être même ce qui eût dû revenir à Dieu. Saint Paul et l'épître aux Romains formaient le texte favori de ses méditations : il était soumis « aux Puissances ». Certes, les infortunes du pauvre Pie VII avaient navré son cœur de prêtre, mais très secrètement et dans le for intérieur. En dépit des excommunications, M. de Pidoll avait fort bien communiqué ; si bien même qu'il avait brigué et obtenu la croix, — une croix tout autre que celle portée par Jésus-Christ.....

Le ministre des Cultes, comte Bigot de Préameneu, estimait fort la personne de ce pacifique. Avec lui, point d'abus de pouvoir à craindre, jamais de conflits à redouter. D'ailleurs la théologie de ce successeur de saint Julien édifiait le ministre. Le comte Bigot aimait à lire, bien dévotement reproduites dans le catéchisme du Mans, les vérités divines révélées par Napoléon lui-même dans le catéchisme impérial de 1806. Mais c'était surtout

en ses mandements que M. de Pidoll se montrait « bon évêque ». Tous ils pleuraient, tous ils se lamentaient sur le grand pécheur d'alors, le réfractaire : « Allez, mes très chers frères, allez vers celle qui va périr; quand vous l'aurez trouvée, prenez-la sur vos épaules et rapportez-la, joyeux. » Touchante application de la Parole : le bon pasteur, c'était le curé; la brebis fugitive, le déserteur; le bercail où on la devait ramener, la gendarmerie... Le saint vieillard !

Et c'est ainsi que depuis nombre d'années vivait avec mansuétude Michel-Joseph, évêque du Mans, l'édification de son ministre, touchant régulièrement son traitement épiscopal et attendant, sous les lambris de son palais, l'heure par le prêtre si redoutée de la mort, — heure pour lui, hélas ! bien prochaine : M. de Pidoll avait alors quatre-vingts ans.

La visite du préfet de la Sarthe stupéfia le

vieil évêque. Au mot de « Chouans », il leva les bras au ciel : « Jésus! Marie! encore ces hommes de sang. Était-ce possible?... Mais, hélas! il ne savait rien, sur sa conscience, rien! Tous ses curés ignoraient comme lui-même l'œuvre de ténèbres... Quoi! des Chouans dans la paroisse de Sillé? Une si excellente paroisse!... Non, non, ce n'étaient pas des Chouans, mais sans doute de malheureux réfractaires : âmes dévoyées, qui n'avaient pas bien compris le sens de ses pastorales. Un prochain mandement aiderait à les ramener au bien... »

Satisfait de sa visite, le baron Auvray allait se retirer; M. de Pidoll le retint :

« Les deux vénérables prêtres, ses chers coopérateurs dans l'administration du diocèse, étaient au palais. M. le préfet voulait-il les interroger : le vicaire général Duperrier et l'archidiacre de Bourgneuf?... »

Le baron Auvray s'inclina, jugeant superflu de déranger les deux « chers coopérateurs »...

Beaucoup de bruit pour rien, pensa-t-il; simple affaire de gendarmes... Alors, tout placide, il commença la préparation du plus tranquillisant des rapports.

CHAPITRE V

PREMIERS EXPLOITS

DE SANS-FAÇON

Un matin du mois de janvier, un gendarme descendait de cheval devant l'hôtel de la préfecture et demandait à voir le baron Auvray en personne : il apportait une dépêche urgente du préfet de la Mayenne, le baron Harmand.

Parti de Laval, ce messager avait parcouru en grande hâte la nouvelle route récemment ouverte par Vaiges et Saint-Denis d'Orques. Il faisait d'étranges récits. Partout, disait-il, figures effarées; partout, propos malsonnants. A un relai de poste, un homme l'avait injurié, même le drôle avait levé la main sur l'uniforme. « Va! va! pataud... Avant peu, tu auras ton compte, toi, avec tous tes bleus! »

La dépêche contenait une grave nouvelle : les Chouans était dans la Mayenne.

Oui, les Chouans... Ces gens-là, longtemps blottis dans la forêt de Sillé ou les halliers de la Charnie, sortaient maintenant de dessous bois. Ils se montraient en plein jour, battaient les chemins, épouvantaient les villages. On en avait vu à Parennes, à Neuvilette, à Torcé, à Voutré; vers Izé, on en avait vu encore. Ces brigands couraient la campagne par bandes nombreuses. Même, ils portaient un uniforme, des rubans blancs à leur chapeau et un cœur de drap rouge à leur veste; chacun d'eux maniait un fusil à deux coups. Un mystérieux personnage les commandait, — leur capitaine, — toujours drapé dans un manteau vert brodé d'argent... Des Chouans, à n'en pas douter!

Une sinistre aventure en était la preuve.

Jublains est un gros village de l'arrondissement de Mayenne, à quelques lieues de Sillé-

le-Guillaume, situé parmi les haies et dans l'ombre des bois. Là, vit tout un petit peuple, besoigneux et besoignant, bûcherons et défricheurs de bordages.

En 1813, à l'entrée du bourg, se dressait une maison, hôtellerie de belle mine, l'auberge de l'*Aigle-Impériale.* Un bouchon fameux dans la contrée, cette *Aigle-Impériale,* bonne renommée de cidre « pur sang » et de fin cognac. A toute heure du jour, le voyageur affamé y trouvait pitance résistante : la bonne « pâtée » roussie, faite de veau et de cochonnaille; là aussi, du matin au soir, s'attablait le francluron pour y faire un « petit-gris » et délayer d'eau-de-vie la bourbe de son café...

Le maître de cette auberge se nommait Bouhours. Un richard, le Bouhours; ayant du bien au soleil comme du foin dans ses bottes. Naguère, tripotier de biens nationaux, cet homme s'était fait le sac, et rondelet, et pansu. Au demeurant, âme bien pensante, aimant aujourd'hui son « Empereur » de la même ten-

dresse qu'il avait naguère chéri « sa Nation »; en outre, un personnage. Bouhours était adjoint au maire de sa commune.

Or, il arriva qu'un soir de janvier 1813, cet adjoint éprouva la plus étrange des surprises.

Ce soir-là, l'*Aigle-Impériale* avait eu chambrée complète de buveurs. A l'heure réglementaire, le cabaretier avait levé la séance, poussé dehors les derniers clients, et fermé sa boutique... La journée était finie, et Bouhours remettait en place verres et bouteilles, quand tout à coup il s'arrêta fort surpris. Sur une table s'étalait une large lettre cachetée de cire noire...

Elle était bien pour lui, la lettre... Même, l'adresse était écrite d'une main de femme. L'aubergiste ouvrit et lut :

« L'hiver est rude, disait le papier au cachet
» noir, mes chasseurs ont froid... Pour les
» vêtir, il me faut cent habillements tout d'un
» coup... Demain soir, à neuf heures, tu te
» rendras à la forêt... Un chêne est à droite...

» Dépose au pied de l'arbre trois cents francs,
» tu y trouveras quittance... Sois sans crainte
» pour le remboursement; nous avons hypo-
» thèque sur les propriétaires de biens natio-
» naux. »

La lettre était signée : *Sans-Façon.*

La menaçante épître n'effraya nullement l'adjoint de Jublains. « La bonne plaisanterie ! On voulait rire. » Et Bouhours de rire aussi en levant l'épaule...

Le jour suivant, l'aubergiste, sa lettre à la main, s'en allait de maison en maison : il la montrait au juge de paix, au commissaire de police, aux gendarmes. « Farceur de *Sans-Façon !...* On allait te les apprendre, les bonnes façons !... » Et Bouhours de rire encore.

La nuit venue, le cabaretier, comme d'ordinaire, servait la pratique, versant chopines et canons. Une gaie soirée. On chanta, on trinqua, on politiqua, on blagua.

Le lendemain matin le cabaret de l'*Aigle-Impériale* n'ouvrit pas... A huit heures, volets

encore fermés et porte close. Bizarre!... A midi, des groupes se formaient devant l'hôtellerie; on heurtait, on appelait : « Bouhours!... Hé! Bouhours!... » Pas de réponse... Le soir, un serrurier jetait bas la porte. Le logis était vide. Mais les meubles renversés, les armoires enfoncées dénonçaient la lutte, l'effraction et le vol...

Bouhours avait disparu.

Alors, à Jublains comme à Sillé, un seul mot sortit de toute bouche :

« Les Chouans ! »

Voilà ce que mandait le préfet de la Mayenne.

Atterré, le baron Auvray demeura longtemps soucieux; maintenant, de lugubres visions hantaient sa mémoire :

Oui, le brigandage dénoncé était bien de la Chouannerie; ainsi avait-elle débuté au temps du Directoire.

Tout d'abord, on avait vu sortir du bois des

hommes à mines sinistres et à sobriquets bizarres : le *Grand-Francœur,* le *Moustache*, le *Jambe-d'Argent,* le *Mousqueton.* Pendant des mois, ils avaient pu pousser dans la nuit leur cri de *chat-huant,* tout à leur aise; tout à leur aise *chauffer* le patriote à la grande flamme des brousses crépitantes. Malheur en ces temps-là aux fermes isolées ! malheur aux villages et aux bourgs!...

Mais un jour, de la cité même du Mans, s'était élevée une clameur désespérée : « Les voici !!.. » Et brusquement ils avaient surgi au cœur de la ville, les hommes aux masques de suie!...

Pendant trois jours, le Chouan avait fait rage... Quelle tuerie au bruit du tocsin! Un général, un bataillon entier jetés à terre par les balles mâchées.... Quel feu de joie! Les archives publiques flambant et flambant, de jour comme de nuit!... Et quel pillage! Toutes les maisons de *bleus* mises à sac!... Les pierres elles-mêmes pouvaient dire, après quatorze ans,

la frénésie de la bande blanche : l'hôtel de ville, l'ancien district, les casernes, portaient encore le stigmate de la léchure des incendies... O terreur ! fallait-il voir se lever de nouveau ces jours d'épouvante ?...

C'est ainsi qu'évoquant l'image du temps passé, le baron Auvray jetait un regard navré sur l'heure présente. Et certes, sa pensée était amère : « Quelles notes allaient recevoir aux Tuileries son incurie et son silence ? » Mais tout à coup : « Du zèle ! »

Le soir même, le secrétaire du préfet de la Sarthe partait en poste pour Paris ; il courait pousser vers les ministres, peut-être même jusqu'à l'Empereur, le cri d'alarme :

« LES CHOUANS ! »

LIVRE DEUXIÈME

LES BATTUES

LIVRE DEUXIÈME

CHAPITRE I

LE VIEUX MANS

Un escarpement audacieux et superbe, la « vieille ville » du Mans!... Voici la place des Jacobins : voyageur, suspends ta marche. Regarde. Derrière toi, la « ville neuve » allonge vers la plaine ses rues bourdonnantes et ses bruyants carrefours. Devant toi, silencieuse sur sa montagne, se dresse la « vieille ville »... Salut à l'*oppidum* cénoman, la première d'entre les quatre « cités rouges ».

Elle est belle encore, en sa décrépitude, cette vieille de vingt siècles. Comme elle se présente

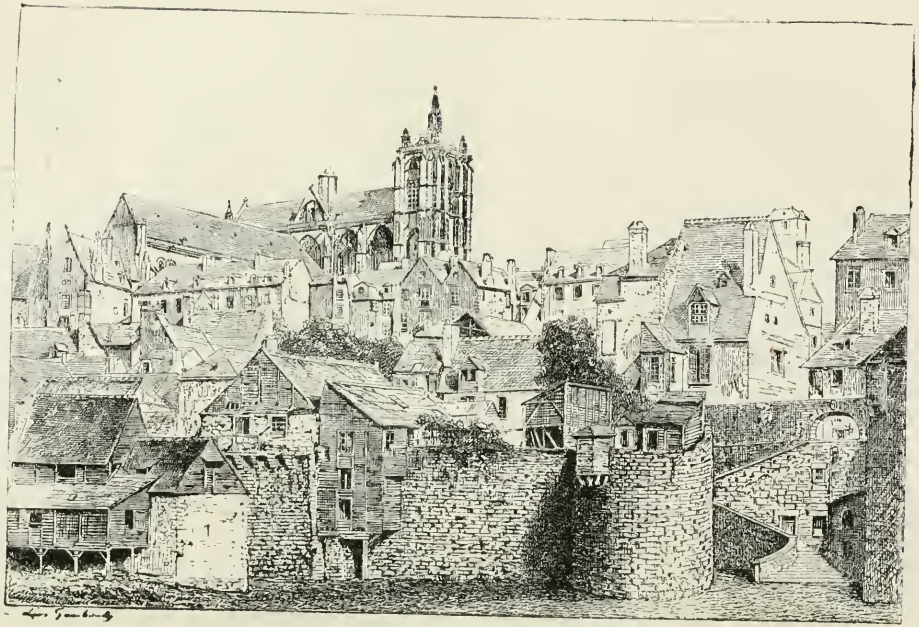

LE VIEUX MANS EN MIL HUIT CENT TREIZE

aux regards, étrange et pittoresque !... D'abord, au pied même du coteau, les décombres d'une enceinte. Jadis, une ceinture de tournelles enlaçait la ville, étreignant les hommes d'autrefois; mais la ville grandissante a crevé la ceinture, et la main des hommes d'aujourd'hui a dédaigné de la rapiécer... Au-dessus, un fouillis bizarre de maisons basses, tristes, noires... Et là-haut, sur le sommet de la montagne, Saint-Julien, la cathédrale, lance le jet de sa tour dentelée dans les airs.

A ta gauche, une rue débouche sur la place. La rampe en est dure; marche, gravis, grimpe: bien d'autres avant toi ont meurtri leurs pieds aux cailloux de ce chemin. Encore un détour : Saint-Julien surgit du sol, immense... Il est vraiment surperbe, ce porche, avec ses degrés qui montent vers le Très-Haut, son peuple de statues, maigreurs élancées vers le ciel, et, dans le cintre, son Christ, — le Dieu mort que la main des hommes a fait revivre...

Retourne-toi. Vois cette maison gothique sur

laquelle fleurit et flamboie la pierre. Tout à côté, une ruelle s'entr'ouvre. Viens. La voie descend à pic sur l'autre versant de la montagne : elle est étroite, raboteuse, fétide. Déjà, la rivière de Sarthe nous envoie le murmure de ses eaux et la puanteur de ses tanneries. Quelle solitude, quel silence!... Ah!... au-dessus de toi un léger bruit s'est fait entendre: on t'appelle. Marche!... Un nouveau bruit : on t'appelle encore. Lève la tête et regarde. Toutes les fenêtres de la rue s'entre-bâillent. Des visages de femmes apparaissent : faces hideuses, joues blafardes, yeux bistrés, nez camards, — des trognes. Tu es dans la ville de la prostituée... On les tient parquées là, par centaines, les misérables, — et elles enlacent la grande église, — et elles sont couchées aux pieds mêmes de Celui qui releva la Madeleine, aux temps, hélas! lointains, où la Madeleine croyait en lui.

Le jour, ce quartier est désert et taciturne; à la brune, tout s'anime. Les taudions s'ouvrent et la fille sort. En même temps, sur le pavé,

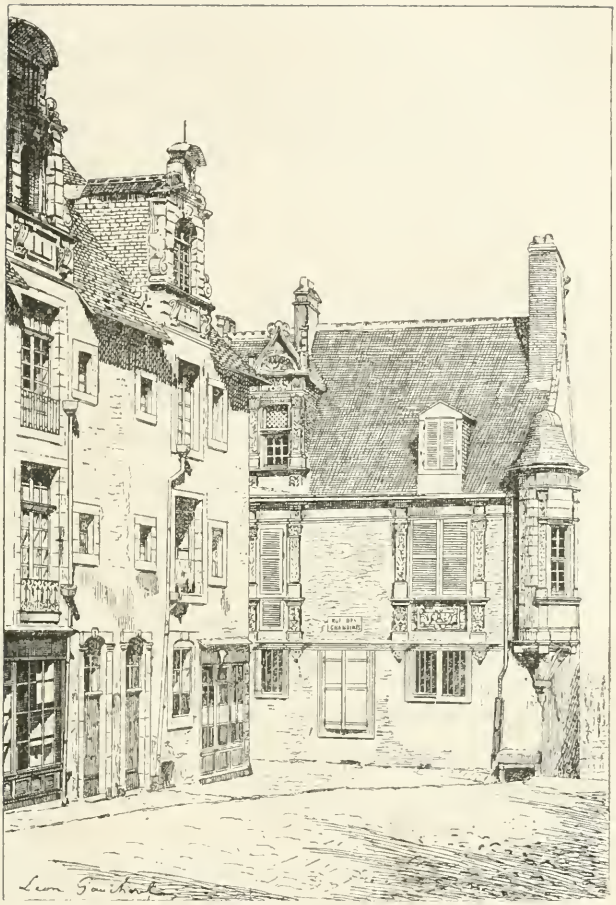

LA RUE DES CHANOINES AU MANS

cliquetis de sabres et bruit d'éperons. Le soldat français vient rendre hommage à la Beauté. Alors, embrassades ou horions, chansons ou cris de rage. Hein! Chauvin, quel paradis terrestre!

Tournons à gauche, marchons, marchons!.. Les appels se font encore entendre,... ils deviennent rares,... plus rien. De nouveau le silence; la solitude de nouveau.

La nuit tombe. A la haute tour de Saint-Julien, une cloche tinte... Des portes s'ouvrent, des ombres sortent; elles s'engagent dans la rue; elles se hâtent vers l'église. Des prêtres. Nous sommes maintenant dans la ville du prêtre...

Formidable contraste! Oui, elles sont là pressées l'une contre l'autre, la créature qui se damne et la créature qui sauve, — le péché et le pardon; le blasphème et la prière; le rire mainte fois fait de larmes et la larme souvent faite de rires: la fille de joie et le prêtre... Elles sont là, toutes deux, depuis bien des siècles,

abritant leur double misère dans l'ombre sainte de la basilique, — sous l'œil du grand Christ de pierre, qui, impassible, regarde tout cela.

CHAPITRE II

L'ANTECHRIST

Ce jour-là, jour de dimanche, dans un des recoins perdus de la haute ville se jouait une scène vraiment étrange.

Six heures sonnaient. De la tour de la cathédrale s'envolaient, trois à trois, les tintements de l'angélus du matin; mais l'aube ne blanchissait pas encore la frange de l'horizon, et la nuit de janvier enveloppait toujours le Mans de ses ténèbres : sur toute la montagne s'étendait la solitude et pesait le silence.

En ce moment, pourtant dans le noir de la sombre rue des Chanoines, s'élevait un bourdonnement d'hommes; on y marchait, on y parlait. Des formes humaines se glissaient mystérieuses, et disparaissaient soudain..

UNE VIEILLE RUE DU MANS

C'était des campagnards en habits de dimanche, quelques citadins, la tête enfouie dans le manteau; c'était aussi des femmes embéguinées de noir. Tous, ils se faufilaient prestement dans la venelle, rasaient la muraille, se retournaient brusquement, puis précipitaient leur marche, — ombres se hâtant dans l'ombre.

Vers le milieu de la ruelle se renfonçait, sous un pignon, un logis délabré à porte basse. Là, chacun s'arrêtait et frappait à main discrète; alors, un judas s'entre-bâillait et un visage ridé de femme apparaissait sous la chandelle. Quelques mots étaient murmurés en grand mystère : aussitôt, pour livrer passage, la porte s'ouvrait sans bruit; sans bruit, elle se refermait aussitôt.

Cette maison était celle d'un vieil homme nommé Turpin-Ducormier.

Un étrange personnage!... La rumeur du quartier prétendait que jadis il avait été prêtre, même curé, — curé de Coulaines, près le Mans.

Aucuns se souvenaient d'avoir ouï sa messe et entendu son prône. Mais, disait-on, les jours de quatre-vingt-treize l'avaient rendu fou... Pauvre M. Turpin ! A présent, il refusait de porter la soutane et ne voulait plus revêtir que l'habit de paysan, — tout comme aux mauvais temps des jacobins et des terroristes. Morose et soucieux, il vaguait par les rues de la ville, marmottant d'incompréhensibles paroles ; et les commères se le montraient du doigt, les galopins le suivaient en riant. Aussi, les bonnes langues du voisinage le daubaient fort : « Un impie, qui jamais n'entrait dans une église, même aux saints jours de Noël et de Pâques!..... D'ailleurs, fantasque et si plein de mystère!..... Pourquoi sa porte demeurait-elle close pendant des journées entières ? Notre homme était donc absent ? Qu'allait-il faire, le vieux coureur, et par monts et par vaux ?... » Détail bizarre : tous les dimanches, Turpin était de retour à la ville ; mais c'était pour se claquemurer au logis et ne se déranger ni pour messe, ni pour vê-

pres. Évidemment, le bonhomme prétendait faire scandale : il osait narguer Dieu!... Et pourtant, que de fois on l'avait vu s'arrêter devant le porche de Saint-Julien, s'agenouiller sur les marches, courber sa tête chenue, pousser de gros soupirs et verser de vraies larmes. Des remords!... Bah! le diable reprenait tôt sa proie. Un prêtre venait-il à passer? Vite, le Turpin s'enfuyait. Un prêtre voulait-il lui parler? Le maniaque s'écartait avec terreur, ou invectivait, plein de rage. « Va-t'en, va-t'en, avait-il crié un jour; toi, tu as damné ton âme, laisse-moi sauver la mienne!... » Sauver son âme... Ah! pauvre vieux!... Malheureux fou!...

Or, ce matin-là, la maison du fou était bien maison selon la folie...

Dans le grenier de l'étroit logis, des hommes et des femmes se trouvaient entassés par douzaines. Tous ces gens étaient agenouillés en dévote posture, le livre d'heures ou le chapelet à la main. Au fond du grenier se dres-

sait un autel, et, sur l'autel, entre deux cierges, un tabernacle.

Turpin, revêtu de la chasuble, disait la messe...

Étrange messe, en vérité! Pourquoi donc, en ce jour aliturgique, le célébrant portait-il l'ornement violet comme aux semaines de Carême et comme en temps de pénitence?... Quatre autres prêtres, en surplis et en étole, étaient assis près de l'autel. « *Parce, Domine,* psalmodiaient leur voix, *parce populo tuo.* » Et, dans un sourd murmure, l'assemblée reprenait le verset propitiatoire. Après l'Évangile, Turpin se rangea sur la droite; alors, un des prêtres gravit les marches de l'autel et se tourna vers le peuple.

Un nom circula dans l'assistance : « Bucy! c'est M. Bucy! »

D'une voix vibrante, l'homme commença une harangue et la parole s'échappa de ses lèvres, impérieuse.

« Aujourd'hui, disait-il, troisième dimanche

de la vingt-unième année de la nouvelle captivité de Babylone, voici ce que l'Éternel Dieu te commande par ma bouche, Israël :

« Un homme s'est levé sur toi, plus méchant que Pharaon, plus exterminateur que Sennachérib, plus sanguinaire que Néron... Et il t'a lié avec des chaînes d'airain, Israël; il t'a frappé, Juda, de sa verge de fer... Qu'il soit anathème! »

— Qu'il soit anathème! répéta l'assemblée.

« Et des lévites se sont rencontrés, des prêtres pour oser crier : « Qui est semblable à lui ? » Alors, blasphémateurs de l'Éternel Dieu, ils ont adoré l'Homme... Qu'ils soient anathèmes!... »

— Anathèmes! répéta de nouveau l'assemblée.

« Oui, anathème sur vous, évêques et prêtres qui avez accepté les Concordats de Buonaparte, qui avez consacré sa bigamie, qui avez applaudi à la captivité du vicaire de Jésus-Christ!... Car il est écrit : « Mauvais prêtres,

« je vous ferai descendre vivants dans l'en-
« fer. »

« Anathème sur vous, renégats, qui communiquez avec ces prêtres, recevez leurs sacrements, et mangez leurs hosties faites de la chair du diable!... Car il est écrit : Ils mangent « et ils boivent leur condamnation. »

« Anathème sur vous, ô lâches, qui obéissez aux lois de conscription, revêtez la livrée du soldat, et, pour complaire à l'Homme, vous faites égorgeurs d'hommes!... Car il est écrit : « Celui qui frappe par l'épée périra par l'épée! »

« Anathème sur vous, timides, qui, par crainte du publicain, payez l'impôt et entretenez ainsi les tueries de l'Homme... Car il est écrit : « Vous n'obéirez qu'à vos princes légitimes! »

« Anathème sur vous, tièdes, qui préférez la honte de votre silence au danger de votre révolte... Car il est écrit : « Malheur à ceux qui « en pareils jours ne s'enfuiront pas vers la « montagne. »

« Voilà ce que te dit l'Éternel Dieu, Israël... « Comprends! »

L'assemblée devenait houleuse : plusieurs assistants s'étaient dressés debout : « Ana- « thème! anathème! » criaient-ils...

Et voilà qu'une rumeur court parmi ce peuple : « Le prophète! » demande une voix.

« Élie! Élie! » répètent d'autres voix.

Près de l'autel, une porte s'ouvrit.

Un homme entra d'abord, un vieux prêtre à la tête caduque, au visage énergique. Il s'avançait revêtu d'une chape et tenant un cierge à la main.

« Grangeard! dit quelqu'un, l'abbé Grangeard, notre père à tous!... »

Un peu de temps s'écoula, et un second personnage apparut.

C'était un tout jeune homme à la face blafarde, aux yeux brillants. Une longue robe de laine blanche enveloppait son maigre corps; une ceinture bleue le serrait à la taille; de ses épaules tombait une peau de chèvre. D'une

marche saccadée, presque automatique, le nouvel arrivant franchit le seuil, et fit quelques pas vers l'autel. Tous les fidèles étaient debout.

« Le prophète!... le prophète!... ».

Plusieurs le reconnaissaient :

« Eh! oui, c'est le petit Fleuriel, celui de Mont-Saint-Jean... Nos bons prêtres ont recueilli l'orphelin... Un nouveau Samuel!... Le Seigneur l'a visité de sa visitation... Hosanna pour toi, Élie!... Gloire au plus haut des cieux! »

Un fauteuil fut apporté devant l'autel; le prophète y prit place.

« A genoux! » commanda le prêtre Grangeard : « *Pater noster!* » — et le murmure de trente voix récita l'Oraison dominicale... « Premier chœur des anges, *Ave Maria!* » — et par dix fois bourdonna la Salutation angélique.

Assis, pendant ce temps, Élie demeurait les mains jointes, ne parlant pas, ne bougeant

pas... Tout à coup, un tressaillement agita son corps, sa tête se renversa en arrière, ses yeux roulèrent dans leurs orbites...

Le prêtre Grangeard se leva : « Il voit! » cria-t-il.

Un spasme nouveau secoua le prophète.

« Il voit! il voit! » répétèrent les assistants...

Alors Grangeard, d'un ton impérieux : « Au nom de l'Éternel Dieu, parle donc, toi qui vois! »

Celui qui voyait parla :

« La fumée!! la fumée du puits de l'abîme! Le soleil et l'air en sont obscurcis... Hélas! hélas! Babylone, la grande ville! comment ta condamnation est-elle venue?... Pourquoi es-tu la demeure des démons et le repaire de tout esprit immonde? »

Le prophète fit une pause.

— Il voit la Révolution, dit Grangeard s'adressant au peuple; il aperçoit ses forfaits. Pleure, oui, pleure sur la pauvre France!

Le prophète reprit :

« Je vois encore!... De l'abîme monte la Bête; de ses pieds elle brise un diadème... Elle reçoit le pouvoir de faire la guerre aux saints et de les vaincre... Mais l'Éternel Dieu lui dit : « Ta puissance ne durera que quelques mois. »

— Robespierre! dit le prêtre Grangeard.

Élie continua :

« Ah! la tête de la Bête est comme blessée à mort!... Hélas! son sang répandu engendre un autre démon... Quel est celui-ci qui s'avance, monté sur un cheval blanc?... Il part en vainqueur pour remporter la victoire... L'Antechrist!... Ah! ah! ah!... que de sang! que de sang!... »

— Bonaparte! Il voit Bonaparte! murmura Grangeard en frissonnant.

« Sur la tête de l'Antechrist, dix couronnes: sur son front, un nom de blasphème!... »

Grangeard interrompit :

— Napoléon, empereur des Français, est le

nom de blasphème. Il a pour anagramme : Un pape serf a sacré le noir démon!

La voix du prophète s'affaiblissait :

« Et derrière le cheval blanc galope un cheval de couleur pâle, et Celui qui est monté dessus s'appelle la Mort... Sortez de Babylone, mon peuple, sortez, de peur que, participant à ses péchés, vous n'ayez aussi part à ses plaies! »

Le voyant laissa retomber sa tête en arrière, et il se fit un grand silence... Mais tout à coup, comme poussé par une main invisible, Élie se dressa sur ses pieds :

« Debout! cria-t-il d'une voix stridente, Gédéon, debout!... Humble batteur de blé, prends ton fléau. L'Ange te dit : Salut à toi, très fort et vaillant homme! »

Et le bras du prophète s'abattit; son doigt pointa vers un des fidèles, agenouillé au premier rang.

Celui-là était un homme jeune encore, à la face entièrement rasée, aux longs cheveux re-

jetés en arrière; il portait un grossier costume de paysan, une veste de laine bise et de hautes guètres de cuir.

L'assemblée entière regardait. « Le saint! disait-elle, l'élu de Dieu!... Il a le signe! »

Mais lui, s'était levé, et ses mains ouvertes s'agitaient comme avec épouvante : « Non, non, bégayait-il; pas moi, pas moi!... Je ne suis que le dernier d'entre vous... » — Puis, lourdement, ses genoux retombèrent sur le sol.

Maintenant, Élie, affaissé sur son siège, demeurait immobile, tout pareil à un mort. On l'emporta. La messe s'acheva sans autre incident. Une demi-heure plus tard, la maison de Turpin avait recouvré solitude et silence.

Seul, pourtant, au pied de l'autel, le paysan à la veste de laine bise était resté à genoux. Il semblait absorbé par sa prière et abîmé dans une vision. Un homme s'approcha et lui toucha l'épaule.

L'extatique releva la tête :

— M. Tranquille parmi nous !... Lui à notre Église !

Mais celui-ci :

— L'heure presse !... Là-bas, on s'impatiente... Les gendarmes remplissent Sillé. Il en vient du Mans et d'Alençon, de Laval et de Mayenne, d'Angers et de Tours ; il en vient de Paris. Cavalier les commande.

Le paysan se leva et fit quelques pas pour sortir... Alors, comme il allait franchir le seuil, tous les prêtres, rangés devant la porte, s'inclinèrent, et l'un d'eux, d'une voix respectueuse :

— Salut à toi, très fort et vaillant homme ; à toi, l'élu de Dieu, salut !

CHAPITRE III

UN « FRUIT SEC » DE L'ÉPÉE

Certes, le colonel Jacques Cavalier était un brave, mais un brave bien malechanceux. Ses états de service pouvaient se résumer ainsi : dix campagnes; cinq blessures; actions d'éclat et citations sans nombre; — récompense : officier de gendarmerie.

Il était Languedocien et fils de la balle... Un vrai garnement dans son enfance, le petit Jacques; un de ces gars dont les parents n'espèrent rien, pas même en faire un curé. A treize ans, le morveux prenait le mousquet, — soldat au régiment de Royal-Marine; à dix-neuf, il portait l'épaulette, — officier au premier bataillon franc de la République : petit effet de la grande Révolution.

De quel amour il s'était mis à l'aimer, cette Révolution donneuse d'épaulettes! Pour cette chérie, comme il s'était aligné sur tous les champs de bataille de l'Europe, sabrant les tyrans et les abjects suppôts des tyrans! « Sus! » aux Prussiens du vieux Brunswick, et « Feu! » sur les kaiserlicks de Würmser, — voilà pour l'actif. Coups donnés, mais aussi coups reçus; deux balles et des éclats d'obus, — voilà pour le passif... Bah! fortune de guerre et bonne fortune... puisque, à dix-neuf ans, on est lieutenant; à vingt ans, capitaine; à vingt-cinq ans, commandant; à vingt-sept, colonel!

« Un brave, ce Cavalier! avait dit le général en chef Bonaparte; je le veux dans mon état-major. » Et il l'avait emmené en Égypte.

En Égypte!... Pauvre Cavalier!... Là-bas, sous l'azur implacable du ciel, sur cette terre d'airain, le mal du pays l'avait mordu au cœur... Ah! revoir la France! Frissonner sous les bruées! Repaître son regard de verdure!... Et puis, que d'autres regrets encore! On a

vingt-neuf ans et on aime, au loin... Lui aussi, le colonel, s'était mis de la « faction des amoureux à grands sentiments », de ceux qui « passent les nuits à chercher dans la lune l'image réfléchie de leur idole ». Comme Berthier, son général, volontiers il eût dressé un autel dans sa tente, et sur cet autel, parmi les palmes et les lauriers-roses, placé le buste de sa « Beauté », — une Beauté italienne qui se morfondait à Lyon, inconsolable, même inconsolée... Mais, hélas! quel espoir pour une âme sensible d'être comprise par un citoyen Bonaparte? Quoi! pour tout réconfort, recevoir l'ennui d'organiser le régiment des « grenadiers-dromadaires »! Et, entre deux soupirs, Cavalier les faisait évoluer de Thèbes à Memphis, ses grenadiers-dromadaires... Les étranges soldats!... Une vignette les représente moustachus et grognons, accroupis sur leurs grands méharis blancs; leurs plumets écarlates ondulent sous le bleu du ciel; leurs sabres et leurs mousquetons projettent des éclairs... Ils

passent,... et dans le lointain, se profilent les trois montagnes sépulcrales des Pharaons, les Pyramides, — tandis que, de ses yeux de granit, le Sphinx semble contempler avec colère ces violateurs inconnus de la poussière égyptienne...

Régiment invincible, — mais quand il voulait se battre. L'Anglais pouvait en rendre témoignage. Ne s'était-il pas avisé, l'Anglais, d'établir une redoute derrière le lac Maréotis!... « Une redoute? Par Bellone, si on l'enlevait!... » La nuit est belle. Les grenadiers entrent dans l'eau; silencieux, ils fendent le flot; ils abordent. A la rive opposée, pas de sentinelles; l'ennemi dort; ô fortune!... On met pied à terre, on rampe, on grimpe, on est déjà dans les embrasures des canons. — « To arms! » — Ah! non, trop tard! Il faut se rendre... Et l'Anglais se rendit... Damned!...

Oui, mais l'Anglais prit sa revanche.

Ce fut le 1er mai 1800, peu de temps après le jour où le citoyen Bonaparte avait déserté

son armée pour aller défenestrer son gouvernement. Le régiment, cette fois-là, refusa net de se battre. Il avait donné en plein dans une embuscade. Autour de lui, des milliers d'habits rouges, et du canon : « En avant! » criait Cavalier... Les grenadiers ne bougeaient pas... « En avant! en avant! » « — Non, non! hurlèrent cinq cents voix, en France! »

Deux mois plus tard, des frégates anglaises déposaient les grenadiers sur la côte de Provence, mais sans armes et sans drapeau... Les malheureux avaient capitulé.

La colère du Premier Consul parut terrible; elle s'exhala en grands mots sonores : « Ce Cavalier!... un nouveau Posthumius!... A Rome, on l'eût rendu aux Samnites; on l'eût encore frappé de verges sur le Forum... » Bonaparte parla de conseil de guerre, même de fusillade... Fanfaronnade d'indignation, comédie de fureur. L'année même, pour tout châtiment, « Posthumius » était nommé colonel de gendarmerie.

Et, depuis douze années, Cavalier était colonel. Il habitait Alençon, alors la résidence du commandant de la 3e légion. Tout d'abord, il avait montré un beau zèle, inspectant et visitant ses quatre compagnies de gendarmes, et se flattant, sans doute, d'un avancement prochain. Or, pendant ce temps, l'année succédait à l'année, la bataille à la bataille, l'Empire à la République. Les grandes tueries napoléoniennes faisaient rage, mais sans lui. Sans lui, Ulm et Austerlitz, Iéna, Eylau et Friedland, Eckmühl, Essling et Wagram, Smolensk et la Moskowa. On le dispensait de la peine, mais on le privait de l'honneur... Et pendant ce temps encore, les cadres des généraux de brigade s'élargissaient en d'alléchantes proportions : — deux cent quarante-cinq généraux dans l'Annuaire de 1804; — deux cent cinquante-neuf en 1807; — trois cents quatre-vingts en 1812... Hélas! Cavalier n'était toujours pas parmi ceux-là!

O douleur! voir des camarades revêtir l'habit chamarré et ceindre l'écharpe, — et soi-

même se sentir condamné, jusqu'à l'heure dernière de la retraite, à porter la culotte chamois et le chapeau en bataille du gendarme!... Rencontrer par les salons ou dans la caserne des êtres, jadis vos subalternes, aujourd'hui vos supérieurs, — et être contraint de leur sourire en les appelant « mon général! » Oui, douleur sans égale, paraît-il, entre toutes les douleurs humaines... Donc, Cavalier briguait, pétitionnait, sollicitait, suppliait. Les ministres de la Guerre l'avaient pris à la fin en pitié. Le prince de Neufchâtel, ci-devant citoyen Berthier, un ami d'Égypte; le duc de Feltre, ci-devant citoyen Clarke, un ami d'Italie, avaient soumis à l'Empereur et Roi de timides propositions d'avancement. Mais, à chaque tentative, l'Empereur et Roi de dire : « Cavalier? je le connais!... un bien brave homme... Pourquoi a-t-il été malheureux? »

Il n'aimait pas les gens malheureux.

Lors, Cavalier s'était résigné. Il s'était marié, marié à la « Beauté », cause peut-être de tant

d'infortune, et sa famille croissait, absorbant sa pensée, gênant ses mouvements. Aujourd'hui, adieu le beau zèle d'autrefois ; plus rien qu'une simple régularité méthodique. On s'en plaignait aux bureaux de la Guerre; on y tenait le colonel pour un gendarme sans conviction. En 1809, les bandes de réfractaires du Bas-Maine n'avaient pas été exterminées par lui d'une façon satisfaisante. En 1812, lors de la disette normande, Cavalier, en entendant le grand cri de la faim, s'était senti pâlir, et il n'avait pas sabré en conscience. Aussi, maintenant, les notes de son dossier contenaient d'inquiétantes mentions : honnête homme, mais mou et sans énergie.

Le 12 janvier 1813, Jacques Cavalier recevait l'ordre de se transporter à Sillé et d'y réprimer « à outrance » le brigandage.

Le 19, le colonel faisait son entrée dans la ville.

CHAPITRE IV

LES CHOUANS!

Dans les derniers jours du mois de janvier, la placide bourgade de Sillé-le-Guillaume avait pris l'aspect d'une ville des bords de l'Elbe, toute bruyante du fracas militaire. Installé dans la maison du maire, Campan, le colonel Cavalier pouvait contempler un spectacle bien plaisant à ses yeux : celui de 600 gendarmes rangés sous ses ordres.

Ils étaient là, en effet, 600 gendarmes tirés des légions d'Alençon et de Caen, d'Angers et de Rennes ; gendarmes à pied et à cheval, en guêtres et en bottes ; vieux gendarmes et élèves gendarmes, des « brisques » et des « blancs-becs ». Pour les commander, de nombreux officiers, tous vrais durs-à-cuire et francs

lapins. De l'aube au crépuscule, on entendait retentir la trompette : la diane, l'appel, le pansage, l'abreuvoir, la propreté, le bouteselle, les deux soupes, le rassemblement, la retraite, l'extinction des feux ; durant la nuit entière, « qui vive ! » et « patrouille ! » Entre temps, les estafettes se croisaient et s'entrecroisaient, brûlant le pavé, s'élançant au galop sur l'escarpement des rues, pour porter les dépêches de M. le colonel commandant en chef.

Pourtant, si beau qu'il fût, le spectale avait tôt lassé l'habitant de Sillé-le-Guillaume. Tant de gendarmerie le fatiguait. Loger six cents soldats dans trois cents maisons est problème difficile à résoudre, à moins d'en caser deux par maison : or, par maison, on en avait casé deux, plus leurs chevaux. Tous ces braves se montraient difficiles, voire délicats. Ils fournissaient le pain, mais exigeaient la soupe, en outre le rata, toujours le vin, souvent l'eau-de-vie ; à eux, d'ailleurs, le bon lit comme la meilleure

chambre... et « au grenier le bourgeois! »

Le bourgeois geignait et se lamentait. Ah! mieux eût valu cent fois héberger le voltigeur, le hussard, le dragon, même cette pratique de Polonais! Avec ceux-là, du moins, entre deux verres, on pouvait rire, chanter la romance, parler de la grivoise, et jouer à la drogue. Mais avec ces gendarmes rabat-joie, aucun agrément. Tous pères de famille et regrettant leur gendarmerie. De plus, austères; chiches de baisers pour Mathurine, oui, mais si prodigues de coups de bottes pour Mathurin! Fi! de pareils compagnons!... et la peste du Chouan!...

Le Chouan, cependant, continuait la série de ses exploits. Partout on signalait la présence de gens à la figure noircie et aux sobriquets bizarres.

Le 15 janvier, ils battaient le pays qui s'étend au sud de Sillé; ils entraient à Parennes, à Saint-Symphorien, à Neuvillette, à Torcé. Près de ce dernier bourg, ils pillaient un châ-

teau et en découpaient la toiture de plomb pour fondre des balles.

Huit jours plus tard, nouveau champ d'opération : les « brigands » se promenaient à l'est et au nord; Conlie et Vimarcé recevaient leur visite.

La semaine suivante, le tocsin tintait aux églises de Jublains et d'Izé: les Chouans passaient par là.

Les gaillards se montraient, d'ailleurs, fort ingénieux et très méthodiques. Ils se ruaient à l'improviste sur un village, et d'abord pénétraient dans le logis du maire :

« Bonjour, monsieur le maire. Ce sont les gars mainiaux!... Oh! n'ayez crainte!... tous de francs cœurs, les gars mainiaux... Nous venons faire une petite visite à vos administrés... Prenez une plume et de l'encre : suivez-nous! »...

Alors, on allait de porte en porte. Dans chaque maison, on enlevait les armes et on faisait rafle des provisions... — le tout, prestement et

à la bonne franquette. Chez le gros fermier, la halte était plus longue : on « causait ».

— « Voyons, toi, le richard, tu feras bien une petite aumône aux saints du paradis?... Donne-nous donc les deux cents écus cachés dans ta cave, tu sais... derrière les fagots... Ah! et les cinquante napoléons enfouis dans ton bahut, au fond des bas de laine! »

Le richard se débattait, criant au voleur.

« Des voleurs? les gars mainiaux?... Doux Jésus!... des emprunteurs... On va te donner un reçu... Ecrivez, monsieur le maire!... »

Et le maire, piqué du sabre, libellait un reçu : au bas de la pièce, un des Chouans apposait une croix. « Va! va! l'ami... c'est de l'or en barre! »

Bientôt, les maires accoururent par dizaines à Sillé-le-Guillaume. Ils refusaient à retourner dans leurs villages. Le colonel Cavalier s'indignait : « Vous, un fonctionnaire public, trembler de la sorte?... Que craignez-vous donc?... L'Empereur n'est-il pas là pour vous défendre?

Donnez l'exemple!... Si les brigands reviennent, recevez-les à coups de fourche! » — Et un juron accentuait la harangue. Éloquence dépensée en pure perte. Aûcun de ces maires ne se sentait le cœur de donner l'exemple et de manier la fourche.

Avec eux, arrivaient de nombreux acquéreurs de domaines nationaux, abandonnant leurs bordages et leurs mesnils. Ceux-là racontaient également d'effrayantes histoires.

Le brigand, disaient-ils, entrait chez eux de préférence. Il aimait à « causer », mais de nuit, sans lumière, et à la flambée des fagots de broussailles : bonne méthode pour faire éventrer promptement les sacs d'écus et les rouleaux de napoléons d'or. Sous l'épouvante d'une « petite chauffe », un closier avait dû compter douze cents francs; un autre dix-sept cents.

Aussi, les auberges de Sillé regorgeaient de fugitifs, réclamant assistance et implorant protection.

Un nom remplissait toutes les bouches :

Sans-Façon. Le coquin! c'était lui qui dirigeait cette Chouannerie. Partout on le signalait avec son manteau vert, son chapeau à claque et son plumet blanc... Mais il n'était pas seul. Des lieutenants le secondaient aujourd'hui : un certain *Marche-à-Terre,* un nommé *le Généreux,* un troisième dit *le Capitaine.* Tous, d'ailleurs, des êtres féroces, découplés en Hercule, et vraiment effroyables sous leurs larges chapeaux à rubans blancs. Quant aux soldats de la bande, nul ne les avait comptés. Ils étaient vingt... ils étaient cinquante... ils étaient cent, — au dénombrement fait par la terreur.

Le colonel Cavalier commençait à perdre patience.

Enfin il était prêt et il avait son plan, — un plan ingénieux et logique... Puisque le Chouan se montrait partout à la fois, partout à la fois devait se montrer le gendarme. Évidemment. Or, pour obtenir si beau résultat, point ne

fallait opérer par grandes masses, mais éparpiller ses forces, lancer colonnes sur colonnes, au nord, au sud, à l'est, à l'ouest, prodiguer les marches et multiplier l'attaque.. Manœuvres divergentes.

Le 25 janvier, les battues commencèrent.

L'hiver sévissait encore et faisait rage ; la bise gémissait toujours par rafales et poussait la neige devant elle, — cette neige qui là-bas, dans les steppes de la Russie, enserrait dans son linceul 200,000 cadavres français... Les ravines tortueuses, seuls chemins du Bas-Maine, étaient combles jusqu'aux bords. En de telles fondrières, sur la flaque d'eau glacée ou le verglas miroitant, nul ne pouvait s'aventurer à cheval; les gendarmes durent donc mettre pied à terre et se transformer en fantassins. Ils s'enfonçaient dans cette neige boueuse jusqu'au ventre, y traçant comme un vaste sillon. Devant eux, le chemin montait, descendait, se tordait, s'allongeant sans fin. A droite

et à gauche, sur leur tête, la coudraie frissonnante étendait ses rameaux pailletés de givre, et, derrière les grandes haies, — de la neige encore... Parfois, à la lisière d'une forêt, la colonne venait se butter contre des loges. Toujours elles étaient vides. L'être qui gîtait sous ce fumier était allé se terrer dans le bois... Parfois, aussi, entre les rameaux bordant la sente, apparaissait une face de paysan. Elle regardait, hébétée. On appelait l'homme : « Hé! l'ami ». L'homme s'enfuyait : « *Les patauds! les patauds!* » — et il disparaissait dans la saulaie voisine... Enfin, vers le déclin du jour, dans la brume lointaine, se profilait un village. On hâtait le pas. Au clocher de la vieille église, un glas tintait à petits coups pressés. Le village paraissait désert; toutes les fenêtres étaient closes. A la première maison, on frappait de la crosse et de la botte ; pas de réponse, mais, derrière la porte, un murmure de voix et de chuchotements :

« Les Bleus! les Bleus! »

On heurtait de nouveau avec colère : le loquet était enfin tiré, et une vieille femme se montrait sur le seuil :

— « Les gendarmes! Que viennent-ils faire dans une maison honnête ?

— A manger et à boire!

— Bonne sainte Vierge! la huche est vide et le cellier à sec... »

Le chef de la colonne courait chez le maire · le maire était absent... Il sonnait à la porte du curé : le curé arrivait tout souriant :

— « Bonjour, monsieur.

– Vous avez des Chouans dans la commune!

— Des Chouans!... Des Chouans! » — et le bon prêtre, joignant les mains, demandait, l'ingénu! quel était le sens d'un tel mot...

Bref, partout la candeur de l'innocence.

A la nuit, les colonnes rentraient au quartier général, harassées, affamées, grelottantes, furibondes. Toutes faisaient le même rapport : « Rien dans la plaine; rien dans les bois; dans

les villages, rien encore!... En vérité, mon colonel, rien... rien! »

L'impatience de Jacques Cavalier devenait de l'exaspération.

CHAPITRE V

NOUVELLE APPARITION DE SANS-FAÇON

Le 8 février au matin, un jeune garçon entrait au quartier général et demandait instamment à voir le « grand chef des Bleus ».

Introduit devant le colonel Cavalier :

— Voulez-vous prendre *Sans-Façon,* lui dit-il. C'est aisé. Le capitaine n'est pas loin d'ici, à trois petites lieues, dans les bois de la Charnie.

Le colonel regarda l'enfant... C'était un jouvenceau d'une quinzaine d'années, à la figure naïve et aux yeux niais.

— Peux-tu nous y conduire ?

— Oui-dà.

— Que désires-tu pour ta peine ?

— Rien : le plaisir d'être agréable aux bons Bleus.

Ce mot de « Bleus », revenant par deux fois dans la bouche du petit paysan, étonna fort Jacques Cavalier :

— Qu'appelles-tu les « Bleus » ?

L'enfant se mit à rire.

— Les Bleus ? pardine !... ceux-là qui guerroyent contre le bon Dieu et la sainte Vierge : les soldats de la République... vous autres, Monsieur !

Le colonel se leva, tout ébahi.

— Nous ne sommes pas en République, imbécile, et nous servons l'Empereur... Aimes-tu ton Empereur ?

Le gars roulait des yeux effarés et tournait son chapeau entre ses doigts.

— Aimes-tu ton Empereur ? répéta Cavalier.

Le jeune fieu demeurait toujours interdit et bouche béante, mais enfin :

— Qu'est cela, l'Empereur !

— Napoléon !

— Napoléon?... Je ne connais pas... M. le curé ne nous en a jamais parlé...

Le colonel Cavalier resta muet de stupeur... Ainsi donc, ce nom alors proclamé le plus grand d'entre les noms des mortels; ce nom tonné par le canon en tant de batailles et jeté à tous les vents de l'Europe par les cloches de toutes les cathédrales; ce nom que la pâleur des rois disait terrible et que le râle des peuples disait infâme; ce nom de larmes, ce nom de sang, ce nom de gloire, — Napoléon!... à quelques lieues à peine du Paris impérial, des Français ne le connaissaient même pas!...

L'heure, toutefois, n'était pas aux réflexions philosophiques. Le colonel fit appeler sur-le-champ un de ses officiers, le lieutenant Lacroix.

Ce lieutenant Lacroix, soldat blanchi dans le métier des armes, avait longtemps porté l'épaulette dans la première demi-brigade des Vétérans impériaux. Il ne servait que depuis

peu d'années dans la gendarmerie. Mais, actif et allègre, malgré son âge, le vieil homme s'était acquis un beau renom parmi les rabatteurs et les traqueurs de réfractaires. Le colonel Cavalier estimait fort cette moustache.

— Prends vingt-cinq hommes avec toi, lui dit-il. *Sans-Façon* est dans le bois de la Charnie. Ramène-le mort ou vif... Cet enfant te servira de guide.

Un quart d'heure plus tard, Lacroix et les vingt-cinq gendarmes se mettaient en route.

Le froid était piquant; le vent soufflait, âpre et glacial; des flocons de neige voltigeaient dans l'air, tournoyant sous la bouffée... La petite troupe franchit le ruisseau de la Vègre, gravit la montée de Parennes, traversa le hameau désert, et, sans arrêt, poursuivit hâtivement sa route. Tout semblait morne et silencieux; derrière les émousses tordues par la bise, closeries et bordages se taisaient; à perte de vue, la campagne s'étendait, solitude. Enfin,

au sommet de la côte, apparut la Charnie, dressant les squelettes dépouillés de ses arbres, blancs sous le ciel gris.

La colonne entra sous bois. Longtemps elle marcha, foulant la mousse humide, écrasant la feuille fangeuse. Parvenue dans une clairière, elle fit halte... L'enfant, qui servait de guide, semblait décontenancé; il regardait autour de lui, avec inquiétude.

— Et *Sans-Façon?* lui demanda le lieutenant Lacroix.

— *Sans-Façon?...* Hier encore, il était ici; voyez plutôt. »

Le guide devait dire vrai. Des fagots à moitié consumés, de la cendre mêlée à la boue, des bruyères étendues sur le sol, tout indiquait une couchée récente; oui, le Chouan avait passé par là. Mais où se trouvait-il maintenant? Encore dans le bois, c'était probable. On chercha de nouveau sous le fourré et dans les éclaircies, par la brousse et dans le gaulier : aucune piste... On revint à la clairière.

Le jour s'embrunissait; la nuit descendait, une nuit de février, glacée, lugubre... En ce moment, là-bas, dans l'ombre de la vallée, une cloche faisait entendre un lointain *Angelus*.

— Où sonne-t-on ainsi? demanda Lacroix à son guide.

— A Torcé, répartit l'enfant.

Le lieutenant réfléchit quelques minutes; puis, appelant son maréchal-des-logis :

— Vous allez bivouaquer ici; la battue recommencera demain. Moi, je me rends à Torcé pour avoir des nouvelles de *Sans-Façon*. A la première heure, je serai de retour.

— Fort bien! mon officier, dit le « marchi » souriant des lèvres et rageant du cœur...

Le lieutenant prit avec lui huit hommes et s'éloigna. Bientôt l'escouade sortit de la forêt et s'engagea dans un chemin creux menant à Torcé.

La neige ne tombait plus. Dans le ciel en

tourmente, les nuages déchirés découvraient par instants un large croissant de lune; par instants, une blancheur blafarde s'étalait sur le noir du chemin creux...

Rapidement, les gendarmes descendaient entre les coudriers bordant la sente. Ils marchaient, le mousqueton sous le bras, l'échine pliée, la tête enfoncée dans les épaules,... et ils allaient, ils allaient...

Le village n'était plus loin. Déjà on entrevoyait quelques lumières tremblotant dans la brouée; déjà on pouvait entendre pleurer les chiens de garde; quelques pas encore... Tout à coup, de derrière la haie, surgit un homme de haute taille et de carrure gigantesque : un long manteau l'enveloppait, un chapeau à claque couvrait sa tête.

— Vous cherchez *Sans-Façon,* cria-t-il; le voici!

Vingt canons de fusil sortirent des broussailles; vingt coups de feu retentirent... Les neuf gendarmes tombèrent.

UNE BATTUE DANS UN CHEMIN CREUX

Une bande d'hommes armés sauta sur la route.

— Achevez-moi ça! commanda le personnage au manteau.

Une décharge nouvelle suivit cet ordre.

— Maintenant, au large!...

Et les hommes se dispersèrent.

Lacroix, atteint de cinq balles, râlait : ses huit compagnons gisaient à terre, presque tous blessés à mort. Longtemps ils appelèrent dans la nuit, hurlant la douleur et implorant le secours... puis le silence se fit, — le grand silence de l'hiver dans les grands bois.

Au matin, des villageois de Torcé ramassaient en souriant les corps de ces « Bleus » frappés au nom du bon Dieu, de la sainte Vierge et de *Sans-Façon*.

CHAPITRE VI

LES LIEUTENANTS DE SANS-FAÇON

L'assassinat commis près de Torcé remplit d'indignation Jacques Cavalier ; son cœur se gonfla de colère et de larmes. Mais, tout en pleurant sur le meurtre de son pauvre vieux Lacroix, l'honnête soldat s'occupait fort à le venger. Même, dans la journée du 12 février, la belle humeur reparut sur son visage : le colonel venait d'apprendre que *Sans-Façon* se trouvait à portée de son bras.

Le messager de la bonne nouvelle n'était autre que le cabaretier Bouhours, l'adjoint au maire de Jublains. Prisonnier des gars mainiaux depuis près d'un mois, cet homme avait réussi à s'échapper après mille traverses. Il racontait des choses étranges :

« Les brigands, disait-il, étaient nombreux, mais rarement ils opéraient en masse : batteurs de sentiers, coureurs de route, ils savaient trotter et jouer de la jambe... Ils se terraient sous bois, dans des caches pratiquées au temps de la « grande guerre », vraies tanières de renards connues d'eux seuls; là était leur trésor, là aussi leur arsenal... Tous gens du pays, patoisant le bas-manceau, mais s'affublant de noms baroques. Ces cadets-là s'appelaient *la Gaieté, Heurte-Bise, Monte-à-l'Assaut, Cœur-de-Lion, Tue-sans-Chagrin, Tue-en-Douceur,* et autres sobriquets mignons!... Parmi ces mandrins, on trouvait des capitaines, des lieutenants, des sergents, des soldats. L'officier portait du ruban blanc à son chapeau; le sergent, sur sa manche; le simple soldat épinglait à sa veste un cœur de drap rouge... Ils avaient des armes, beaucoup d'armes : des fusils à deux coups, de bonnes carabines anglaises, de la poudre fine, du petit plomb et des balles... L'argent bourrait leurs poches. Le soir, après

une journée de marche, on s'asseyait au feu du bivouac et l'on maniait les cartes. Alors, les pièces de six blancs, les écus, même les napoléons d'or, de rouler sur la mousse...

« Le grand chef de la bande était *Sans-Façon*... Un bien mystérieux personnage!... Je ne l'ai jamais vu, disait Bouhours, et pourtant, que de fois j'ai entendu murmurer son nom! Toujours partout et jamais quelque part, il surgit brusquement à l'heure du coup de main. Alors, au bruit du tocsin, quand crépite la fusillade, il apparaît soudain; soudain il disparaît, invisible. Un démon d'enfer!...

« En son absence, les lieutenants commandent. Oh! ceux-là, je les connais bien : le *Marche-à-Terre,* le *Généreux* et le *Capitaine*... Un bon diable, après tout, le *Capitaine,* et pas très méchant! Quand il est au camp, les curés arrivent. De drôles de curés, attifés en paysans, et sans soutane!... On ajuste trois pierres, on dresse un autel, et le curé dit la messe : le *Capitaine* la sert et tinte la sonnette. Tous les

brigands, à genoux, marmottent leur chapelet, mâchent des *Oremus;* puis on communie, et chacun mange son bon Dieu...

« Un homme surtout vient souvent goûter leur soupe, un homme jeune encore, à la face entièrement rasée, aux longs cheveux rejetés en arrière. Ce chrétien-là ne dit pas la messe, mais il fait le prône, et quel prône!... Un tas de mots sur « la Bête », « l'abîme », « l'homme pâle avec son cheval blanc », et cent autres rocamboles incompréhensibles, — du charabia!...

« Quand le *Généreux* commande, plus de curés dans le camp, mais des femmes, — de la gueuse. Quelle bonne brute, ce *Généreux!* Pour sa part, il courtise deux belles. Oh! mais, du chenu! Des dames en falbalas avec des turbans à plumes sur la tête,... des baronnes, peut-être bien aussi des catins. Le *Généreux* les cajole tour à tour à bouche que veux-tu; alors les ingénues se chamaillent et se montrent fortes en gueules. On fait cercle

autour d'elles et le *Généreux* se tord de rire... Les belles manières!... Ah! faillis gars! Chouans de malheur! Quel *alleluia* le jour où, vous plaquant contre le mur, on vous logera douze balles dans le corps. »

Le colonel Cavalier écoutait ce verbiage, et son secrétaire prenait des notes.

« Les brigands, continua Bouhours, sont en ce moment tout près de vous, dans la forêt de Sillé, au canton de la Courtalière... Garde à vous, messieurs! Ils s'agitent et préparent quelque mauvais coup; *Sans-Façon* doit être avec eux.

— Voilà qui va bien, dit le colonel; nous allons happer le gibier au gîte. Soyez notre guide.

Mais ces mots avaient coupé net les bavardises du cabaretier. Muet et blême, Bouhours secouait désespérément la tête.

— Non! non! pas moi, pas moi! Si j'obéis, demain les brigands reviennent à Jublains, mettent le feu à mon auberge et m'assomment

sans merci. J'en ai déjà trop fait, peut-être... Je ne veux pas! je ne veux pas!

Et promesses, prières ou menaces, l'homme ne voulut rien écouter.

Le colonel Cavalier était perplexe. Devait-il sans guide risquer l'aventure?... La tête penchée sur une carte du pays, il regarda les hachures noires figurant la forêt de Sillé : cette forêt s'étendait de l'est à l'ouest sur une longueur de plus de sept lieues. Impossible de l'envelopper par un cordon de troupes, même d'en barrer toutes les issues... Allons! on tâcherait d'enlever le Chouan par surprise ou de le forcer à la course... Grosse affaire!

Parmi les officiers attachés au quartier général, se trouvait un homme dont Cavalier faisait état : le lieutenant Blasson. Soldat des mieux méritants, Blasson était en outre gendarme ambitieux : à deux reprises, il avait sollicité, mais en vain, la croix de la Légion d'honneur, et cette fois s'était fait le serment de l'obtenir. Cavalier le fit appeler et lui donna

des instructions précises. Le lieutenant devait emmener soixante hommes, se glisser sous bois jusqu'à la Courtalière, reconnaître le Chouan et l'attaquer s'il n'était pas en force; en cas contraire, l'observer, garder son contact, et aviser au plus tôt le colonel : le colonel se chargerait du reste. « En route, Blasson, votre croix d'honneur est au bout du chemin ! »

CHAPITRE VII

ENCORE SANS-FAÇON

Le 13 février, de grand matin, les soixante gendarmes s'enfonçaient dans les bois de Sillé.

Un beau jour de dégel! Le soleil brillait; un vent attiédi causait à la forêt de chauds frissons; sur la ramure des arbres, la neige fondante s'égrenait par gouttes diaprées; la sente bruissait, devenue cascatelle; l'oiseau jasait au plus mystérieux du hallier...

Dans les tranchées, Blasson et ses hommes marchaient en bel ordre. Ils allaient, ils venaient, et le bruit cadencé de leurs pas troublait le vaste silence du bois profond. A droite et à gauche de la colonne, des flanqueurs sondaient le fourré... Une voix se fit entendre qui appelait: le lieutenant accourut. Dans un abatis, un

feu de bruyères fumait encore; des cartes traînaient, épandues sur le sol... Ah! ah! le repaire! Le fauve était lancé, mais il n'était pas loin; on tenait sa piste... Une fort belle piste : de larges semelles de souliers et des talons de sabots imprimés sur la terre molle... On suit la trace : elle menait hors du bois... En avant!!

En avant!... Les gendarmes se regardaient, effarés. Depuis le lever du jour, ils battaient la forêt sans répit... N'importe; en avant!... La piste s'engageait dans un chemin creux. Quel chemin! Un cloaque de fange verdâtre... Une mare de boue mouvante... Chien de pays!

En avant!... Par ce jour de dégel, le paysan était au champ : impassible, il regardait barboter les *patauds*. — « Hé! l'ami, ont-ils sur nous beaucoup d'avance, les brigands? » — L'ami ne comprenait pas et riait bêtement. — Parle, ou gare les menottes!... » Aussitôt, sans répondre, l'ami de détaler, comme toujours... Chiens de rustauds!

En avant!... Le soir tombait. Là-bas, dans

les grisailles de l'horizon s'estompait un village; une fumée bleuâtre flottait au-dessus des maisons, — là-bas, un gîte, — là-bas, le repos. On pressa le pas. Le lieutenant Blasson consulta sa carte : le hameau était la paroisse du Vilant... Chien de taudion!

En avant!... Soudain, des premières maisons du village, quatre coups de feu partirent: quatre gendarmes tombèrent. Les Chouans!... « Halte! » cria le lieutenant; — et il prit sa position de combat.

Maintenant, le hameau se dressait dans la nuit, morne et sombre: pas une lumière luisant dans l'ombre, pas un murmure de voix éveillant le silence... A demi-portée de fusil, les soldats se tenaient l'arme au pied. Le lieutenant appela un des sous-officiers :

« Emmenez vingt hommes; tournez la position, et prenez-moi tous ces coquins à revers. J'attends vos premiers coups de feu pour attaquer!... Toi, dit-il encore à un de ses brigadiers, cours à Sillé; annonce au colonel que

nous tenons *Sans-Façon*... »

Une grande demi-heure s'écoula; enfin, à l'autre bout du village, des coups de feu retentirent : les Chouans étaient cernés...

« Vive l'Empereur! » — et la colonne s'ébranla...

De toutes les maisons partit un roulement de fusillade : la colonne s'arrêta net et recula...

A gauche du chemin, une grange était ouverte, toute remplie de fagots et de gerbes de paille. Le lieutenant Blasson cria à ses hommes : « J'aime à voir clair : flambez-moi ça! » On flamba ça...

La flamme jaillit, crevant la toiture de chaume; elle s'allongea, léchant les maisons voisines. Un grand cri s'éleva dans la nuit; là-bas, vers Izé, le tocsin tinta; — le feu dévorait le Vilant.

« A la baïonnette! » commanda Blasson — et, suivi de ses hommes, il s'élança au pas de charge...

Vingt-cinq mètres plus loin, il trébuchait :

il était venu butter contre une barricade. Des charrettes entassées barraient le chemin. Derrière ces charrettes, à plat ventre dans la fange, le Brigand fusillait à bout portant; à droite et à gauche, par les fenêtres matelassées, le Brigand tirait encore dans le tas...

Alors, aux clartés de l'incendie, on put voir se dresser un homme sur la barricade — un homme drapé dans un manteau vert et coiffé d'un chapeau à plume blanche :

« Vous, les Bleus, cria-t-il, rendez-vous! »

Une décharge générale répondit à la sommation de l'audacieux.

. . . . . .

. . . . . .

. . . . . .

. . . . . .

. . . . . .

. . . . . .

. . . . . .

. . . . . .

Au matin, le colonel Cavalier arrivait au Vilant : deux escadrons le suivaient avec un grand fracas de sabres et de bottes.

Sur la place du village, Blasson et ses hommes entouraient un feu de bivouac. Les uns astiquaient leurs armes, les autres fumaient leur pipe, ceux-là sifflotaient quelque *Marie trempe ton pain.* Quatre Chouans ligotés de cordes étaient couchés à terre, taciturnes, et bavant leur rage. Dans une grange, par la porte ouverte, on apercevait, pêle-mêle, sur la paille, des gendarmes blessés. Ils étaient nombreux, et presque tous portant galons et chevrons. Au palier d'une maison voisine, d'autres encore gisaient étendus, raides et immobiles dans leurs longs manteaux bleus — leurs suaires : c'étaient les morts.

Le lieutenant Blasson courut vers le colonel Cavalier.

— Et *Sans-Façon?* demanda celui-ci.

Pour toute réponse, le lieutenant haussa les épaules.

— *Sans-Façon ?... Sans-Façon ?...* répéta impétueusement le colonel.

Alors, le lieutenant, avec un grand geste de désespoir :

« Manqué ! »

..... Mais déjà, le colonel Cavalier n'était plus le maître de venger lui-même cet échec. En ce moment, toute une armée de secours s'avançait vers Sillé-le-Guillaume. Un des généraux de la garde impériale la commandait. Avec lui venait un des plus hauts fonctionnaires de la Police : l'homme de confiance du duc de Rovigo.

L'Empereur et Roi avait dit : Je veux que tout cela finisse !

LIVRE TROISIÈME

LA PETITE-ÉGLISE

LIVRE TROISIÈME

CHAPITRE I

MIL HUIT CENT TREIZE!

Au moment où parvenait à Paris la nouvelle des exploits du mystérieux *Sans-Façon*, de formidables événements allaient s'accomplir Un acte nouveau du drame voulu par Dieu et joué depuis deux mille ans entre l'homme de race teutonique et l'homme de race latine commençait, rempli bientôt de péripéties sanglantes et terminé par une effroyable catastrophe. Les peuples d'outre-Rhin unifiés, non par l'amour mais par la haine, constituaient enfin une nation, et cette nation tout entière se

ruait sur la France. Les jours lointains du ve siècle venaient de renaître : la Germanie en armes préparait sa marche vers l'Occident. L'heure était proche où l'Allemand allait forcer et souiller Paris, la grande Ville vierge encore.

Mil huit cent treize! époque lamentable dont l'historien français ne sait que penser et que dire!...

Beaucoup, parmi nous, ont raconté le duel sans merci entre le Vaterland et « l'Homme de la destinée »; beaucoup, chez qui la haine pour Napoléon a parlé plus haut que l'amour pour la patrie. Avec quel enthousiasme n'ont-ils pas exalté les tristes héros de la Prusse, leurs victoires sans honneur et leurs triomphes sans gloire! Comme ils ont décrit avec bonheur et les grotesques folies du Tugendbund, et les saoûleries nationales des étudiants à barbes de cosaques, et les boucheries sans quartier des soudards de la légion noire :

Hurrah! hurrah! c'est la chasse de Lutzow qui passe! elle détrousse les morts, elle achève les blessés!!... Et ces historiens, — des Français pourtant — admiraient... et ils s'écriaient : « La grande Allemagne de 1813! »

La grande Allemagne de 1813!... Non, non, elle ne fut pas grande cette Allemagne de 1813 qui, depuis Iéna, vautrée sous les pieds de Napoléon, n'avait pu trouver dans la seule énergie de son patriotisme le courage de se redresser et de tirer le sabre; — cette Allemagne qui eut besoin de deux cent mille Russes libérateurs pour devenir et libre et allemande; — cette Allemagne dont l'affranchissement ne fut pour son peuple qu'un passage de l'état d'esclave à celui de valet... Bulow, York, Blücher, noms détestés, noms détestables, que d'autres vous admirent, je ne veux pas être de ceux-là. Sous l'escorte de vos baïonnettes, a-t-on dit, vous nous avez apporté la liberté... La liberté moderne est fille de la France : elle n'avait nul besoin d'être avilie par votre contact...

Moi, je hais vos gloires faites de nos hontes; je hais vos colonnes triomphales maculées de tout le sang de notre France; je hais vos statues dressées sur les cadavres de nos pères,... car je ne suis pas de ces indignes qui, sur les champs de bataille de Leipzig et de Waterloo, ne virent que la chute souhaitée d'un homme, et n'entendirent même pas le râle désespéré de la Patrie!

CHAPITRE II

DEUX MINISTRES DE NAPOLÉON

Fuyant devant la neige qui, depuis son départ de Moscou, le flagellait sans merci, Napoléon avait abandonné la Grande Armée, le 5 décembre 1812. Le 18, vers minuit, il entrait aux Tuileries. Le 19, au lever du jour, le canon des Invalides, lançant dans les airs salve sur salve, annonçait à Paris, à la France, à l'Europe, le retour de leur Empereur. Sur l'heure même, le vaincu de Dieu se mettait à l'œuvre pour redevenir le vainqueur des hommes.

Sa Grande Armée n'existait plus. En juin 1812, six cent mille hommes avaient franchi le Niémen, marchant vers le Nord; en décembre, quelques milliers seulement venaient de

repasser le fleuve, se précipitant vers le Sud. Et quels soldats! Des spectres hâves, déguenillés, rongés par le scorbut, et que poussait devant elle la nuée des cosaques! En même temps, l'Allemagne s'agitait; trente mille Prussiens se livraient aux Russes; Hambourg se soulevait; de la Vistule à l'Elbe, et de l'Elbe au Rhin, un sourd grondement se faisait entendre, clameurs bientôt éclatantes : Sus à l'ennemi séculaire!

Or, tandis qu'il glissait sur les neiges de la Pologne ou qu'il roulait par les ornières de la route défoncée de Mayence, Napoléon avait fait son calcul. Pour vaincre, il lui fallait cinq cent mille hommes...

Alors, sénatus-consultes et décrets se succédèrent; cent mille gardes nationaux furent incorporés dans les régiments; des enfants de dix-sept ans furent poussés sous les drapeaux; six classes déjà libérées durent de nouveau tirer au sort, — et Napoléon eut ses cinq cent mille hommes...

Mais alors, aussi, de tous les départements de la France impériale s'éleva un cri de douleur désespérée : sanglots pleurant sur les morts et sanglots pleurant sur ceux qui allaient mourir...

Napoléon n'entendait pas.

Ses ministres entendaient moins encore. En vérité, n'avaient-ils pas d'autres soucis en tête : la rivalité de M. Clarke, duc de Feltre, et de M. Savary, duc de Rovigo.

Depuis longtemps déjà, une haine envieuse animait l'un contre l'autre Clarke, ministre de la Guerre, et Savary, ministre de la Police. Dans l'étrange gouvernement que subissait la France, alors que, par un entraînement fatal, la nation avait voulu s'anéantir tout entière en un seul homme, les ministres étaient vite devenus de simples agents administratifs. Nommés ou destitués selon le caprice du Maître, ne travaillant qu'avec lui, n'espérant qu'en lui et ne redoutant que lui, — ils se jalousaient, ils

se détestaient, ils se méprisaient. La lutte se trouvait maintenant engagée entre le chef de la police et le chef de l'armée, ces deux clefs de tout État despotique : lutte bizarre, duel implacable dont le champ clos était le cabinet impérial, et les armes, une délation insinuée entre deux sourires.

Clarke, duc de Feltre, et Savary, duc de Rovigo, étaient passés maîtres dans la stratégie de telles manœuvres et la tactique de pareils combats. Ministres à l'intelligence médiocre, mais commis au travail opiniâtre, ils possédaient l'art difficile du courtisan, l'un et l'autre, jusqu'au génie. Une communauté d'appétits aurait dû en faire des alliés : la rivalité de leur adulation les avait transformés en ennemis. Tous deux ils se tiraillaient avec acharnement la faveur exclusive du Maître; tous deux, ils se croyaient indispensables : Feltre, à l'ambition de Napoléon; Rovigo, à ses remords.

Le corps d'un Bourbon, du dernier des

Condé, avait été pour Savary comme le marchepied vers la fortune... C'était lui qui, colonel des gendarmes d'élite, s'était transporté à Vincennes, dans la nuit lamentable du 21 mars 1804; — lui dont la voix brutale, terrifiant les juges, avait dicté l'arrêt infâme; — lui qui avait formé le peloton d'exécution; — lui qu'avait marqué d'une tache indélébile le sang du duc d'Enghien...

Le poids d'un même crime supporté par deux complices pèse-t-il donc moins lourdement sur leur conscience? Peut-être, — car Bonaparte s'était pris à chérir Savary d'une affection étrange. Grade de général, ambassade en Russie, titre de duc, portefeuille de ministre, en six ans il lui avait tout prodigué. Sûr alors de son crédit, Rovigo s'était abanndoné à des rêves décevants. Ministre de la Police, il se crut premier ministre de l'Empire. Il voulut contrôler, absorber même le gouvernement entier de la France. Était-ce le calcul d'une ambition audacieuse? n'était-ce pas plutôt l'in-

tempérance de zèle d'un subalterne?... L'Histoire, dans son dédain pour la psychologie de ces grands hommes d'antichambre, ne l'a pas dit.

En peu de temps, le duc de Rovigo devint odieux à tous. Du fond de son cabinet du quai Voltaire, il surveillait et le général sous sa tente, et le préfet dans son hôtel, et l'évêque dans son oratoire. Malheur donc au général ayant conservé quelque amitié pour ses vieux frères d'armes, les mécontents républicains des armées du Rhin! Malheur au préfet recevant à sa table le ci-devant noble qui ne portait pas aujourd'hui quelque uniforme impérial! Malheur à l'évêque enserrant dans un pli de sa soutane une bulle du pape non approuvée par l'Empereur! Savary voyait tout, savait tout, dénonçait tout. Bientôt, le fonctionnaire public ne vécut plus que dans l'étreinte et sous l'épouvante de la police... Intolérable surveillance! et par un pacte tacite, les ministres se coalisèrent pour ruiner dans l'esprit du Maître ce

serviteur, leur égal, qui prétendait s'ériger en supérieur.

Le ministre de la Guerre engagea le premier la lutte. La conspiration du général Malet lui parut une occasion propice. En ce moment, Napoléon était absent de Paris, se frayant un chemin à travers la neige, entre Moscou et la Bérésina. D'alarmantes dépêches partirent pour son camp. « Quel complot formidable! une conspiration républicaine préparée depuis longtemps!... Les Jacobins anarchistes pouvaient donc impunément faire leur œuvre de propagande?... » Donc, le salut de l'Empire exigeait qu'on destituât le duc de Rovigo.

Mais Napoléon, à son retour, n'avait pas destitué le duc de Rovigo.

Alors, le duc de Feltre commença bruyamment l'instruction de « la grande affaire Charabot »... Une bien curieuse histoire, cette grande affaire Charabot! Le ministre de la

Guerre en avait confié la poursuite à une commission militaire réunie à Marseille, mais, de Paris, il dirigeait les recherches avec une puissance d'imagination et une audace de dialectique surprenantes. Partant du connu pour arriver à l'inconnu, le duc de Feltre atteignait de stupéfiants résultats : trois points, une conclusion et une conséquence.

Une dame Charabot, merveilleuse des jours du Directoire, avait été jadis la belle amie du beau Barras : — premier point;

Cette dame avait un fils, aspirant de marine en garnison à Toulon. Or, ce malheureux était convaincu d'intelligence avec « l'Anglais » : — second point;

Sur la flotte de « l'Anglais », la police militaire avait maintes fois signalé la présence d'un ci-devant prince, d'un Bourbon, le duc Louis-Philippe d'Orléans : — troisième point;

Conclusion : donc, l'ex-directeur Barras conspirait pour livrer la France au duc d'Orléans;

Conséquence : il fallait destituer le duc de Rovigo.

Mais, cette fois encore, Napoléon n'avait pas destitué le duc de Rovigo.

Tout à coup était arrivée aux Tuileries la nouvelle que, dans le Bas-Maine, les Chouans reprenaient les armes. Des Chouans, en 1813, après dix années d'un gouvernement réparateur et tutélaire !... — Et des propos pleins d'alarmes étaient chaque jour glissés, par les ministres, dans l'oreille de l'Empereur. « Quelle aventure, Sire ! Ce brigandage paraît fort étrange... Quoi ! le Russe et le Prussien à l'est ; à l'ouest le Vendéen : infâme diversion !... Quel est ce *Sans-Façon?* Un nouveau Charette ? Un autre La Rochejacquelein ? Peut-être quelqu'un des ci-devant princes, un Bourbon ?... Oh ! le coup a été préparé de longue main, et jusqu'à ce jour la police a tout ignoré... Détestable police !... »

Napoléon se montrait soucieux et irrité.

Chaque jour, il se faisait remettre de longs rapports sur les méfaits des gars mainiaux et les exploits du mystérieux *Sans-Façon;* chaque jour, le froncement de ses sourcils attestait son inquiétude: « Il faut que cela finisse! » dit-il à ses ministres...

Aussitôt, le duc de Feltre mandait un des hauts personnages de l'armée, un homme sûr et tout à lui, un des juges du misérable Malet : le général baron Henry

CHAPITRE III

UN GÉNÉRAL DE GENDARMERIE, COLONEL-MAJOR DANS LA GARDE ET BARON DE L'EMPIRE

Jean-Pierre Henry était, lui aussi, un gendarme,... mais quel gendarme! — un général baron de l'Empire, colonel-major dans la garde impériale, commandant de la Légion d'honneur, chevalier de l'ordre de la Réunion et de la Couronne de fer : haute fortune de guerre acquise par le sabre, et par le sabre conservée. Vainement on eût cherché alors dans toutes les armées de la France un officier plus digne des bonheurs de sa destinée. « Général Henry, disait le dossier de ce personnage : 56 ans d'âge, 43 de service militaire, 15 campagnes et 4 blessures. »

Jean-Pierre Henry était né en Lorraine, ce pays producteur du bon gendarme; mais le régiment avait toujours été sa seule et bien-aimée famille.

A treize ans, il abandonnait l'échoppe de son père, humble tisserand de Saint-Laurent-sur-Meuse, pour coiffer, comme élève trompette, le casque à peau de tigre du Royal-Dragon... Pauvre morveux! que de coups de plat de sabre il dut recevoir de par l'ordonnance à la prussienne, avant d'être initié à toute la science du parfait trompette! D'ailleurs, si peu d'espoir de devenir un jour maréchal de France et cordon bleu!...

Le Roi avait mis vingt-deux ans pour en faire un brigadier;

La République, douze pour en faire un capitaine;

L'Empereur, dix seulement pour en faire un général...

Donc : Vive l'Empereur! Et Jean-Pierre Henry l'idolâtrait, ce « grant Ampreur », dans

un style dont l'éloquence était aussi naïve que l'orthographe... Mais bah! au cuistre, mâtiné de pédant, qui se fût avisé de sourire, Henry eût pu répondre que, dans les armées du Rhin et d'Italie, on apprenait à manier le sabre bien plus que l'écritoire; que, d'ailleurs, nombre de généraux-barons, de généraux-comtes et de maréchaux-ducs orthographiaient comme lui; que Napoléon lui-même, un Dieu fait homme... ou plutôt Henry se fût contenté de nasarder le pékin sans lui rien expliquer. Que diable! un officier de gendarmerie n'est pas un membre de l'Institut!

Oui, certes, il l'aimait bien son Empereur!.. Et il n'était pas seul, prétendait-on, seul de son nom à tant l'aimer. Elle aussi, madame Henry, le chérissait fort; — mais comme cet Empereur les payait tous deux de retour!

En 1808, Henry était nommé colonel-major des gendarmes d'élite de la Garde : des hommes superbes portant bonnet à poil, plastron rouge et culotte chamois; non moins magnifiques par

la prestance que les grenadiers à cheval, et bien supérieurs par la morale ;

En 1809, le colonel-major recevait une baronnie et une dotation : 30.000 livres de rente sur le domaine extraordinaire de la Westphalie... Quoi ! baron et général, toi, Jean-Pierre, le petit trompette, le fieu du pauvre Jean-Claude, — avec des épaulettes à torsades et une couronne à tortis, tout comme ces beaux fils de nobles dont, au Royal-Dragon, tu astiquais les broderies et tu vernissais les talons rouges !...

Alors Henry de crier toujours : Vive l'Empereur ! tandis qu'il eût été plus juste de crier : Vive la Révolution !... Et vite, M. le baron achetait une fort belle propriété à Évry, près Corbeil, pour y installer, selon son rang, son épouse, madame la baronne... Homme heureux ! Aussi, quand promenant au-dessous de lui un regard satisfait, il apercevait dans le monde, dans l'armée, dans la gendarmerie, tant de ratés, tant de fruits-secs de la Fortune, — un colonel Cavalier, par exemple, —

certes il trouvait l'humanité bien faite et l'Empereur véritablement grand !

Or, il était là, en sa douce villégiature d'Evry, pratiquant les mille vertus du soldat laboureur, quand, le 24 janvier 1813 au matin, un cavalier lui apporta un large pli cacheté... Sacrebleu ! Ordre de partir dans les vingt-quatre heures pour le Mans !... Le général eut un geste de désespoir. Là-haut, dans une chambre du petit castel, la baronne gisait sur une chaise longue, presque agonisante : les médecins venaient d'annoncer qu'elle ne verrait pas s'achever l'hiver...

Le jour même, le mari effaré courait chez le ministre de la Guerre.

Aux premiers mots d'excuse, le duc de Feltre fronça les sourcils.

« Quoi ! général, une telle mollesse de zèle chez un homme comblé par l'Empereur ? »

Le baron Henry courba la tête.

« Partez, reprit l'inexorable Clarke ; la situation est grave dans l'Ouest. Le Maine entier

prend les armes : insurrection préparée de vieille date!... M. de Rovigo n'en veut pas convenir : vous devrez le convaincre... Exterminez-moi tous ces Chouans. Surtout, emparez-vous de *Sans-Façon!* »

Et comme le vieux gendarme regardait, l'œil en pleurs, son ministre :

« Henry! ajouta celui-ci, l'Empereur organise en ce moment la Maison du Roi de Rome. Il n'a pas encore désigné l'écuyer de Son Altesse. »

Lors donc, esclave de son devoir, le baron Henry s'inclina et partit.

CHAPITRE IV

ENTRE DEUX PRÉFETS

Le 26 janvier, le général arrivait au Mans.

Là, sa surprise fut extrême. Il s'attendait à trouver réunie autour de la ville toute une armée : régiments d'infanterie de bataille et d'infanterie légère, escadrons de hussards et de chasseurs ; pas un soldat n'était encore arrivé. Seuls, les gendarmes du colonel Cavalier couraient la lande et le bois, en quête partout du Chouan, ne le découvrant nulle part, mais tombant fréquemment sous ses balles.

Pour prendre patience, Henry se mit à inspecter le pays qui s'étend des rives de la Sarthe aux rives de la Mayenne. En tous lieux, il entendait parler des gars mainiaux et de leur terrible chef, l'homme au manteau vert et au cha-

peau à plumet blanc, le mystérieux *Sans-Façon*...

Sans-Façon! Quel était donc ce drôle costumé en bandit de chez Feydeau?... Un Anglais du mylord Castlereagh ou un Français du comte de Lille? un ci-devant prince? un émigré? un bourgeois? un paysan?... Eh! eh! peut-être bien une femme!... De telles luronnes s'étaient rencontrées jadis parmi les amazones escortant Charette.

Chaque jour, le baron Henry faisait venir quelques maires et les interrogeait.

« Vous connaissez *Sans-Façon?*

— Oui-dà, et ses gars mainiaux aussi.

— Quel est cet homme?

— Le diable! mon bon monsieur, le vrai diable d'enfer! »

Allons donc! à d'autres! Conter de pareilles sornettes à un général de gendarmerie.

Indigné, Henry congédiait le bélître... Oh! mais, patience! Avant peu, homme ou diable,

on saurait bien s'emparer de toi, *Sans-Façon!*

Au Mans, le général avait trouvé un préfet tout en pleurs et bien plus préoccupé de lui-même que de *Sans-Façon.*

Logé à la préfecture, Henry mangeait les dîners du baron Auvray et entendait ses doléances. Infortuné baron Auvray! il se sentait perdu et se lamentait douloureusement. Son désespoir s'épanchait en attaques amères contre son personnel administratif... Oui, tout le monde était coupable dans le département de la Sarthe, tout le monde, sauf le préfet : coupable la gendarmerie, dont le chef, un capitaine Philipon, impotent et insoucieux, n'était que trop mûr pour la retraite; coupables les inspecteurs des forêts, dont les gardes, recéleurs effrontés, logeaient et hébergeaient les brigands; coupable surtout, M. l'évêque de Pidoll, un vieux fourbe en soutane, bien plus dévôt à son pape qu'à son Empereur :... et ainsi des autres.

Impassible, le général écoutait les doléances, mangeait les dîners, mais n'apprenait rien sur *Sans-Façon*.

A Laval, Henry s'était installé chez un préfet beaucoup moins en larmes, partant beaucoup mieux renseigné : le baron Harmand.

Certes, Nicolas Harmand ne se targuait pas d'être comme son collègue Louis-Marie Auvray, un « agréable », fin connaisseur en chevaux, grand amateur de chasses à courre, posé dans les cercles et très haut coté des belles. Non : sa conscience administrative, son ancien métier d'avocat champenois, soixante-dix ans d'âge et la goutte sciatique l'avaient rendu homme de cabinet. Dans ce joli vieillard, tout rappelait la bonne vieille honnêteté de la bonne vieille France : la mansuétude de son sourire, l'urbanité de son langage, la catacoi de sa perruque. Levé de grand matin et déjà poudré à frimas à une heure où tant d'autres préfets dorment encore, M. Harmand tenait sa

porte ouverte à qui voulait entrer; il aimait le contact de ses administrés.

Tout en mangeant les dîners de cet autre préfet, le général Henry l'étudiait fort : même il s'intriguait quelque peu. Souvent, en plein repas, un huissier venait parler à l'oreille du baron Harmand : aussitôt le baron quittait la table et courait s'enfermer dans son cabinet. Il y restait de longues heures en de secrets conciliabules. Avec qui?... Venait-on à parler des gars mainiaux, M. le préfet affectait de petites mines discrètes, de petits sourires provocants, de petits hochements de tête : M. le préfet savait quelque chose...

Un jour, le mystère fut éclairci.

« Avant peu, nous tiendrons *Sans-Façon,* insinua M. Harmand avec malice.

— Bah!

— Oui;... l'ami intime de *Sans-Façon* est à moi;... c'est mon auxiliaire... Bulanger dit *Cœur-de-Lion.* »

Bulanger dit *Cœur-de-Lion,* l'ami de *Sans-*

Façon, auxiliaire de la justice! Oh! l'étonnante adresse de ces hommes de l'ancien régime!... Et le général baron Henry, qui n'admirait guère que l'Empereur, se prit à admirer le préfet baron Harmand.

Le 14 février, un exprès apportait la nouvelle du combat de Vilant. Sur l'heure, le général partait pour Sillé-le-Guillaume. Il voulait interroger les prisonniers et apprendre par lui-même quelque chose sur *Sans-Façon.*

CHAPITRE V

INTERROGATOIRES

Il est vraiment superbe encore le vieux château de Sillé-le-Guillaume. Des prairies où serpente la Vègre, on l'aperçoit, dressant vers le ciel ses quatre tours et projetant sa grande ombre sur la plaine... Comme elle dut peser jadis, lourde et insolente, cette ombre, et sur Bonhomme, le taillable, et sur Jacques, le vêtement de la terre! Mais Jacques, depuis longtemps, a posé son pied sur la couronne de créneaux; de l'altier manoir il a fait son palais et sa chose. Aujourd'hui, le repaire féodal est à la fois une maison de ville et un collège; sous ses voûtes reconstruites, Bonhomme se marie et Bonhomme élève sa famille... Vieilles pierres du vieux château de Sillé, vous personnifiez

bien en vous toute l'histoire de notre France : son passé et ses larmes, son présent plein d'illusions, son avenir gros d'espérances.

Au temps de l'Empereur et Roi, le donjon du château servait de prison. Au rez-de-chaussée était le greffe; au premier étage, on enfermait les hommes; au dernier, les femmes. Peu d'endroits éveillent en l'esprit de plus pénibles sensations : là retentirent si longtemps le sanglot ou la chanson obscène, le blasphème ou la prière! Sur la chaux salpêtrée de ces murailles s'enlacent encore, arabesques bizarres, des noms tracés à la pointe, — noms de misérables désireux de transmettre, d'âge en âge, le souvenir de leurs forfaits; noms peut-être d'innocents, qui voulurent faire protester et crier la pierre contre leur condamnation.

C'est là, dans cette geôle croulante, qu'on avait enfermé les gars mainiaux pris à Vilant.

Le baron Henry s'installa au greffe, et Jacques Cavalier prit place à ses côtés. Pauvre Cavalier! qu'il se faisait humble et petit, lui,

le colonel, devant la face du général; lui, l'être malechanceux en présence de ce favori de la Fortune!

L'interrogatoire commença.

Quatre gars mainiaux comparurent, farouches et taciturnes : pas un d'eux n'essaya de dissimuler son nom. Ils déclarèrent s'appeler Heurtebise aîné, Pierre Janvier, François Mézières, Pierre Guérit. C'était tous jeunes gens habitant les départements de la Mayenne ou de la Sarthe, et réfractaires de la classe de 1813. Leur identité constatée, le général Henry alla droit au fait :

— « Vous connaissez *Sans-Façon!*

— *Sans-Façon?*

— Oui, votre capitaine! »

Les gars mainiaux se regardèrent, ricanant, clignant de l'œil, haussant les épaules.

« Ah! très bien!... Qu'on les sépare! »

On les sépara... Un par un, ils comparurent de nouveau : de nouveau Henry posa la même question :

— « Vous devez connaître *Sans-Façon*... votre capitaine *Sans-Façon?* »

Mais, chose étrange, cette question si nette semblait les stupéfier. Ils roulaient des yeux effarés : « *Sans-Façon?* bégayaient-ils; *Sans-Façon?*... connais pas. »

Ah! vous ne le connaissiez pas, coquins!... on allait vous rafraîchir la mémoire.

« Qu'on leur mette les menottes, commanda le général, et en route pour le Mans! »

« Mon général, dit alors le colonel Cavalier, nous avons un prisonnier encore. Mais il tient, celui-là, des propos si bizarres, qu'il mérite un examen attentif.

— Qu'on l'amène. »

L'homme qui comparut n'était pas, comme les précédents, un jeune garçon de vingt ans; beaucoup plus âgé, il ne parlait point le patois bas-manceau.

— Un mauvais drôle, reprit le colonel. On l'a ramassé à Vilant, dans une maison en flammes; il faisait le coup de feu en désespéré; de

sa main il nous a tué deux gendarmes... Un vrai brigand! »

L'homme redressa la tête et levant en l'air ses deux bras garrottés :

« Un brigand, moi, si dévoué aux bons Bleus! Un brigand! Demandez donc à Laval des renseignements sur Bulanger dit *Cœur-de-Lion!* »

Bulanger dit *Cœur-de-Lion!*... Quoi! le confident du baron Harmand! l'auxilaire de la justice!... Le général n'en croyait pas ses oreilles. On fouilla le *Cœur-de-Lion,* et, dans la doublure de ses habits, on trouva des notes sur le préfet de la Mayenne... des notes pour qui?... Pour *Sans-Façon?*... Mais lui aussi, Bulanger, affirma ne pas connaître *Sans-Façon.*

Ce jour-là, Nicolas, baron Harmand, perdit à jamais l'admiration de Jean-Pierre, baron Henry.

Quelques heures plus tard, le général était de retour au Mans.

Or, le soir même de son arrivée, il recevait une visite d'importance. Un haut et puissant personnage, frais venu de Paris, entrait dans son cabinet : M. le commissaire général de Police Rolland de Bussy.

Dès les premiers mots échangés, le baron Henry comprenait quel homme habile il avait devant lui :

« Eh bien, mon cher baron, cette fois, nous allons donc le prendre, cet imprenable *Sans-Façon!* »

CHAPITRE VI

UN COMMISSAIRE GÉNÉRAL DE LA POLICE IMPÉRIALE

Le commissaire général Rolland de Bussy était un personnage peu connu du vulgaire. mais ayant presque de la renommée parmi les familiers de la Police : on le disait la créature choyée du duc de Rovigo.

Sa fortune était de date récente. Longtemps Fouché l'avait laissé croupir dans les bas-fonds de ses bureaux, réservant, sans doute, la gratification et l'avancement à d'anciens copains en Jésus-Christ, des défroqués comme lui, aujourd'hui ses frères en Notre-Dame la Police. Aussi, n'ayant jamais été majoré, minoré, même tonsuré, Rolland de Bussy demeura longtemps petit gratte-papier subalterne. En

ces jours-là, humble de cœur, il ne s'appelait encore que Rolland tout court.

Mais dès son arrivée au ministère, Savary tirait de l'ombre cet obscur commis pour le produire en pleine lumière. Peut-être l'ancien colonel des gendarmes d'élite, l'exécuteur des haines consulaires, l'homme du fossé de Vincennes, avait-il connu ce Rolland et eu l'occasion de l'apprécier ?...

En 1810, nous trouvons Rolland un des quatre « directeurs chefs des bureaux de MM. les conseillers d'État et maîtres des requêtes chargés des arrondissements de la police générale de l'Empire ». Sous les ordres du comte Réal, un de ceux qu'avait éclaboussés le sang du duc d'Enghien, il expérimente ses facultés policières et se fait la main sur 38 départements de la vieille France et 13 de la France nouvelle... En si délicate fonction, Rolland avait donné des gages d'une incontestable habileté. Il avait prouvé qu'il connaissait et les choses et les hommes, — bien que, par métier,

des choses il ne connût que les malfaçons, et des hommes que les vices. En outre, il avait du style. Ses mémoires étaient corrects, élégants, incisifs; de sa plume coulait une rhétorique que parfois n'eût pas désavouée le comte de Fontanes lui-même. Dans ses rapports, Rolland possédait le bel art du sous-entendu et du mot incident détruisant la phrase principale : un membre de l'Institut (deuxième classe), — ci-devant Académie française, — aurait dit de cet habile qu'il savait mordre dans un baiser et tuer d'une caresse.

En 1811, le sous-ordre était devenu chef de service. Le protecteur Rovigo en avait fait un des vingt-deux commissaires généraux de la Police Impériale, — lui donnant ainsi l'habit brodé, le chapeau à plumes, la sentinelle à sa porte, le papier à lettre orné de l'entête et de la vignette, la correspondance directe avec le ministre, parfois avec l'Empereur : bref, toutes les joies, tous les orgueils, toutes les voluptés du fonctionnaire français. En même

temps, il l'envoyait à Flessingue. Alors, se sentant désormais un personnage, et pour se hausser au niveau de ses destinées, ce petit monsieur Rolland avait pris son nom : Rolland de Bussy.

Une maussade résidence, Flessingue, tout enveloppée des eaux noirâtres de l'Escaut, tout enfoncée dans les boues de Walcheren, tout embrumée des vapeurs de l'Océan, toute puante, l'été, de fièvres paludéennes, toute grelottante, l'hiver, sous les rafales de neige que le vent de bise amène en tourbillons. Oui, mais quel poste de confiance ! Que de marchandises anglaises à brûler ! Que de journaux et de libelles mal pensants à saisir ! Que de gens suspects à arrêter ! Que de populations entières à surveiller ! A surveiller, à gauche, le Belge sans cesse en contrebande ; à droite, le Hollandais toujours en révolte ; — à surveiller tant de bourgmestres, tant d'échevins bataves recéleurs des sucres, des cotonnades et des factums de la perfide Albion ; — à surveiller les juges de

paix, les conseillers de préfecture, les sous-préfets et le préfet lui-même, tous Hollandais. Et quel poste d'honneur !... Sous son commandement direct, M. le commissaire général a quatre commissaires spéciaux, dont trois auditeurs au Conseil d'Etat, des fils de comtes et de barons de l'Empire, aimables jeunes gens se façonnant au gouvernement des hommes en étudiant leurs vices.

Et, depuis deux années, Rolland de Bussy occupait sa résidenee, — quelque lourde maison verte et rose, — brûlant les marchandises, emprisonnant les personnes, quand, dans les derniers jours de janvier 1813, une dépêche de son ministre l'appela en hâte auprès de lui : il accourut.

A Paris, Rolland trouva le duc de Rovigo soucieux. La lutte ténébreuse et pleine de traîtrises engagée depuis si longtemps entre le ministre de la Guerre et le ministre de la Police était, en ce moment, des plus vives. Chaque jour, le duc de Feltre assaillait l'Em-

pereur de dénonciations silencieuses et d'insinuations muettes ; chaque jour, les dépêches effarées du préfet de la Sarthe et les désolants rapports du colonel Cavalier étaient religieusement mis sous les yeux de Napoléon... Napoléon lisait, et se montrait perplexe. Le duc de Rovigo, lui, regardait le visage du Maître, et alors il devenait inquiet... Toutefois, sa première stupeur passée, Savary avait relevé la tête : maintenant il acceptait la lutte, prêt à frapper avec toute la dextérité d'un homme de police et toute la brutalité d'un colonel de gendarmes.

Le protégé Rolland fut donc amoureusement accueilli par le protecteur. Le duc de Rovigo lui confia les grands et les petits secrets de son âme. En même temps, il lui donnait de mystérieuses instructions ; toutes elles auraient pu se résumer en une seule formule : « Sauvez-moi ! »

CHAPITRE VII

PREMIERS HAUTS FAITS DU COMMISSAIRE ROLLAND DE BUSSY

Depuis dix jours qu'il était au Mans, le commissaire Rolland de Bussy n'avait pas perdu son temps.

Tout d'abord, il avait dénoncé..

Dénoncé les fonctionnaires relevant du ministère de l'Intérieur :

Le préfet baron Auvray « un homme trop préoccupé de ses plaisirs, des chevaux, des femmes et du jeu ; sans énergie, insouciant, oubliant ses administrés et les laissant languir dans l'ignorance » ;

Le secrétaire général du préfet de la Sarthe, Rast-Desarmands, « un homme d'une faiblesse et d'une incapacité reconnues, auquel un préfet

honnête craindrait d'abandonner le soin de sa préfecture » ;

Les divers sous-préfets du département de la Sarthe ;

Le préfet baron Harmand, « homme honnête et pur, mais par trop candide, sans activité, sans pénétration, sans génie créateur et réparateur, dont les moyens et la vigueur étaient en une trop sensible décadence » ;

Le secrétaire général du préfet de la Mayenne, Levasseur, « image trop parfaite de son préfet » ;

Les divers sous-préfets du département de la Mayenne...

Dénoncé les fonctionnaires relevant du ministère des Finances :

Les inspecteurs des forêts ;

Les directeurs des droits réunis...

Dénoncé les fonctionnaires relevant du ministère de la Justice :

Présidents ; procureurs impériaux, juges de tribunaux et juges de paix...

Dénoncé les fonctionnaires relevant du ministère des Cultes :

L'évêque de Pidoll, « un pauvre vieillard sans prestige dans son diocèse et sans autorité sur ses diocésains, abandonnant le gouvernement de ses ouailles et le soin de leur salut à des subalternes » ;

Ses vicaires généraux, un sieur Duperrier et un sieur de Bourgneuf, « des prêtres rusés, peu sûrs, trop connus par de déplorables antécédents et une immixtion active dans nos troubles civils »...

Dénoncé surtout les fonctionnaires relevant du ministère de la Guerre :

Le capitaine de gendarmerie commandant la compagnie de la Sarthe, Philipon, « un homme beaucoup trop âgé, absolument insuffisant, incapable désormais de faire le bien » ;

Le capitaine commandant la gendarmerie de la Mayenne, Durocher-Lapérigne, « un homme nul, aimant beaucoup trop le plaisir de la table et surtout l'argent ».

Et, pour clore sa formidable délation, M. le commissaire général déclarait que le « brigandage » avait pour cause unique « l'imprévoyance, la faiblesse, l'inertie, l'imbécillité des autorités civiles et militaires ».

Ces rapports accusateurs, rédigés d'une plume élégante et dans un style tout aimable, étaient destinés à être négligemment placés par le duc de Rovigo dans le cabinet de l'Empereur.

Cette première satisfaction accordée à sa conscience, Rolland de Bussy s'était sérieusement occupé à se former une conviction. De cette conviction venait de naître un système :

Il n'y avait pas de Chouans.

Non, il n'y avait pas de Chouans... Dès sa première visite, le commissaire Rolland démontra péremptoirement cette vérité au baron Henry. « Que voulait dire Chouans? — Royalistes. — Royalistes? — Partisans des ci-devant rois. — Or, était-il admissible qu'après

treize années du gouvernement de Napoléon le Grand, on pût encore découvrir en France des partisans des ci-devant rois?... Évidemment, non. Autant eût valu dire qu'aux jours fortunés de Trajan, le peuple de Rome gardait souvenance des vieux Tarquins!... »

Le général Henry hochait la tête; même, il crut devoir émettre d'irréfutables objections :

— Quoi! ce ne sont pas des Chouans, les bandits qui depuis un mois m'ont abattu tant de gendarmes?

— Non.

— Les brigands qui m'ont assassiné le lieutenant Lacroix?

— Non.

— Les mandrins qui portent du ruban blanc à leurs chapeaux et des cœurs de drap rouge sur leurs vestes?

— Non... Mon cher baron, reprit alors le commissaire, familier et souriant, avez-vous étudié la théologie? »

Ce fut au tour du « cher baron » de répondre : Non.

— La symbolique chrétienne?

— Non.

— Les prophètes, les Pères et les Mystiques?

— Non!... non!...

— Alors vous ne connaissez pas ce texte de Salomon : « Tu es belle et tu es blanche, ma grande amie; ma colombe, il n'est pas de tache en toi. » Non, sans doute?... Et cet autre de Marie Alacoque : « Le voilà, ce cœur qui a tant aimé les hommes... » Non, encore?... Tant pis!... Salomon et Marie Alacoque vous auraient donné le sens précis des rubans blancs et des cœurs écarlates... Vos prétendus Chouans ne sont que des sectaires : *Sans-Façon* doit être le pape de la Petite-Église.

— La Petite-Église!...

Quelle était donc cette *Petite-Église* dont le commissaire Rolland, cet homme si docte en théologie, venait de révéler l'existence?

CHAPITRE VIII

LA PETITE-ÉGLISE

Le nom de *Petite-Église* n'était qu'un sobriquet populaire : les adeptes de cette secte bizarre l'appelaient orgueilleusement « l'Église. » A les en croire, elle seule en France possédait encore le triple caractère d'*Antiquité,* de *Sainteté* et d'*Apostolicité :* hors d'elle tout n'était que nouveauté, simonie et schisme.

Mais, en dépit de si hautaines prétentions, l'origine de cette *Petite-Eglise* était de date toute récente. Elle ne remontait qu'aux premières années du Consulat, et logiquement, on l'aurait dû nommer *anticoncordataire* Etrange communion de catholiques français en révolte ouverte et contre la France et contre le catholicisme même!

Un rapide exposé de la théologie de ces sectaires me paraît nécessaire à l'intelligence de ce récit.

On sait quel déchirement douloureux se produisit en l'Église de France dès les premiers jours de la Révolution.

La loi sur la Constitution civile du clergé (10 juillet 1790) avait prétendu créer une Église nationale, affranchie de la suprématie romaine et ne relevant plus que d'elle-même. Cette loi, fort imparfaite d'ailleurs, résumé de théories parlementaires et œuvre de vieilles haines jansénistes, froissa de suite bien des consciences. Toutefois, soit conviction religieuse, soit abnégation patriotique, beaucoup de prêtres s'y soumirent et jurèrent obéissance à la Constitution civile. D'autres, au contraire, et ceux-ci plus nombreux, refusèrent avec hauteur de prêter serment à ce qu'ils appelaient l'acte d'hérésie et de schisme. De son côté, le pape intervint et enjoignit la résistance. Alors, on put

voir le clergé entier de France divisé en deux communions rivales : les *assermentés* et les *insermentés*.

Le prêtre assermenté, — le « jureur », — seul ministre reconnu du culte catholique, s'empara des édifices religieux, et, recevant un traitement de l'État, devint ainsi fonctionnaire de la Nation.

Quant au prêtre insermenté, — le « réfractaire », — chassé du temple comme du presbytère, il se vit réduit à vivre d'aumônes et à cacher son Dieu dans des sanctuaires clandestins. Mais la dévotion des fidèles s'agenouilla devant les autels de ce prêtre, et son étroite chapelle se remplit d'adorateurs, alors que les cathédrales devenaient, chaque jour, plus désertées. A la croix d'or d'un clergé trop soumis, la conscience catholique préférait la croix de bois d'un clergé en révolte, — la croix qu'avait portée cet autre révolté contre la Loi... Jésus de Nazareth.

Bientôt, la condition de ces insermentés de-

vint lamentable : la persécution les assaillit avec fureur. Déjà, presque tous leurs évêques avaient fui; mais, plus soucieux de leur devoir, nombre de simples prêtres étaient restés à leur poste de combat. Plus d'un, en ces jours-là, courba la tête sous le couteau de la guillotine: plus d'un, aussi, poussé vers les pontons de l'île d'Aix, mourut, rongé par la pourriture, dans les fonds de cale des vaisseaux le *Washington* et *les Deux-Associés*. D'autres encore se jetèrent hardiment parmi les « Gris » de la Vendée ou les Chouans du Bas-Maine, et, sans scrupule, firent le coup de feu sur le « patriote ».

Après le 18 brumaire, cette grande misère prit fin. On vit le prêtre insermenté rentrer dans sa paroisse : son rival, le prêtre assermenté, persécuté lui-même aux jours de la Terreur, l'y avait déjà précédé. Mais lui, il se tenait petit et modeste, comme accablé sous le fardeau de son passé; l'autre, au contraire, levait haut la tête, et, farouche, brûlé d'une

sainte ferveur de haine, faisait un pompeux étalage de son récent martyre. « Enfin, le jour de Dieu va donc se lever, disait-il; le jour où le juste recevra sa récompense et le méchant subira sa peine! » Or, le juste, c'était lui-même, lui, « le bon prêtre » qui depuis dix ans portait la croix du Divin Maître et souffrait sa Passion. Le méchant, c'était le rival, le « mauvais prêtre », le jureur, le simoniaque, le voleur, le lâche, plus pervers mille fois que le voltairien ou que l'athée lui-même... Et, pendant deux années, les deux prêtres se regardèrent ainsi, face à face.

Hélas! ce jour de Dieu tant souhaité ne se leva pas. Le Concordat de 1801 fut pour l'insermenté une amère désillusion.

De par la volonté du consul Bonaparte, l'épiscopat de France dut être renouvelé dans son entier. Le pape, après quelque résistance, avait cédé, et par un bref exigé de tous les évêques de l'ancienne France une renonciation formelle à leurs sièges. Mais plusieurs de ces

évêques refusèrent de se démettre. Successeurs des Apôtres, ils prétendirent donner une leçon de droit canon au successeur de Pierre l'Apôtre. « Non! lui dirent-ils, tu ne peux nous frapper, nous qui n'avons pas démérité. Que l'Église se rassemble en un Concile et qu'elle nous dépose!... » Étrange inconséquence! Eux qui, naguère encore, détestaient comme hérétique la théorie gallicane de la Constituante et refusaient d'être affranchis de la suprématie romaine, invoquaient aujourd'hui contre cette suprématie ces mêmes doctrines par eux honnies et condamnées!

Revendications inutiles! Le consul Bonaparte haussa les épaules et le pape déposa sans regret des protestataires entachés de gallicanisme. Dès l'année 1803, les diocèses de France étaient pourvus de prélats nouveaux

Alors, le bas clergé, presque entier, insermentés comme assermentés, se soumit et devint « Concordataire ». Pas partout, cependant. Dans plusieurs provinces, en Bretagne, en Anjou,

dans le Maine, quelques vieux prêtres tentèrent une rébellion sainte. Ceux-là étaient tous des insermentés fanatiques, anciens aumôniers de Chouans ou prisonniers meurtris par les menottes de la République, ayant souffert beaucoup, mais beaucoup espéré de leurs souffrances, et qui, doutant aujourd'hui des ministres de Dieu, se refusaient pourtant à douter de Dieu même. Mécontents de l'évêque impérial, ils crièrent à l'intrus et déclarèrent que leur seul pasteur serait toujours l'évêque du Roi.

Bientôt, ils se formèrent en associations secrètes. Autour d'eux se groupèrent d'assez nombreux partisans, amateurs de messes clandestines et de prêches séditieux : des hommes, des femmes surtout — consciences dupées par leurs scrupules, âmes enthousiastes se livrant avec volupté à l'attrait du mystère, du danger, du martyre.

La *Petite-Église* était née.

Ce n'était pas, toutefois, pour le seul amour de la théologie, que le closier breton ou le bordier manceau bravait le gendarme et entretenait le « bon prêtre ».

Fort habile, le « bon prêtre » savait parler à ce simple selon la simplesse de son intelligence, de ses préjugés et de ses passions. Il lui prêchait la haine de l'Empire et la révolte contre l'Empereur. Plus d'impôts pour Napoléon le voleur des biens de l'Eglise, plus de soldats pour cet exterminateur de la créature humaine!

Le service militaire, surtout, était l'objet des plus furibondes attaques.

Le soir d'un tirage au sort, le « bon prêtre » pénétrait mystérieux, dans le cabaret où les conscrits se saoulaient lamentablement: « Malheur à toi, Jacques, si tu consens à ceindre l'épée destinée à frapper ton frère!... Perdition pour ton âme, Jean, si tu te ranges parmi les suppôts de l'Antechrist! — L'Antechrist! — Oui, la « Bête » prédite par les prophètes; « l'Homme

pâle », Bonaparte!... Et, la conscience bouleversée, la raison en délire, les conscrits s'enfuyaient dans le bois.

On citait d'effroyables exemples de ténacité chez ces sectaires. Un de leurs gars était resté. pendant cinq années, enterré au fond d'un jardin, dans un tonneau, sous un amas de brousses, supportant avec volupté et les morsures de l'hiver et les brûlures de l'été : il était mort, mais, du moins, avait sauvé son âme. Les cas de mutilés volontaires étaient nombreux. Bah! qu'importait la perte d'un membre! Plaies glorieuses, stigmates héroïques, au grand jour du Jugement c'était à votre marque que Dieu reconnaîtrait les siens!...

Souvent encore, le « bon prêtre » entrait dans la closerie où, soucieux et courbé, se tenait, solitaire, quelque vieux paysan. « Tu es bien âgé, homme, et pourtant, on a osé prendre ton pauvre enfant. — Hélas! mon doux Jésus! — Eh bien, tu vas le revoir. Demain, il sera près de toi; par mon ordre, il a déserté. » Le lende-

main, le déserteur était là, venu, les pieds meurtris, d'une garnison d'Espagne ou d'un camp des bords de l'Elbe : lui aussi avait voulu sauver son âme...

Et les forêts du Bas-Maine se remplissaient de réfractaires, et, chaque jour, se glissant dans le taillis, le ministre de la *Petite-Eglise* apportait à ses chers vagabonds la Parole qui apaise la faim et qui étanche la soif. Vêtu de la veste du campagnard, ayant dépouillé la soutane qu'il déclarait une livrée désormais infamante, aisément il dépistait la police...

Mais ces prêtres ne pouvaient suffire à l'œuvre de leur haine : ils étaient si peu nombreux. « O Seigneur, quel épreuve ! Où trouver, dans cette France schismatique, parmi tant d'intrus et tant de simoniaques, l'évêque digne d'imposer les mains à un laïque, de le consacrer à ton service, d'en faire le sanctificateur de tes brebis?... » Et Dieu, en telle heure de détresse, n'avait pas abandonné l'Église, sa bien-aimée.

Un prophète venait de surgir dans le Maine,

— un tout jeune enfant, visité comme jadis le petit Samuel par l'esprit de Jéhovah. On le promenait dans les assemblées des fidèles, et soudain, tombant en extase, Élie voyait, et du doigt montrait celui qui avait le signe : « Lève-toi, fort et vaillant homme; l'Éternel est avec toi ! » Alors, Gédéon, Aod ou Samson se levait : le peuple d'un village avait son chef; une tribu d'Israël, son juge.

Bientôt, ce chef, ce juge laïque exerça sur Israël plus de pouvoir que le prêtre lui-même.

C'était lui qui baptisait le nouveau-né dans l'eau courante du ruisseau; lui qui passait l'anneau au doigt des fiancés, recevait leur serment d'amour et leur promesse d'un saint mariage; lui qui s'installait dans la maison du malade pour en écarter la Bête malfaisante rôdant devant la porte — le curé concordataire; lui qui jetait sur le trépassé une poignée de cette terre bénite gardée et transmise comme le plus précieux des joyaux.

C'était lui encore qui, dans les jours de so-

lennités chrétiennes, convoquait sa tribu d'Israël et présidait à la fête du Très-Haut... Étranges réunions, tenues dans quelques granges isolées, souvent aussi dans la clairière, au plus impénétrable de la forêt. On assemblait trois pierres, et sur l'autel informe on plaçait une hostie, — non pas de celles où s'était incarné le Diable, sous l'incantation sacrilège du concordataire, — mais le corps et le sang véritables du seul vrai Dieu. Puis, la messe commençait; messe bizarre, en vérité, dont l'officiant ne pouvait célébrer le mystère, puisqu'il n'était pas prêtre; messe qu'il récitait humblement, l'humble laïque. Tout à coup, sa voix résonnait dans le vaste silence du bois : stridente, impérieuse, elle lançait l'anathème : « Malheur à toi, Achab; à toi, Néron, malheur; malheur à toi, Napoléon!.. » A genoux dans la bruyère, égrenant son chapelet, le paysan écoutait avec épouvante: « Malheur! » psalmodiaient ses lèvres dans un sourd murmure. « Malheur! » répercutait l'écho du bois profond... Et souvent, aussi,

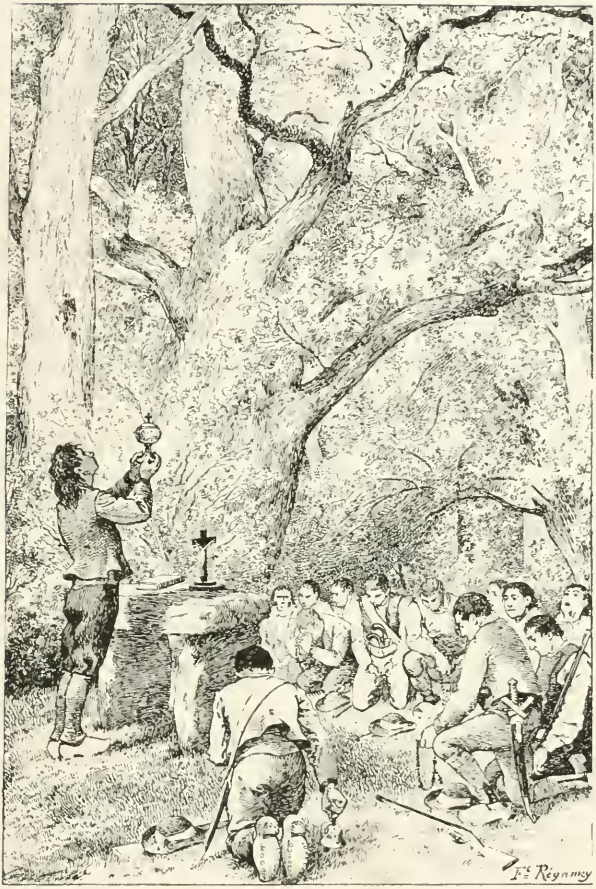

LA MESSE SOUS BOIS

passant sur la forêt, le vent de bise jetait sa plainte douloureuse, — semblant unir la grande voix de Dieu à ces clameurs de malédiction poussées par les hommes.

Telle était, en 1813, cette *Petite-Eglise* du Bas-Maine, « secte de fanatiques de la pire espèce », écrivait le duc de Rovigo, ennemie du Dieu de l'Empereur et même de cet autre Dieu, l'Empereur...

Mais le commissaire général, Rolland de Bussy, allait prestement la convertir.

CHAPITRE IX

A LA RECHERCHE DE SANS-FAÇON

Convertir! Opération aisée, se disait le missionnaire. Toute conversion est une violence faite par la grâce; avec le vieil homme on saurait bien pétrir un homme nouveau. Le sang allait couler, peut-être, hélas! Mais à qui la faute?

Oui, à qui la faute, si dans un des diocèses de la Grande Nation, sous l'œil de l'évêque, une séquelle d'imbéciles avait sa boîte à Perrette et sentait sa vache à Colas?... Au ministre des Cultes ou bien au ministre de la Police?

A qui la faute, encore, si toute une armée de gendarmes se trémoussait depuis six semaines, sans réussir à mettre les menottes à un seul de ces mange-bon-Dieu?... Au ministre de la

Guerre ou bien au ministre de la Police?... Ah! ah! ces messieurs des Cultes et ces messieurs de la Guerre montraient tant d'impuissance!... Eh bien, on allait voir à l'œuvre un fonctionnaire de la Police générale. L'Empereur et Roi jugerait.

« Il jugera! » pensa sans doute le baron Henry, qui se mit à envoyer dépêche sur dépêche, réclamant avec instance son infanterie et sa cavalerie : le général venait de concevoir un plan énorme.

Quant au commissaire Rolland, il se contentait de composer des affiches, — de fort belles affiches, vraiment, imprimées sur papier blanc, timbrées d'un aigle brandissant la foudre, et rédigées en une prose persuasive :

500 francs de récompense à qui fournirait des renseignements sur les sectaires de la *Petite-Église;*

2,000 francs à qui livrerait un de leurs chefs.

Dans les derniers jours du mois de février,

les pancartes s'étalaient, affriolantes, sur les murs des mairies et des églises.

« Eh! eh! cent gros écus! Un biau denier, ma fi! Avec cinq cents francs on fait son falot à la foire; on peut acheter sa vache du Cotentin ou sa jument du Perche... Avec deux mille, jarnigué! on a la vache avec le veau, le poulain et la poulinière!... »

Donc, les délations arrivaient par paquets de lettres en tous styles et en toute orthographe : la conscience villageoise s'étalait bien à nu sous les yeux de M. le commissaire général. On se dénonçait entre ennemis, entre amis, entre voisins, entre parents : Rolland de Bussy prenait les noms et enlevait les gens.

Bientôt, la prison du Mans fut bondée de suspects; on remplit alors les trois étages du donjon de Sillé; on empila dans les vieilles geôles du château de Laval.

« Mon Dieu, je le sais bien, écrivit négligemment M. le commissaire général, beau-

coup de ces gens-là sont innocents; mais si nous les faisions élargir, nous affaiblirions peut-être une terreur salutaire. »

Evidemment, la conversion commençait.

Et pourtant, toujours absence complète de renseignements sur *Sans-Façon*.

Les quatre prisonniers faits à Vilant s'obstinaient à garder le plus surprenant des silences : au nom de *Sans-Façon*, ils se regardaient avec stupeur; les drôles se refusaient à connaître leur chef... Ah! ces lois maladroites qui avaient supprimé la torture!...

Quant à la cohue des dénoncés, elle savait moins encore.

M. le commissaire général enrageait. Couché sur ses rapports, tout enveloppé de ses dossiers, il se livrait à de curieuses inductions.

« *Sans-Façon!* Quel personnage étais-tu donc?... Une femme? comme semblait le croire le général Henry. Non : idée de gendarme, — de l'imagination et pas de bon sens! A sérieuse enquête il fallait sérieuse logique.

Sans-Façon devait être un homme : un homme de la *Petite-Église*. Oui, mais quel diable d'homme!... Les premiers signalements montraient, dans la forêt de Sillé, un *Sans-Façon* petit de taille et à la tournure grêle... Près de Torcé, le *Sans-Façon* qui avait surgi au clair de lune était un grand gaillard, un colosse..... Au combat de Vilant, dans les lueurs de l'incendie, incarnation d'un troisième *Sans-Façon,* ni grand, ni petit, celui-là... Et toujours, toujours l'étonnant costume d'opéra-buffa : le manteau vert brodé d'argent et le chapeau à claque au panache blanc... Bah! effet de la nuit; mirage de la peur! Tous ces *Sans-Façon* étaient le même homme... Quant aux déclarations de l'adjoint de Jublains, quel fatras! Il a vu des femmes, celui-là, il a entendu des messes, — ce dernier détail de la plus haute importance! — mais il n'a jamais aperçu *Sans-Façon*... Jamais?... Si!... l'homme jeune encore, à la face entièrement rasée, aux longs cheveux rejetés en ar-

rière, le paysan vêtu de la veste grise qui ne dit pas la messe et qui fait le prône,... quelle tournure de prêtre sans soutane! quelle tête de curé sans calotte!... Un chef!.. le chef!... *Sans-Façon,* peut-être?... »

Et M. le commissaire général cherchait, cherchait.....

CHAPITRE X

SUR LA PISTE DE SANS-FAÇON

Un matin, Rolland de Bussy vit entrer dans son cabinet une femme attifée d'une superbe toilette. La mode de 1812 s'étalait sur elle dans tout son fion : redingote de levantine jaune à cascades de dentelle, ceinture de soie vert-pomme, collerette à fraise tuyautée, calèche de Virginie à plume rouge, brodequins de satin garnis de fourrure, coiffure à la Faustine frisottant sur le front, — une « Agréable ».

D'un seul coup d'œil, pourtant, Rolland de Bussy reconnut à qui il avait affaire : M. le commissaire savait son monde.

— « Que voulez-vous, la belle?... »

L'habile homme ne se trompait pas. Des joues fardées de la femme, du bistre crayon-

nant ses yeux, de son corps déformé par l'obésité, de ses senteurs et de ses pommades s'exhalaient, en effet, toutes les puanteurs de la prostitution...

La « belle » se tenait debout, toute interdite. Le commissaire général la mit de suite à son aise.

— Eh bien, nous venons, sans doute, pour la petite affaire des 500 francs ?

Maintenant, la dame était à son aise... Oui, elle venait pour la petite affaire des 500 francs.

Rolland alla droit au fait :

— Vous connaissez *Sans-Façon?*...

Non!... mais, en revanche, comme elle connaissait Debray dit *le Généreux,* son amant!... elle venait le dénoncer.

— Ah! ah! fit Rolland, *le Généreux* s'appelle Debray?...

Il écrivit le nom sur une fiche.

La dame se mit à larmoyer :

Un si bel homme, ce *Généreux,* mais, hélas! trop infidèle!... Il lui avait donné des rivales :

elle se vengeait... Oh! si elle dénonçait, ce n'était pas pour gagner les 500 francs, même les 2,000 : on était un peu au-dessus de cela! Seulement Debray lui avait fait affront,... et puis elle aimait son Empereur.

— Pourtant, avec *le Généreux,* reprit l'insinuant commissaire, vous avez dû voir *Sans-Façon?*

— Jamais!... Que de fois, cependant, elle avait été au bois de Sillé s'ébattre avec son bel homme! Elle pouvait nommer tous les chefs de brigands, — et elle les nomma... Un petit, sournois et finaud, Boisaubert ou *Marche-à-Terre;...* un autre encore, gringalet insolent avec le sexe, Morin dit *le Capitaine.* Quel mauvais gars, ce Morin! Bigot et cagot, grand mangeur de bon Dieu, frappant ses hommes quand ils buvaient, les frappant encore quand ils juraient, les frappant surtout quand ils recevaient des dames. Un papelard, quoi!...

Rolland de Bussy avait appelé son secrétaire, et, désormais, Boisaubert dit *Marche-à-*

Terre, Morin dit *le Capitaine,* avaient leurs fiches et leur petit dossier.

— Ah! reprit la femme, j'en connais encore un autre : c'est un vieux qui a bien cinquante ans, mais vigoureux et gaillard, ma foi! Il parle et prêche comme un curé. Quand il rend visite aux brigands, on prend les armes et Morin l'accompagne, chapeau bas. Le vieux monte sur une pierre et dit des fadaises sur une Bête et un Homme pâle; alors, tous les autres se mettent à genoux, tirent leurs chapelets... et moi, on me chasse... Je ne l'aime pas, ce vieux-là!...

Rolland de Bussy s'était levé, joyeux :

— Un homme de cinquante ans... d'apparence jeune encore?

— Oui.

— A la face entièrement rasée?

— Oui.

— Aux longs cheveux rejetés en arrière?

— Oui.

— Portant une veste de gros drap gris?

— Oui, oui, monsieur le commissaire.

— Et son nom?

Mais la mémoire de la dame, toute peuplée de noms d'hommes, la servait mal. Pourtant, à force de réflexion, elle bégaya un nom. Le vieux devait s'appeler *la Gaieté* ou bien *Guetté* ou bien encore *le Guetté*... Elle n'en savait pas davantage.

Rolland de Bussy fit compter 500 francs à la femme, l'exhortant fort, d'ailleurs, d'amender sa vie pécheresse. Toutefois, en attendant, il l'engageait à rejoindre sans retard son infidèle, puis à revenir au plus tôt pour mériter, par son repentir, la réhabilitation devant Dieu, et, par ses renseignements, l'estime des commissaires de police.

CHAPITRE XI

DÉCOUVERTE DE SANS-FAÇON

Heureux Rolland de Bussy! Chaque jour, maintenant, il recueillait quelque détail nouveau sur *Sans-Façon,* — et pourtant, il ne disposait pas, lui, de six escadrons de gendarmes...

Certaine nuit, le tocsin se fit entendre à la tour de Saint-Julien : l'incendie était dans la haute ville du Mans. Les maisons à pignon craquaient, les plâtras tombaient : tout un cul-de-sac était en flammes. Effarée, la population entière du vieux quartier s'agitait, hurlante, dans la rue.

Pendant ce temps, la police faisait des siennes.

Des escouades d'agents, sous les ordres

d'un commissaire, allaient de logis en logis, et, de la cave au grenier, visitaient, fouillaient, bouleversaient. A ceux qui s'étonnaient du procédé, ces gens de police donnaient une réponse toute aimable : ils voulaient constater simplement si les cheminées étaient bien ramonées. Admirable sollicitude!...

Mais voilà que, dans la ruelle des Chanoines, ces messieurs se cassent le nez contre une porte obstinément close. Ils frappent... ils frappent : rien ne bouge. On enfonce la porte. La maison paraît déserte : personne au rez-de-chaussée, personne aux deux premiers étages. On monte au grenier. Sous les combles, autre porte close : on enfonce encore...

O surprise! dans une vaste soupente, un autel était dressé; un prêtre en étole tenait un ciboire, et deux vieilles, à genoux, communiaient tout en clamant avec terreur...

Le commissaire visiteur de cheminées courut chez Rolland :

« Grande découverte! Nous tenons un prêtre

de la *Petite-Église :* le sieur Turpin-Ducormier. Qu'en doit-on faire ? »

La réponse fut des plus simples : « Laissez-le tranquille. »

Or, le lendemain était jour de dimanche. Dans la nuit même du samedi, une escouade d'inspecteurs pénétrait de nouveau chez le prêtre, faisait rafle de tous papiers, enlevait le trop confiant bonhomme et s'installait en plein sanctuaire : une souricière bien machinée. Le tour joué, ces messieurs attendirent l'arrivée des fidèles.

Ils attendirent longtemps.

La nuit s'acheva ; l'aube étala ses blancheurs sur l'horizon ; prime tinta, puis l'angélus ; la grand'messe fut annoncée à carillon ; midi sonna ; vint l'heure des vêpres et l'heure du salut, — personne !

Coup manqué !...

Affamés et honteux, messieurs les grippe-Jésus s'en allèrent conter leur mésaventure au commissaire général. Rolland entra en belle

fureur : déjà, d'ailleurs, il tenait la clef du mystère :

« Quelle ignominie cette police du Mans, et malapprise et malhabile ! Tandis qu'en la maison du prêtre les agents se chauffaient et sommeillaient, une voisine, postée au tournant de la rue, faisait des signes et empêchait le gibier de se laisser prendre. Imbéciles !... »

Fort maussade, Rolland se mit à feuilleter les papiers saisis chez Turpin... Des brochures d'une théologie subversive, des opuscules anticoncordataires ! Abomination !... Il fit soigneusement empaqueter cette prose corruptrice et la dépêcha sur le ministère de la Police, première division, — chef : le terrible chevalier Desmarets.

Toute la trouvaille, cependant, n'avait pas été expédiée.

Entre ses doigts, M. le commissaire tenait un petit cahier écrit à la main : il le tournait, le retournait, le déchiffrait, l'étudiait, le mé-

ditait. Lecture pourtant bien peu intéressante : un registre de sacristie...

« Que de messes faisaient dire ces coquins de la *Petite-Eglise!* en rouge, en blanc, en noir; pour le repos d'une âme, pour une intention!... Bon tarif : plusieurs à deux francs. On avait donc de l'argent !... Quatre à cinq diseurs de messes, toujours les mêmes : des sieurs Turpin, Bucy, Grangeard, Mérille... Du prêtre, tout cela... A mettre à l'ombre ! »

Le cahier faisait encore mention d'autres personnages. Ils ne disaient pas de messes, ceux-là, — donc ce n'étaient pas des prêtres, — mais ils prêchaient. Des laïques ?. Bizarre!. Un d'entre eux paraissait l'orateur habituel des grands jours de fête... Oh! oh !...

Tout à coup, le curieux commissaire tressaillit ; son œil s'alluma. Là, sur le petit registre, il venait de lire un nom... et quel nom!...

D'un pied leste, Rolland courut chez le baron Henry.

— Eh bien ! mon cher baron, vous l'avais-je dit ? Il est pris le *Sans-Façon !*

— Il est pris ?

— Pris... puisque je sais maintenant son nom.

Lors, M. le commissaire général, redressant sa taille, laissa tomber de ses lèvres ce nom :

« Guittet. »

LIVRE QUATRIÈME

UN SAINT D'ISRAËL

LIVRE QUATRIÈME

CHAPITRE I

LE BRIGAND GUITTET

DIT CAPITAINE SANS-FAÇON

Quand on descend, par un clair jour d'été, l'escarpement ardu que noircissent les bois de la Charnie, on aperçoit à gauche. vers le couchant, quelques toitures pailletées de soleil : c'est la paroisse de Torcé qui se blottit, chétive, sous la grande ombre de la forêt.

Une soixantaine de maisons forment ce hameau à l'aspect misérable, à la laideur vulgaire. Au centre du village se soulève péniblement une église, édifice lourdaud qu'on a revêtu

d'une carapace d'ardoises, comme pour protéger son Dieu contre la furie des vents de l'Ouest; et, tout à côté, se dresse une halle dont le vaste faîtage la domine. Image trop parlante des temps nouveaux, la maison des vendeurs se tient debout, plus fière que le temple, et le travail monte plus haut que la prière.

D'un accès difficile, même encore aujourd'hui, le hameau de Torcé était, jadis, un des recoins les plus abandonnés du Bas-Maine.

Un seul chemin creux y menait, crnière immonde serpentant sur les racines de la Charnie, montant et descendant, se bossuant et se tordant, d'où jaillissaient les sources et qu'emplissait une fange verdâtre. A gauche de cette fondrière, la forêt surplombait, noire et profonde; à droite, s'allongeait et s'allongeait la haie frissonnante de coudriers ou de saules. Çà et là, derrière la haie, entre les rameaux des émousses, on pouvait apercevoir quelque enclos silencieux : un pré planté de pommiers

noueux, habillé de gui ou de mousse; et plus loin, faisant tache sur le vert de l'herbage, une maisonnette grise, basse, sans étage: le logis du closier.

Trois cents habitants au plus constituaient alors tout le petit peuple de Torcé: bûcherons ou laboureurs, rudes manieurs de la cognée ou du hoyau, besognant sans merci, de l'aube à la nuit, et de qui la misère disait assez l'ignorance, En ces temps du premier Empire, dans le village entier, on n'eût pas découvert un homme sachant signer son nom... Misérables paysans qui, toujours sous l'étreinte de la grande faim du corps, ne soupçonnaient même pas ce qu'est la grande faim de l'âme.

Ce jour-là, dimanche 7 mars 1813, l'église de Torcé, la bâtisse balourde à carapace d'ardoises, regorgeait de fidèles marmottant leurs chapelets ou braillant les louanges de l'Éternel. A l'autel, le curé célébrait la messe: une messe de carême, en ornements violets.

Après l'évangile, il retira sa chasuble et monta en chaire pour faire lecture d'un mandement épiscopal.

Un superbe morceau, la prose de M. Pidoll, rédigé dans le bel art de la rhétorique sacrée, et rappelant les accents sublimes d'un cardinal Maury ou d'un M. de Pradt, ces lions du mandement et ces aigles de la pastorale!

Tout d'abord, Michel-Joseph s'occupait du salut de l'âme comme de la santé du corps de ses chères brebis, démontrait l'hygiène de l'abstinence et l'insalubrité de la viande au temps du renouveau. Puis, son éloquence croissant avec le nombre de ses phrases, M. de Pidoll exaltait le nom de l'Empereur et Roi... Napoléon allait partir pour la guerre. Pareil à l'archange, il venait de tirer l'épée flamboyante; bientôt les Puissances des ténèbres, ses ennemis, devaient être plongées dans l'abîme...

Passant ensuite du dithyrambe à l'exécration, M. de Pidoll lançait sa péroraison contre les violateurs des préceptes de l'apôtre saint

UN SECTAIRE DE LA PETITE-ÉGLISE

Paul. Il détestait ceux qui, « rebelles aux Puissances supérieures, refusent l'impôt à qui l'on doit l'impôt, le sang à qui l'on doit le sang, la crainte à qui l'on doit la crainte, l'honneur à qui l'on doit l'honneur ». Malheur donc aux sectaires de la Petite-Église ! pour eux l'heure du châtiment était proche, car « le Prince ne porte pas l'épée en vain ».

Sa lecture terminée, le curé, sans ajouter un mot de commentaire, revint à l'autel et reprit le divin sacrifice. Après l'*Agnus Dei,* les deux chantres, huchés sur les tabourets du lutrin, entonnèrent le *Domine salvum ;* et, par trois fois, Mainiaux et Mainiottes, répétant l'antienne, hurlèrent vers Dieu pour qu'il conservât leur Empereur... Bonnes gens, savaient-ils vraiment ce qu'ils demandaient ?

Aussitôt, la foule quitta l'église, et chacun courut à ses plaisirs. Les uns s'entassèrent dans les cabarets pour se gorger de « pâtée », boire le cidre à tire-larigot et chanter la romance, romance tout autre que *Fleuve du Tage.* Des

groupes se formèrent sous la vieille halle, prêts à lancer la boule et à faire sauter le cochonnet. Ceux-là enfin, garçons et garçonnes, sortant du village, s'allongèrent dans les fossés, sous l'alcôve de la haie bourgeonnante, échangeant le baiser comme ont coutume de faire le promis et la promise.

A la porte de la mairie, beaucoup s'étaient assemblés.

Sur les murs de la maison commune s'étalait une large affiche blanche, — une affiche surmontée de l'aigle impériale brandissant la foudre... Une bien belle vignette ! et le paysan au large chapeau, sa ménagère à la coiffe blanche, regardaient, ébahis. Oui, mais Jacques ou Claude, Claudie ou Jacqueline, nul ne pouvait déchiffrer. De la moulée, quoi ! Et chacun de donner sa langue au chien...

Tout à coup, un roulement de tambour se fit entendre : les buveurs se ruèrent hors des cabarets et les joueurs abandonnèrent leurs boules. Devant le porche de l'église, le crieur

municipal, cambrant sa taille, le tricorne sur la tête, lisait la teneur de l'affiche....

Oh ! grosse nouvelle ! Le préfet de la Mayenne, baron Harmand, chevalier de l'ordre de la Réunion et l'un des membres de la Légion d'honneur, s'adressait à ses administrés et leur faisait d'alléchantes propositions :

Cinq cents francs de récompense à qui fournirait des renseignements sur la personne du nommé Guittet fils, dit capitaine *Sans-Façon ;*

Deux mille francs à qui voudrait livrer le dangereux brigand.

La lecture terminée, le crieur alla tambouriner plus loin. Lors chacun de retourner à ses affaires, qui à sa bouteille et qui à sa gothon ; mais nul n'avait plus le cœur à la besogne. Derechef, hommes et femmes s'attroupèrent et les propos marchèrent leur train.

Au cabaret situé devant l'église, vers le tournant du chemin, on jasait fort.

« Ah ! ah ! Guittet ! failli Chouan ! *Sans-*

Façon de malheur! c'est donc toi, l'ami, qui t'amuses à si bien incaguer le gendarme? La bonne aventure! »

Et l'on riait à pleine gorge. Mais, tout en se gaussant, on discutait, on disputait. Gros-Pierre disait la louange du Guittet; Gros-Jean lui chantait pouilles :

« Un Chouan, le closier du bordage de l'Aigné? Un abatteur de Bleus, Guittet? ce grand innocent qui ferme les yeux quand on lui montre un sabre et se trouve mal au contact d'un fusil !... »

Mais d'autres :

« Bah! bah! un innocent? Demandez aux anciens. Il a chouanné aussi aux temps jadis, lors de la grande guerre, et il en a descendu de ces Bleus!

— Des menteries!... Lui, manier une carabine? un homme plus faible qu'une femmelette! un mangeur de salade! un buveur d'eau claire!...

— Et qui, pour dessert, mâche les balles de son fusil!

— Un homme qui prétend que le sang répandu, même celui de l'animal, fait horreur au bon Dieu...

— Excepté, paraît-il, celui de gendarme!

— Jamais au cabaret, le Guittet!

— Et jamais à l'église!

— Un franc cœur!

— Un farceur!

— Un vrai saint du Paradis!

— Un bon fagot d'enfer!... »

Un petit vieux aux cheveux grisons se leva, et lançant un coup de poing sur la table :

— Oui-dà, le préfet a du flair, les gars! *Sans-Façon* et Guittet, c'est tout un... Ne m'interrompez pas! Rappelez-vous le jour du dernier tirage au sort. Nous, les pères des conscrits, nous avions la rage au cœur et la larme dans l'œil. Guittet s'en vint chez moi et me dit : « Ton fils a tiré un numéro de malheur; il ne faut point qu'il parte. Commande-lui sur l'heure de quitter le village et de prendre le bois. Qu'il coure à la forêt de Sillé; d'au-

tres, là-bas, l'attendent, qui lui feront fête. Obéis! Si tu refuses, tu perds ton âme et tu damnes la sienne! »

— Oui, oui, clamèrent plusieurs voix, tout cela est vrai : il nous en a dit autant. Beaucoup de pères l'ont cru, dont les fils se sont enfuis. Guittet les embauchait : c'est bien lui le *Sans-Façon!*

Le petit vieux reprit :

« Oh! il en sait long, allez!... Rappelez-vous également ce jour où l'on sonna la cloche, où l'on chanta le *Te Deum,* où l'on tira des pétards en l'honneur de la victoire de Moscou. Un beau jour d'octobre, au soleil clair et chaud! Je rencontrai le Guittet : il allait besogner aux champs, lui, tandis que nous ribotions, nous autres. Le closier m'arrêta, et alors, allongeant son bras vers le levant : « En ce moment, me dit-il, l'Homme exulte dans l'orgueil de son cœur; il dit à l'Éternel : Je suis pareil à toi... Mais déjà l'Éternel amasse les nuées, les grandes nuées lourdes et noires de neige. Encore un

peu de temps, et tous les enfants de la France seront livrés en festin aux loups et aux vautours. Encore un peu de temps, et dans tout palais comme dans toute chaumière, retentira un vaste sanglot. Tous, oui, tous périront : lui seul ne périra pas... Car il faut qu'il vive. Il faut que de nouveau le sang coule à flots. Il faut que le sang crie et crie vers l'Éternel. Il faut que la France expie!... Ainsi l'a décidé la colère de mon Dieu! »

Le vieux qui parlait se tut, et un grand silence se fit autour de la table. Soudain, un des buveurs allongea le doigt et, d'une voix pleine de surprise :

« Eh! mais, c'est Jardin! » s'écria-t-il.

Un homme venait d'entrer ; un paysan de haute taille, entièrement vêtu de noir. Il était allé s'asseoir à une table isolée, dans un coin de la salle, et là, solitaire, buvait à larges lippées.

Les gars le regardaient, se poussant du coude et chuchotant à voix basse :

« Oui, oui, c'est Jardin! Jardin, le tailleur! Un saint, pourtant, parmi ces gens de la Petite-Église — l'ami de Guittet... Tiens! tiens!... au cabaret, l'apôtre, et un dimanche!... On se dérange donc?... Jarnigué, quelle soif!... Hé! Jardin, viens donc trinquer avec nous! »

Mais, impassible, sourd aux brocards, l'homme ne répondait rien. Et il buvait, il buvait.

Les drôles disaient vrai.

Jardin, le tailleur, était l'intime ami du closier Guittet. Sectaire convaincu de la *Petite-Église,* il s'était acquis, parmi les fidèles, un saint renom de pieuse austérité. De quelle rancœur il détestait et le Bleu, et le gendarme, et le prêtre concordataire! Au seul nom de Napoléon, son œil s'allumait du feu de la haine.

Napoléon, d'ailleurs, avait fort malmené le pauvre homme.

Jadis, conscrit de la classe de 1804, Jardin, pour sauver son âme, avait fui vers la montagne. Mais le gendarme, lui faisant rude chasse, l'avait rabattu, traqué, forcé; puis, de brigade en brigade, on l'avait poussé par la « correspondance » jusque dans la ville d'Auray. Une gabarre de l'État l'y attendait, lui et beaucoup d'autres, et avait transporté tout le ramas à Belle-Isle-en-Mer...

Belle-Isle était, en ces jours-là, un des bagnes militaires où l'on entassait, dans une étrange promiscuité, le déserteur, même le simple réfractaire, avec tous les condamnés des conseils de guerre. Là, le misérable insoumis faisait connaissance du « fricoteur », du « rouffier », du « soudrille », du « mange-grenouille » et autres résidus de la Gloire. Une chiourme immonde, ce Belle-Isle; une sentine de corruption; un foyer de pourriture morale où, nuit et jour, le blasphème du prisonnier et le juron du surveillant s'unissaient à la voix sinistre de la rafale et à l'éternelle plainte de la vague dé-

ferlante. Vêtu, hiver comme été, d'une méchante veste de laine grise, au pain et à l'eau, parfois ferré à la cadène et traînant le boulet, le disciplinaire devait, sous la canne du terrible commandant Olivier, souvent sous la pointe de son sabre, apprendre à aimer l'Empereur...

Et Jardin avait ainsi appris à aimer l'Empereur...

Alors, la tendresse une fois entrée dans son cœur, on avait dépêché ce repenti vers son régiment, et, pendant nombre d'années, il avait couru à travers l'Europe, — comme tant d'autres livrant batailles, comme tant d'autres gagnant victoires.

Vers 1812, Jardin était enfin revenu au pays; mais tel on l'avait connu, naguère, tel on l'avait revu : morose, solitaire, traînant avec lui une grande mélancolie et une grande désespérance. On aimait peu, bien qu'on respectât fort ce taciturne. D'ailleurs, un sombre fanatique. Quelques mois auparavant, ce sectaire avait fait scandale; il avait écarté brutalement un prêtre

apportant le viatique à un mourant : « Va-t-en! va-t-en! l'homme qui trépasse appartient à mon Église, tu ne lui feras pas manger ton hostie faite de la chair du diable! » Mauvaise action, sans doute, car depuis lors le malheur s'acharnait sur Jardin. Toujours la grêle tombait dans son champ; la gelée brûlait toujours son verger. Aussi, quand on le voyait sortir de son pauvre gîte, sa haute échine ployée en deux, sa tête penchée vers la terre, chacun disait : « Sainte Vierge! de quel poids pèse lourdement sur lui cette âme qu'il a fait damner! »

Et cet homme buvait, buvait. Bouteilles, pichets, carafons se succédaient devant lui; après le cidre, le vin; après le vin, l'eau-de-vie. Il poussa un gros soupir et sa tête tomba sur le rebord de la table.

Le petit vieux, conteur de sornettes, s'approcha, et, touchant Jardin à l'épaule :

« Le closier Guittet est-il en ce moment à l'Aigné? »

Jardin releva le front :

« Oui », bégaya-t-il.

Mais soudain, avec brutalité : « Est-ce que je sais, moi? Dieu m'a-t-il fait le gardien de cet homme? »

Sans prêter attention à si étrange accueil, le petit vieux reprit :

« Cours à l'Aigné, Jardin, cours vite!... La tête du closier est à prix : deux mille francs, un beau denier! »

Puis, baissant la voix :

« J'ai peur... tous les gens ne sont pas sûrs, ici... »

Jardin redressa brusquement sa taille et regarda bien en face le donneur d'avis.

Enfin, il se leva et sortit.

Longtemps, les joyeux buveurs, massés derrière les rideaux rouges du cabaret le suivirent des yeux. Il marchait très vite et s'arrêtait brusquement, reprenait sa course, trébuchait aux cailloux du chemin et s'arrêtait encore. Parfois, il passait une main sur son front comme

pour en essuyer la sueur, ou levait les bras vers le ciel avec de grands gestes...

Eh bien, oui! Jardin, le saint homme de la *Petite-Eglise*, était indécemment ivre.

CHAPITRE II

EN ADORATION DEVANT SON DIEU

La nuit était sombre, une nuit de mars aux grands nuages pesant sur le sol, lourds de pluie...

La petite troupe, gendarmes et soldats, sortit de Sillé et s'engagea rapidement sur la route de Parennes. En avant, marchait un voltigeur de haute taille ; les deux officiers emboîtaient le pas derrière lui

« Parbleu ! dit le sous-lieutenant, — un blanc-bec sorti de Saint-Cyr, — depuis dix jours à peine que le 131e est cantonné dans ce pays. Que d'enjambées ! »

Le capitaine des gendarmes, Philipon, regarda en l'air et répondit :

« Aujourd'hui, 9 mars, nuit sans lune : ma foi, tant mieux ! »

Cet échange de pensées fut suivi d'un long silence. Gendarmes à brisques et pousse-cailloux de la ligne, tous ils jouaient ferme de la jambe : on allait, on allait.

En traversant Parennes, le sous-lieutenant blanc-bec loucha vers le presbytère et dit encore :

« Pourquoi donc a-t-on arrêté le curé du village ? »

Cette fois, le capitaine Philipon n'eut pas même de repartie : c'était un gendarme bien discret...

Le grand voltigeur d'avant-garde pressait le pas, et, derrière lui, chacun trottait de son mieux...

Pour la troisième fois, le sous-lieutenant blanc-bec éleva la voix, mais en manière de soliloque :

« Que diable ! on aurait dû costumer en grenadier cette façon-là de tambour-major !... »

Au bas du coteau de la Charnie, le voltigeur s'arrêta net.

A droite de la route, s'ouvrait un chemin creux, un enfoncement sinistre, lugubre, noir d'épouvante. La forêt surplombait, à gauche; une haie sans fin s'allongeait, à droite.

— « Le chemin de Torcé », dit au capitaine l'éclaireur d'avant-garde...

Il entra dans ce trou d'enfer : la colonne suivit.

Un silence profond; les arbres de la forêt se dressaient, immobiles; la branche de coudrier ne frissonnait même pas sous le vent.

Tout à coup le voltigeur s'arrêta :

— « C'est ici », dit-il.

Le capitaine Philipon se rapprocha de lui :

— « *Sans-Façon* est là? »

Le voltigeur répondit :

— « Je ne sais pas qui est *Sans-Façon.* »

Le capitaine réprima un geste d'impatience :

— « Guittet. »

Le voltigeur reprit à voix basse :

— « Guittet est là.

— Seul?

— Avec lui *le Généreux* et *Marche-à-Terre :* ils sont en adoration. »

Le capitaine serra fortement le bras de cet homme :

— Pas de trahison, ou tu reçois une balle dans la tête au lieu de deux mille francs dans ta poche! »

L'homme répondit simplement :

— « Je sais ce qui m'attend. »

C'était un bordage d'aspect misérable. Derrière la haie, s'étendait un pré où se tordaient quelques pommiers. Une maison terminait l'enclos, — une maison basse, délabrée, aux murs suintant la misère, et bâtie de biais comme si elle se fût méfiée du passant. Toutes les fenêtres étaient closes, mais par les contrevents du rez-de-chaussée filtrait une lueur vacillante : on ne dormait pas dans ce logis.

« Disposez vos hommes! dit le capitaine au sous-lieutenant. Enveloppez-moi le bouge! moi, avec mes gendarmes, j'entre! »

Il pénétra dans l'enclos...

Soudain, la lumière s'éteignit. « Éventés! » murmura Philipon, et il se lança contre la porte.

Brusquement, une des fenêtres s'ouvrit, les volets furent rejetés en arrière : trois hommes sautèrent dans le pré.

« Feu!... »

Ils tombèrent tous trois... deux se relevèrent, et, d'un bond, s'abîmèrent dans la haie.

Le capitaine courut au troisième, tandis que les soldats sondaient et piquaient les buissons de leurs baïonnettes.

— « Ce n'est pas lui », dit le voltigeur!

O surprise! de l'intérieur de la maison, filtrait de nouveau une lueur tremblotante... Dix mains jettent bas la porte — et voici ce qu'on aperçut :

Une vaste salle décorée comme une chapelle; sur la terre piétinée, des bancs rangés en ligne; et là-bas, à l'extrémité, une large pierre : un autel. Sur l'autel se dressait un crucifix, et à la lueur fumeuse d'une petite lampe,

scintillait un ciboire d'argent. Un homme se tenait debout, le dos tourné à l'autel, — un homme jeune encore, au visage entièrement rasé, aux longs cheveux rejetés en arrière, — le personnage tant de fois signalé. Silencieux, il regardait fixement ceux qui venaient d'entrer.

— « Rends-toi, *Sans-Façon!* » cria le capitaine.

L'homme ne répondit pas...

Alors, comme il restait impassible, la tête droite et les bras en croix, Philipon se jeta sur lui :

— « C'est toi, Guittet? »

Et Guittet répondit simplement :

— « C'est moi! »

CHAPITRE III

RAISONNEURS CLABAUDEURS ET FRICOTEURS

« Eh bien, disait le commissaire Rolland au général baron Henry, le brigandage est terminé; nous le tenons enfin ce mystérieux *Sans-Façon!* »

Oui, sans doute, on le tenait enfin ce mystérieux *Sans-Façon;* mais le brigandage était-il vraiment terminé?... — Non, certes, non, de par tous les diables! affirmait le général baron Henry. Son ministre lui avait dit : Exterminez-moi tous ces Chouans... et il les voulait exterminer, tous ces Chouans! Seulement, où les trouver?... Oh! c'était là son affaire... c'était là son secret : un secret de guerre.

La bourgade de Sillé regorgeait maintenant de troupes : gendarmes au chapeau en bataille et à la culotte chamois; chasseurs à cheval au dolman vert et au kolback d'ourson; fantassins de la ligne à la longue capote retroussée sur la guêtre blanche; soldats d'infanterie légère à l'habit bleu relevé de jonquille. Les garnisons de la Touraine, de l'Orléanais et de la Normandie; le 26e chasseurs à cheval, le 86e, le 121e, le 131e d'infanterie de bataille et le 5e d'infanterie légère avaient fourni des soldats, et quels soldats! — tous hommes d'élite, tous voltigeurs.

Donc, en outre des deux gendarmes chez lui logés depuis six semaines, l'habitant de Sillé-le-Guillaume hébergeait maintenant le militaire français par demi-douzaine. Et toujours à ces affamés, soupe et rata; à ces altérés, cidre, vin, eau-de-vie, — le tout gratis et pour la plus grande gloire de l'Empereur.

Les grognements du bourgeois devenaient des lamentations.

Ces voltigeurs se montraient moins loustics encore que les gendarmes. Le jour où le fantassin était arrivé à Sillé, marchant au bruit du tambour, au grincement du fifre, au son du cornet, un propos de stupeur était sorti de toute bouche : « Ça, des voltigeurs!... » Étranges voltigeurs, en effet : des garçons de dix-huit ans, imberbes, malingres, chétifs, se traînant de fatigue, ployant sous le sac, courbés par le fusil : les misérables recrues de la grande dernière levée.

Le soir, après la soupe, pas de gais propos, pas de chansons grivoises, pas de récits de bataille, pas de jeu de drogues, pas de couplets en l'honneur de « la boiteuse ». Ah! les drôles de voltigeurs! Mais une saoulerie sombre, des blasphèmes de rage, des lamentations et des larmes. « Quoi! on était infirme, pieds plats, phtisique... On avait déjà des frères sous les drapeaux et l'Autre vous avait pris tout de même... Il vous envoyait en Allemagne, batailler là-bas contre le Prussien dont les uhlans

lardaient les blessés, contre le Cosaque friand de chair humaine... Et pas d'armes!... Depuis un mois, rien que des bâtons pour apprendre l'exercice. Le jour du départ, pour la première fois, on leur avait donné des fusils... Quels fusils!... Celui de Chauvin crachait la poudre en plein visage; celui de Dumanet était un espagnol trop étroit pour recevoir la balle!... La peste du Nicolas! » — « Quel Nicolas, demandait le bourgeois; est-ce le Tondu, le petit Caporal?... » Et le conscrit, jurant comme un vétéran : « Nicolas! le fils de la mère la Joie, le Bonaparte. »

« Une, deux... une, deux... halte!... »

Sur la place des Minimes et dans les prairies au bas de la ville : « Une, deux! » et « Une, deux! » encore... Bourgeois et paysans accouraient; on faisait cercle.

Un gai et désopilant spectacle, bien plus joyeux qu'une parade de la foire! Les voltigeurs, en veste et en bonnet de police, étaient initiés à tous les mystères de la charge en

douze temps. Devant eux, le sergent instructeur : un vieux brisquard à la trogne enluminée par le schnik, une « pratique » ; un peu plus loin, le capitaine appuyé sur sa canne : face rougeaude bourgeonnant sous des cheveux gris, — le résidu du régiment, le raté de l'épée, haineux à la création entière : une bonne brute.

« Une, deux !... Toi, le Flamand, tu ne veux pas apprendre... Tiens !... » — et en plein visage du Flamand, une bourrade de coups de poing...

« Une, deux !... Ah ça ! l'Italien, est-ce que tu ne comprends pas le français ?... » — et dans le ventre de l'Italien, la botte de l'instructeur...

« Une, deux !... Ah ! Breton, tête de bois, voilà qui va te l'ouvrir !... » — et sur la tête de bois, le sabre du capitaine s'abaissait et se relevait sanglant...

Chacun regardait : les vieilles se signaient avec épouvante ; les gars, mis en franche gaieté, poussaient un formidable rire... Va ! ton rire était criminel, paysan du Bas-Maine, car ces

enfants aux yeux gonflés de larmes, à la joue moite du baiser maternel, c'était le dernier sang donné par ton pays épuisé et pantelant, — la dernière chair offerte aux déchirures de la mitraille, — l'holocauste suprême que voulait encore dévorer la Gloire... Et ils allaient être, ceux-là, les premiers d'entre nos grands vaincus, fils de la France, dont les cadavres sont épandus aujourd'hui des plaines de Leipzig aux coteaux du Mans, — semence déposée de la haine, et d'où sortiront bien quelque jour des vengeurs !

Toujours en mouvement, le général Henry faisait montre de beau zèle : il étudiait les lieux et préparait son plan ; mais nul n'était encore initié à son secret de guerre. Pour l'instant, Henry continuait les errements du colonel Cavalier : stratégie divergente, seize colonnes mobiles lancées dans tous les sens, et en avant le voltigeur ! Le voltigeur, de l'aube au crépuscule, courait donc le pays, s'enfonçait dans

le chemin creux, battait la lande ou le taillis, et fouillait les villages. Chaque jour, même résultat : rien et rien encore. Brigands absolument introuvables; mais, à l'appel du soir, un fantassin sur dix avait disparu : déserteur.

Toutefois, si le voltigeur ne découvrait pas le Chouan, en revanche il rencontrait fréquemment le gendarme, et ces rencontres donnaient lieu à des scènes étranges.

Un jour, sur la nouvelle route du Mans à Laval, près de Saint-Denis-d'Orques, une colonne de fantassins vint se heurter à une escouade de gendarmes. C'était un détachement conduisant à Belle-Isle-en-Mer un convoi de prisonniers. Ils étaient là, ferrés à la chaîne, quelques dizaines de condamnés, réfractaires ou déserteurs, se traînant avec peine, tombant à terre de fatigue et remis debout à coups de botte et de baïonnette... Une clameur retentit dans l'air : le soldat huait le gendarme. « A bas la cagne ! » alors du poing, du coude, du pied, Chauvin se mit à heurter

le « pousse-cul ». L'officier qui commandait les voltigeurs laissait faire et riait sous sa moustache; mais le lieutenant de gendarmerie hurlait de fureur. « Au large, ou j'ordonne le feu! » criait-il. Et voilà qu'au plus fort de la bagarre, ceux des prisonniers qui avaient les mains libres prennent leur élan, renversent leurs gardiens et se répandent dans la campagne. L'officier riait toujours... Une semaine plus tard, tout un convoi de ces voltigeurs prenait à son tour le chemin de Belle-Isle-en-Mer.

« Mauvais soldats, raisonneurs clabaudeurs, fricoteurs, indisciplinés! » se disait le général Henry, qui, dans ses dépêches, traduisait sa pensée en beau style administratif. Ses lettres au ministre de la Guerre étaient navrantes; mais plus navrantes encore les réponses du ministre. « Comment! les Chouans n'étaient pas exterminés? Quinze jours auraient dû suffire à cette besogne!... L'Empereur et Roi allait partir pour l'Allemagne, il avait besoin de toutes ses troupes. Cinq régiments se trouvaient

maintenant sans voltigeurs, cinq régiments devenus presque inutiles pour la guerre... » — et le ministre enjoignait au général de diriger au plus vite son infanterie sur Mayence.

Le courrier apportait encore au baron Henry d'autres sujets de tristesse. De là-bas, dans le cher domaine d'Evry, on l'appelait à sanglots désespérés : madame Henry se mourait. « Elle n'a plus que bien peu de jours à vivre, écrivaient les médecins, venez vite. » Oh ! mon Dieu !... ne pouvoir même pas déposer sur le front de la pauvre femme le baiser d'adieu suprême ! Alors, le cœur gros de larmes, la main tremblante, le baron Henry écrivait de suppliantes dépêches au duc de Feltre. « Accordez-moi quinze jours de congé, monseigneur ? — Non, général. — Huit jours ? — Non, non. — Quarante-huit heures ? — Pensez donc aux Chouans ! »

Il pensait pourtant beaucoup aux Chouans, l'infortuné. Mais dans quel trou se terraient-ils, ces misérables ?... Depuis l'heureuse cap-

ture de *Sans-Façon,* ils avaient disparu. Plus de capitaine au manteau vert et de bandits aux masques de suie ; plus de gars mainiaux. Le bois et la lande semblaient vides aujourd'hui. En revanche, dans les prisons, quel encombrement d'hommes et de femmes, de jeunes et de vieux, de prêtres et de laïques ! Tous les fanatiques de la *Petite-Eglise* s'y trouvaient entassés. Le château de Sillé était comble; combles les maisons d'arrêt du Mans et de Laval; on avait dû évacuer sur Paris le trop plein de ces geôles... Le commissaire Rolland disait donc vrai : le brigandage était terminé, — terminé, hélas ! sans batailles ?... Non !... Il ne serait pas dit qu'on aurait dérangé pour rien un général colonel-major dans la Garde Impériale et qu'un petit policier pourrait se proclamer vainqueur à lui seul des ennemis de l'Empereur et Roi !...

D'ailleurs, le général tenait enfin son plan, un plan stratégique : quelque chose d'énorme. Deux fois par jour, de nombreuses estafettes

emportaient du quartier général de larges plis cachetés à l'adresse de chacun des maires des 228 communes situées entre la Sarthe et la Mayenne. Oui, tout l'annonçait, le général allait faire grand. Avant peu, il rentrerait à Paris en triomphateur, et alors l'Empereur, en lui pinçant l'oreille, daignerait dire : « Henry, je suis content de toi ! »

CHAPITRE IV

LE PLAN DU GÉNÉRAL BARON HENRY

Une nuit, la ville de Sillé-le-Guillaume s'éveilla tout entière en sursaut. A la vieille église, le tocsin tintait par petits coups pressés; dans la rue, la trompette poussait sa note criarde, et le tambour battait le rappel. Chacun, s'élançant de son logis, courut vers la place des Minimes.

L'étroit carroir était rempli de soldats. A cheval, enveloppé de son manteau, son chapeau en colonne sur l'oreille, le général baron Henry donnait des ordres; à ses côtés, se tenait le colonel Cavalier; un peu en arrière, tout un état-major de gendarmes et de chasseurs. Dans une berline, on pouvait entrevoir le préfet de la Sarthe, en uniforme, causant avec le commis-

saire Rolland de Bussy; en face d'eux était assis le secrétaire général, Rast-Desarmands, discrètement silencieux. Plus loin, modestement à pied, se promenait le maire de la ville, Campan, drapé dans son écharpe tricolore...

Le ciel était noir; l'aube ne frangeait pas encore l'horizon de ses premières blancheurs; mais les vents de la nuit apportaient, par bouffées, les sons lointains des cloches : le tocsin tintait au nord et au sud, à l'est, à l'ouest.

Quand la foule se fut amassée, un roulement de tambour se fit entendre, et le maire, Campan, déployant un papier qu'il avait à la main, lut une proclamation à ses administrés. Cette proclamation, œuvre du général baron Henry, était adressée aux habitants du Bas-Maine.

« Armez-vous de toute manière, disait-elle; battez votre commune dans tous les sens; fouillez les fermes et les maisons isolées; visitez les chemins et les sentiers. Si vous faites quelques rencontres de brigands, arrêtez-les; au premier coup de fusil, nous serons près de

vous. L'Empereur demande à ses fidèles populations de la Sarthe et de la Mayenne ce suprême effort, cette preuve de dévouement et d'amour. Vive l'Empereur !... »

« Vive l'Empereur ! » cria le maire Campan; mais sa voix se perdit sans écho dans un silence plein de murmures. Aussitôt, chacun courut vers sa maison pour en sortir bientôt, brandissant un fusil, une faux ou une fourche.

Or, en ce moment, des rives de la Mayenne aux rives de la Sarthe, dans 228 communes, 70,000 hommes subissaient semblable réveil, écoutaient pareille proclamation, et laissaient leurs maires crier : « Vive l'Empereur ! »

Vive l'Empereur !... Le jour se leva. Bourgeois et paysans s'enfonçaient dans les taillis, barbotaient dans les chemins creux, heurtaient aux portes des fermes, piquaient et sondaient de la faux les grandes haies des bordages... Rien.

Vive l'Empereur !... Le général Henri allait de colonne en colonne, galopait de paroisse en paroisse : « Hardi ! courage !... l'Empereur vous contemple... Vous en avez ramassé beaucoup de ces Chouans ?... » Rien.

Vive l'Empereur !... D'instant en instant, les estafettes apportaient au général des nouvelles des 228 battues. A huit heures, on n'avait rien trouvé... A dix heures, rien encore ; à midi, à deux heures, rien, toujours rien.

Vive l'Empereur !... Affamés, général, colonel, état-major, tous ils se sont mis à table. Un cavalier arrive, blanc de poussière. « A cheval ! messieurs, à cheval !... Il y a du nouveau dans la commune d'Évron. » Adieu le déjeuner à peine entamé : on saute en selle ; on galope, on galope encore ; à la brune, on entre dans Évron... Le maire est sur la place, revêtu de son écharpe : il attend le général. « Combien de Chouans, monsieur le maire ? — Un seul. — Quoi ! un seul ! — Oui, et peut-être n'est-

ce pas un Chouan... — Où est-il ?... — Manqué... — Nom de Dieu !... Rien. »

On s'en revint piteux à Sillé.

Toute la nuit, les messagers se succédèrent, annonçant le résultat des 228 battues : chaque dépêche répétait le même refrain : Rien... rien... De la Sarthe à la Mayenne, rien... absolument rien !...

« En vérité, disait le lendemain le baron Henry au commissaire Rolland, jamais il n'y a eu de Chouans dans ce pays ! »

Et, toujours souriant, le commissaire de répondre :

« Évidemment ! mon général... Maintenant, quand fusillons-nous *Sans-Façon ?* »

CHAPITRE V

LA MORT DE SANS-FAÇON

Fusiller *Sans-Façon!* Certes, la chose était facile et pouvait être dépêchée prestement : une commission militaire siégeait au Mans depuis trois semaines.

En quittant Paris, le général Henry avait reçu pleins pouvoirs pour organiser à sa guise une cour martiale. Or, le général n'avait pas hésité dans son choix ; gendarme, il avait composé son tribunal d'officiers de gendarmerie. Même, il venait d'appeler près de lui un homme qu'il tenait en haute estime, le capitaine Duval.

C'était, celui-là aussi, un gendarme, fort jeune encore, mais ayant acquis déjà belle renommée dans les bureaux du ministère de

la Guerre : rusé comme un limier de police, employé surtout à la chasse du réfractaire, sachant le flairer à distance, le lever, le rabattre, le traquer et le saisir ; en outre, éloquent comme un homme de robe, portant la parole aux conseils de guerre, maniant l'exorde et la péroraison, lançant de merveilleuses prosopopées, et toujours assez heureux pour faire condamner son homme. « Un garçon d'esprit, ce Duval ! » disait le général Henry, — et il l'admirait fort.

Grâce à un si précieux auxiliaire, la commission militaire du Mans n'avait point chômé un seul instant. En vingt et un jours, elle avait prononcé cinquante-trois jugements, dont neuf condamnations à mort.

Le 29 mars, Guittet comparut à son tour.

Le général Henry présidait en personne, et le capitaine Duval occupait le siège du ministère public. D'ailleurs, un huis clos des plus stricts et pas d'avocat pour l'accusé.

Le procès n'offrit aucun intérêt : Guittet

n'essaya même pas de se défendre. Accablé sans doute par les charges écrasantes accumulées sur lui, il affecta de garder un silence farouche. A toutes les demandes du président, il ne voulut répondre que par monosyllabes.

« Vous vous nommez Jean Guittet, dit Guittet fils ?

— Oui.

— Vous avez pris part aux actes de brigandage qui désolèrent l'Ouest de la France, en 1799 ?

— Oui.

— Le gouvernement impérial a toujours rencontré en vous un adversaire, un perturbateur de la paix publique.

— Oui.

— Vous êtes affilié depuis plusieurs années à la secte connue sous le nom de Petite-Église.

— Oui.

— Arrivons au fait. En septembre 1812, alors que la France entière tressaille de joie à la nouvelle de l'immortelle victoire de la

Moskowa, vous refusez de prendre part à l'allégresse nationale.

— Oui.

— Vous parcourez les campagnes et vous épouvantez les paysans par vos prédications sinistres.

— Oui.

— Au moment où arrive la nouvelle de la glorieuse retraite opérée par la Grande-Armée, vous tenez des discours infâmes, vous osez annoncer la mort de l'Empereur et Roi.

— Oui.

— Vous cherchez à pervertir la fidélité des bons Français; vous embauchez quelques misérables et tentez de rallumer la guerre civile.

— Oui.

— Depuis trois mois, vous êtes le chef et le conseiller des brigands.

— Oui.

— Et, pour vous dérober à toute responsabilité, vous commettez vos assassinats sous le sobriquet de *Sans-Façon*.

— Non ! »

« Non... » ce n'était point là une réponse, moins encore une raison probante. Mais on ne put tirer autre chose de cet entêté...

Au reste, grâce à l'instruction de l'affaire si habilement conduite par Rolland de Bussy, la commission militaire ne pouvait avoir de doutes : Jean Guittet, dit Guittet fils, était bien le terrible *Sans-Façon*. Lui-même, d'ailleurs, l'avouait implicitement en se proclamant avec orgueil « le conseiller et le chef des brigands ».

De nombreux témoins à charge défilèrent devant la barre. Les prêtres de la *Petite-Église* furent pour une heure tirés de leurs geôles et vinrent dire « la vérité, rien que la vérité ». Tous, ils montrèrent une lâcheté vraiment écœurante. Eux, si audacieux dans leurs conciliabules, loin de l'œil de la police, frissonnaient d'épouvante sous le regard de ces gendarmes, leurs juges. Leurs paroles emmiellées, entrecoupées de soupirs dévotieux, ne furent qu'une longue dénonciation.

« Jésus ! Marie !... que leur voulait-on, pauvres prêtres ? Ils étaient des ouvriers de paix, des ministres de mansuétude ; pourquoi mêler leurs personnes à une œuvre de crime et de sang ?... »

Le président coupa mainte fois l'homélie :

« Ainsi vous connaissez Guittet ?

— Oui.

— Guittet a toujours été des vôtres ?

— Hélas !

— Guittet a enrôlé ses complices parmi vos sectaires de la Petite-Église ?

— Hélas ! hélas !...

— Donc, Guittet est le nommé *Sans-Façon.* »

Le prêtre Grangeard fut un des plus acharnés contre l'accusé : « J'ai toujours été l'ennemi de cet homme, s'écria-t-il, c'était un ambitieux, un simoniaque !... Lui, simple laïque, il voulut ceindre la tiare du lévite, et porta la main sur l'encensoir ! »

Tous ces prêtres, Turpin-Ducormier, Mérille,

Bucy, parlèrent de même : parmi ces hommes de Dieu, ne se rencontra pas un homme.

Enfin, on fit comparaître les gars mainiaux pris au Vilant. Pour obtenir leur grâce, ceux-là aussi accablèrent le misérable Guittet. « C'est lui, lui seul, qui nous a embauchés, lui qui nous a pervertis, qui fut l'âme de la révolte... Qu'il soit maudit ! »

Impassible, à chaque insulte nouvelle, l'accusé, redressant sa haute taille, regardait, silencieux, ses accusateurs.

Jean Guittet, dit Guittet fils, fut donc condamné à mort.

Comme on l'entraînait hors de la salle, il s'arrêta et fit mine de parler. Espérant quelque révélation suprême, le président voulut bien écouter. Alors, de son accent traînard :

« La semence est dans le sillon, s'écria le condamné : avant peu, la moisson lèvera ! »

Puis, apercevant, au banc des témoins, un homme qui l'avait chargé avec rage :

« Jardin, dit-il encore, il est écrit : L'Isca-

riote jeta les trente deniers dans le temple et alla se pendre ! »

Muet et blême, Jardin courba le front sans répondre, et Guittet sortit.

Le 31 mars, par une belle matinée printanière, la vaste prairie qui étend son tapis sous les pieds de la ville de Sillé-le-Guillaume était noire de monde. Deux bataillons d'infanterie formaient un large carré ouvert; derrière les soldats, s'agitait confusément une multitude bourdonnante...

A huit heures, un glas se fit entendre, sonné par les cloches de l'église. Presque aussitôt, une clameur monta dans l'air : « Le voici ! »...

Une escouade de chasseurs à cheval déboucha dans la plaine ; derrière les cavaliers, s'avançait Guittet, entre deux files de gendarmes...

Il marchait d'un pas ferme, mais très pâle et légèrement courbé. Aucun prêtre ne se tenait près de lui. La veille, il avait écarté le curé de Sillé venu pour le confesser : « Point de

ces prêtres-là! » avait-il dit ; puis, joignant les mains : « Le bon Dieu, je le sais, me recevra en sa merci.... »

Le cortège pénétra dans l'enceinte formée par la troupe, et les gendarmes placèrent le condamné devant un poteau...

Sans dire une parole, Guittet leva les yeux vers le grand ciel qui s'étendait radieux sur sa tête, puis les abaissa sur les coteaux tant aimés où la première feuille rougissait déjà sous les caresses du renouveau, — et, pour la dernière fois, le regard de celui qui allait mourir contempla la nature, cette vivante éternelle...

On lui mit alors un bandeau ; douze coups de fusil retentirent : Guittet tomba mort.

Ainsi finit ce mystérieux personnage, Guittet le sectaire, Guittet le brigand, — Guittet l'ennemi de l'Empereur et Roi. Vendu par un des siens, renié par ses plus chers amis, cet homme ne fit pas même entendre une plainte : sans forfanterie, mais sans faiblesse, il mou-

rut, simplement, comme un simple de cœur.

Il fut bien vite oublié de ses juges : « Un certain Guetté, Guitté ou Guittet... », écrivait, peu de temps après l'exécution, le général Henry... En vérité, quand on est colonel-major dans la garde et baron de l'Empire, encombre-t-on sa mémoire du nom de « ces gens-là ? »...

Mais dans l'Israël du Bas-Maine, le souvenir du supplicié demeura et vivant et sacré. La légende se fit autour du pauvre Mainiau, et bientôt, l'humble paysan à la veste de laine grise fut enveloppé de la glorieuse auréole des martyrs. Longtemps, dans leurs veillées religieuses, autour des feux de brousses, les fidèles de la *Petite-Église* se racontèrent avec admiration la mort de Guittet — ce juste qui avait préféré se livrer aux soldats d'Hérode, plutôt que d'abandonner à leurs outrages l'hostie immaculée où s'était incarné son Dieu.

CHAPITRE VI

LA DERNIÈRE APPARITION DE SANS-FAÇON

Tous les acteurs de ce grotesque et lugubre drame reçurent récompense selon leurs mérites :

Neuf « brigands » furent encore passés par les armes, et beaucoup d'autres allèrent traîner le boulet dans les bagnes ou les pénitenciers militaires ;

Le général baron Henry ne fut pas jugé digne d'avoir l'oreille pincée par son » grant Ampreur »; Napoléon, toutefois, lui fit espérer la dignité d'écuyer du Roi de Rome, pour le jour où « l'enfant d'Alcide » apprendrait à monter à cheval... Hélas! « l'enfant d'Alcide » ne devait apprendre à monter à cheval que

beaucoup plus tard, à Vienne, en Autriche;

Le commissaire Rolland de Bussy obtint les sourires reconnaissants du protecteur qu'il venait de si bien protéger, Savary, duc de Rovigo; de plus, une fort belle gratification pécuniaire. Tout joyeux, l'honnête homme s'en retourna donc à Flessingue, inculquer aux Hollandais l'amour de la France;

Le préfet baron Harmand, « cette âme honnête et pure », fut mis à la retraite, mais avec promesse d'avancement pour son fils, un aimable sous-préfet, auditeur au Conseil d'État;

Le colonel Cavalier ne fut pas destitué, — seule récompense que pût évidemment ambitionner tant de zèle servi par tant de malechance;

Quant au colonel préfet baron Auvray, il paya pour tous. On le révoqua sans compensation, et l'hôtel de la préfecture du Mans abrita un nouvel hôte : le chevalier Derville-Maléchard, un bon préfet réalisant l'idéal du duc de Rovigo...

N'est-il pas écrit, en effet : « A chacun selon ses œuvres » ?

. . . . . .

. . . . . .

. . . . . .

. . . . . .

. . . . . .

. . . . . .

. . . . . .

. . . . . .

Or, deux mois après l'exécution du closier Guittet, une effroyable aventure jetait la stupeur dans le petit village de Torcé.

Un dimanche soir, à la tombée de la nuit, une troupe de gens inconnus fit irruption dans le hameau. Ceux-là étaient assurément de ces « brigands » tant cherchés de la police impériale et si peu trouvés par elle. Une couche épaisse de charbon noircissait leurs visages, et des chapeaux à larges bords étaient rabattus jusque sur leurs yeux.

A la tour de l'église, la cloche annonçant le

salut du soir jetait dans l'air, trois à trois, ses notes mélancoliques; le crépuscule estompait le ciel, et vers l'orient s'allumaient déjà les premières étoiles... Les hommes aux masques de suie entrèrent hardiment dans le village et s'arrêtèrent devant un étroit logis, clos et silencieux. A coups redoublés, ils frappèrent à la porte :

« Ouvre ! ouvre !... Ce sont les gars mainiaux ! ! »

Mais la porte restait fermée... Des mains et de l'épaule, ils la jettent bas, se ruent dans la maison, et bientôt en sortent, traînant sur le sol un homme qui se débattait en hurlant.

Au bruit de la lutte, garçons et filles quittent l'église; les buveurs désertent le cabaret; on fait cercle, et chacun regarde en silence.

— « Jardin! dit une voix s'adressant à l'homme gisant à terre, tu as péché!... Jardin! pareil à l'Iscariote, tu as livré ton maître!... Jardin! l'Iscariote expia : tu vas expier à ton tour ! »

— « Grâce ! grâce ! » cria le tailleur ; et interpellant la foule : « Défendez-moi donc, vous autres ! »

Dans la foule, pas une parole ne se fit entendre.

La voix qui avait apostrophé Jardin reprit :

— « Récitez un *Pater* et un *Ave*, les gars ! »

Le sourd bourdonnement d'une psalmodie s'éleva dans la nuit...

Tout à coup, se redressant et bondissant, Jardin s'élança pour fuir. Le cercle des paysans se resserra devant lui ; vingt bras le rejetèrent à ses bourreaux :

— « Judas ! s'écria la voix devenue railleuse, tu es lâche... Tu ne vaux pas un coup de fusil : à toi la mort du chien ! Faites, vous autres ! »

Des bâtons, des crosses de fusil s'abattirent sur la tête du misérable : le misérable tomba, la face contre terre.

Longtemps, au milieu d'un effroyable silence, on le frappa... on le frappa. Bientôt,

dans une boue maculée de sang, il ne resta plus que des lambeaux de chair informe.

Alors, à la clarté blafarde des nuages, on put apercevoir un homme, — un homme portant un manteau vert brodé d'argent et un chapeau à claque orné d'une plume blanche. De sa botte, il poussa le cadavre de Jardin; puis, élevant la voix :

« C'est ainsi, dit-il, que sait punir *Sans-Façon.* »

ÉPILOGUE

Trois années après les événements que nous venons de raconter, dans les premiers jours du mois de décembre 1815, deux suppliques étaient adressées au souverain qui habitait alors les Tuileries, — Louis XVIII dit le Désiré, roi de France.

C'était le temps où la Contre-Révolution triomphante se vengeait par l'assassinat de ses défaites sur le champ de bataille, — où sévissait la Terreur blanche, aussi infâme que la Terreur rouge, — où « le Lys sans tache » recevait la tache ineffaçable de tant de sang français...

C'était le temps encore où la cohue des féaux

de la légitimité, — le Vendéen et le Chouan, le Philanthrope, le Verdet et le Brassard, — réclamait avec insolence le payement dû à son royalisme : de l'argent et des places... Époque honteuse entre toutes dans l'histoire si lamentable de notre France.

Les deux suppliques relataient des faits assurément étranges.

La première était adressée par le maréchal de camp Châtelain, dit *Tranquille,* qui sollicitait des bontés de Sa Majesté une pension et le cordon rouge.

Un bizarre personnage, ce monsieur Châtelain, dit *Tranquille,* jadis maître sabotier en la ville de Cholet, et qui, aux jours de la Révolution, avait fait son coup de feu dans le chemin creux vendéen et derrière les haies du Bas-Maine. Bien qu'homme de rien et n'ayant pas de sang, il avait pourtant reçu alors sa grasse récompense : le titre de colonel et la croix de Saint-Louis. Plus tard, la Bonté royale avait même

daigné comprendre ce croquant non-né dans une promotion de maréchaux de camp, à côté de ducs et pairs et de gentilshommes de la Chambre. Mais, insatiable, ce monsieur Châtelain, dit *Tranquille,* ne se montrait pas encore satisfait, et pour obtenir son cordon rouge, il invoquait de mystérieux services rendus à son prince durant l'usurpation du Corse.

Entre autres choses, voici ce qu'il racontait :

Pendant sept années, affirmait-il, bravant bien des dangers, il s'était tenu caché dans la ville même du Mans, tantôt chez l'archidiacre de Bourgneuf, tantôt chez l'abbé Duperrier, dit *Sans-Rémission,* les deux propres vicaires généraux de l'évêque impérial de Pidoll.

Or, en décembre 1812, au moment de l'effroyable désastre de Russie, un émissaire de Louis XVIII, venu d'Hartwell, le marquis de Vibraye, lui avait apporté une forte somme d'argent et donné l'ordre d'organiser sans retard une chouannerie. Un Bourbon, annonçait

l'envoyé royal, allait prendre la mer, débarquer près de Granville, et se transporter parmi les fidèles Manceaux... Châtelain avait obéi, et toute une troupe de Chouans avait bientôt tenu la campagne. Mais aucun prince n'était venu, et les défenseurs du trône et de l'autel s'étaient dispersés.

Le placet de ce M. Châtelain, dit *Tranquille,* était apostillé par un grand nombre de hauts fonctionnaires : entre autres signatures, on pouvait remarquer celle de M. Louis-Marie, naguère colonel baron Auvray, préfet impérial de la Sarthe, — aujourd'hui maréchal de camp comte d'Auvray, l'un des plus chauds amis de Monsieur, frère du Roi.

La seconde supplique était adressée par trois Chouans inconnus : ils se nommaient Boisaubert dit *Marche-à-Terre*, Debray dit *le Généreux*, et Morin dit *le Capitaine*. Eux aussi, ces messieurs « du Boisaubert », « de Bray » et « de Morin » réclamaient du galon et du ru-

ban : trois grades de colonel, de major à la rigueur, et trois croix de Saint-Louis.

Leur requête laissait deviner une merveilleuse aventure.

En janvier 1813, Châtelain dit *Tranquille* leur avait donné l'ordre d'enrôler des hommes, de battre la campagne et de chouanner sans pitié. Pendant trois mois, avec trente-trois compagnons seulement, ils avaient tenu en échec toute une armée envoyée par Buonaparte... Comme on leur destinait pour chef un puissant personnage, un prince royal dont nul ne savait le nom, en attendant son arrivée, chacun d'eux à tour de rôle avait dirigé la troupe. Celui qui commandait s'affublait alors d'un manteau vert galonné et d'un chapeau à plume, et prenait le sobriquet de *Sans-Façon*. Mais le Bourbon tant souhaité n'avait point paru, et traqués de toutes parts, les Chouans s'étaient vus contraints de « changer de chemise », — c'est-à-dire, en français non royaliste, de se disperser.

Sans contester absolument la vérité de ces faits, Louis XVIII demanda au ministre de la Guerre un supplément d'enquête.

Son Excellence le duc de Feltre, naguère ministre de l'Empereur, aujourd'hui ministre du Roy; le sous-secrétaire d'État, naguère baron Tabarié, aujourd'hui vicomte de Tabarié, et le secrétaire général, naguère M. Acres-Fleurange, aujourd'hui M. des Acres de Fleurange, consultèrent les dossiers de la Correspondance générale et ceux de la Justice militaire.

De cette enquête il résulta :

1° Que, durant plusieurs mois de l'année 1813, le gouvernement de Buonaparte et Buonaparte lui-même avaient été fort alarmés par l'apparition soudaine d'un mystérieux personnage appelé *Sans-Façon ;*

2° Que cette inquiétude n'avait cessé qu'à la nouvelle de l'exécution capitale dudit *Sans-Façon ;*

3° Que, pourtant, ledit *Sans-Façon* n'avait jamais été mis à mort;

4° Que même il n'avait jamais existé ;

5° Enfin, qu'un colonel de gendarmerie, un général colonel-major dans la Garde impériale, un commissaire général de police, deux préfets, un évêque et quatre mille soldats de toutes armes, cavaliers ou fantassins, s'étaient pendant trois mois furieusement agités, pour réduire à l'obéissance... un manteau et un chapeau, — et cela, en vain.

Certes, en apprenant des choses aussi stupéfiantes, le roi de France Louis XVIII, ce poète folâtre à ses heures, dut beaucoup rire.

NOTES

ET

PIÈCES JUSTIFICATIVES

NOTES

ET PIÈCES JUSTIFICATIVES

ANNEXE I

RAPPORT A SA MAJESTÉ L'EMPEREUR ET ROI

« ..... Au moment où les premiers excès des brigands répandirent l'alarme dans les départements de la Sarthe et de la Mayenne, les autorités civiles et militaires de ces départements, ne pouvant se dissimuler que ces excès provoqueraient contre elles les reproches mérités d'inaction, d'imprévoyance et de faiblesse, essayèrent de dégager leur responsabilité en donnant une couleur politique à ce brigandage. On en était venu au point de faire envisager ce mouvement comme une véritable diversion; on parlait de l'organisation d'une Vendée nouvelle; on plaçait d'anciens Chouans à la tête de ces rassemblements, dont on décuplait le nombre; on parlait

d'officiers bien montés et en uniforme. Une partie de ces rapports fut même transmise à Votre Majesté par des autorités respectables qui y ajoutaient foi. En moins de cinq jours, je fus fixé sur la nature et la couleur de ce mouvement, et je me hâtai de faire parvenir à Votre Majesté les renseignements que j'avais recueillis. Aujourd'hui, il est bien constaté que tous ces désordres n'ont d'autres agents qu'une poignée de bandits et qu'ils n'ont pour cause que l'imprévoyance, la faiblesse et l'inertie des autorités civiles et militaires de la Mayenne et de la Sarthe.

. . . . . .

Les arrondissements des départements de la Sarthe et de la Mayenne, qui sont le théâtre actuel du brigandage, et qui l'étaient des brigandages précédents, offrent à chaque pas des difficultés insurmontables. Tout est salut pour les bandits, tout est obstacle pour ceux qui sont chargés de les poursuivre. Le pays est montueux, des forêts immenses en couvrent une grande partie, chaque commune occupe un espace considérable parce que la plupart des maisons sont isolées ; chaque champ est une espèce de redoute défendue par un large fossé et par une haie élevée et impénétrable. Les chemins vicinaux n'y sont

point entretenus ; l'eau y séjourne constamment et en fait autant de fondrières impraticables pendant les trois quarts de l'année. Jusqu'à présent, les forêts n'ont pas été percées. Des vagabonds ont établi, sur leurs limites et dans les landes, une multitude de loges et de cabanes qui sont le refuge des voleurs, des prostituées et des brigands. Il s'élève continuellement, dans ces loges, des enfants que le malheur et les vices semblent frapper de réprobation. De là ce caractère opiniâtre qu'ils contractent pour la plupart. Quand un homme de cette classe a déserté deux fois, il ne servira jamais de bon gré ; il aimerait mieux s'exposer à toutes les chances du brigandage. En effet, c'est dans la Mayenne qu'un déserteur eut la lâche constance de s'enfermer pendant quatre années dans un tonneau. Il y périt, mais en expirant, il se félicitait encore de n'avoir pas rejoint. Un autre s'était retiré dans un trou pratiqué sous les terres ; il y a été englouti. Dans la Sarthe, deux conscrits ont vécu cinq ans dans une cave. Voilà, Sire, la nature du pays et le caractère des habitants de ces deux départements ; cette peinture est aussi fidèle qu'elle est horrible. Un tel pays, qui venait d'éprouver dix ans de guerre civile, devait nécessairement offrir partout asile

au brigandage. Aussi y a-t-il pris racine. A chaque apparition de déserteurs armés, on a suppléé à la force militaire locale, qui était insuffisante, par des troupes régulières. Ce moyen, malgré le nombre extraordinaire des troupes employées, n'a produit aucun résultat utile. A l'arrivée des colonnes sur le théâtre du brigandage, les bandits fuyaient et rentraient dans leurs impénétrables retraites. Ils reparaissaient quand les colonnes s'éloignaient, et c'était pour exercer des vengeances, piller des particuliers et empêcher toute espèce de dénonciations.

. . . . . .

Une mesure militaire qui doit produire les plus heureux résultats est provoquée par une remarque importante faite par le commissaire général en mission dans ces départements. Frappé de la répugnance presque invincible qui éloigne cette population du service militaire, il en a recherché les causes, et il a reconnu que la principale était dans les impressions fausses et exagérées répandues dans ces campagnes par l'ignorance et la malveillance sur le sort et l'existence du soldat. Toutes ces fausses idées disparaîtraient s'ils voyaient de plus près les militaires. Il serait impossible qu'un soldat bien vêtu, bien nourri, ne

fût pas regardé d'un œil d'envie par la plus grande partie de cette jeune et pauvre population de la Sarthe et de la Mayenne, qui, sans vêtements, sans chaussures, et réduite à un pain noir pour principale nourriture, languit dans une profonde misère.

. . . . . .

Des recherches faites par le commissaire général en mission l'autorisent à déclarer que dans les deux départements de la Sarthe et de la Mayenne, il existe plus de 10,000 loges. Pour la plupart, elles sont bâties dans les landes et sur la lisière des forêts. Le sol sur lequel elles sont construites ne peut subvenir à l'existence de ceux qui s'y sont réfugiés : le vol est donc pour eux d'absolue nécessité. Cette population est presque tout entière soustraite aux devoirs de la société, aux règles qui consacrent les mariages, les naissances, etc.... Il est à remarquer que de pareils abus ont produit le même mal dans quelques cantons du département du Cher. Mais, si dans le Cher ils inquiètent, dans la Sarthe et la Mayenne, ils effraient, parce que, devenues des asiles de la fainéantise et du plus dégoûtant libertinage, ces loges, placées au centre du brigandage, visitées de jour et de nuit par les brigands, ne produisent

que des malheureux, sans famille comme sans mœurs, qui, sans goût comme sans aptitude pour aucun genre de travail, n'ont de ressources que le vol ou la mendicité.

. . . . . .

Ce serait en vain qu'on décuplerait le nombre des agents qui doivent poursuivre les brigands, si on laissait subsister les entraves qui dans ces contrées s'opposent à la marche des troupes, et surtout si on laissait les chemins vicinaux dans l'état où les abandonne l'insouciance des préfets. Je ne puis que répéter ici que ces chemins creusés par les eaux depuis deux siècles, resserrés entre deux haies impénétrables et élevées, noyés pendant huit mois par des eaux qui n'ont aucun écoulement, présentent des fondrières impraticables dans lesquelles il est impossible de s'aventurer. Ces chemins sont à peine praticables pour les chevaux; les voitures, les plus petites charrettes n'y peuvent même circuler.

..... Comment pouvoir découvrir et cerner des brigands dans des forêts semblables à celles de ce pays, dont plusieurs ont plus de quinze lieues de tour, sans offrir un seul chemin praticable?

. . . . . .

Je dois, maintenant, appeler l'attention de Vo-

tre Majesté sur la majorité de la population de ces deux départements et sur le besoin qu'elle éprouve de lumière et d'instruction. Solitaire, ignorant et pauvre, enfermé dans son champ comme dans une retraite qu'il voudrait rendre impénétrable, le paysan de ces contrées contracte dans cette manière de vivre des mœurs insociables, l'habitude de la méfiance, de l'égoïsme, et une insurmontable opiniâtreté. Il n'est pourtant pas méchant, mais une mélancolie sombre que rien ne distrait porte ses passions, ses chagrins, surtout celui que peut occasionner la conscription, au plus haut degré d'exaltation. Il ne voyage point; il n'est point visité ; il recule devant une idée nouvelle, une nouvelle habitude, aussi bien que devant une figure inconnue. Jamais il n'ira au-devant de l'instruction, et comme les canaux qui la propagent naturellement, le commerce, les communications, les chemins, sont obstrués, il faudra pendant quelques années recourir à des moyens extraordinaires pour faire parvenir la lumière dans ces lieux sauvages d'où l'habitude de l'ignorance et tous les préjugés la repoussent. Dans ces campagnes, Sire, il est difficile de trouver un maire, parce qu'il est rare de trouver un paysan qui sache lire. La première mesure que cet

état de choses exige, est de forcer chaque commune à faire les fonds nécessaires à l'entretien d'un maître d'école.

Je terminerai ce rapport, Sire, en demandant qu'il soit pris des mesures telles que les lois qui ordonnent les tournées des préfets ne soient point éludées. J'ai acquis la certitude que les deux préfets de la Sarthe et de la Mayenne n'ont fait dans leur département que les tournées absolument indispensables, et qui, très souvent, n'ont été que des voyages de luxe et des parties de plaisir. Un tiers des maires et les trois quarts des administrés n'ont jamais vu leur préfet. On n'a pas fait connaître le Gouvernement, et les habitants de ces contrées se sont conduits comme s'il n'existait pas..... Oubliant leurs administrés, ces préfets les ont laissé languir dans une telle ignorance que, surtout dans les cantons boisés et éloignés des grandes routes, une grande partie de la population ignore encore la force et même la nature du Gouvernement de Votre Majesté. Pour ces habitants abandonnés, le gouvernement actuel est encore la République, et les armées de Votre Majesté sont encore les Bleus.....

Je suis, etc.

Duc de Rovigo.

ANNEXE II

EXTRAITS DU RAPPORT ADRESSÉ A L'EMPEREUR PAR LE GÉNÉRAL BARON HENRY

« ..... L'ignorance causée par le défaut d'instruction est poussée à un tel point qu'on a beaucoup de peine à trouver des maires, parce que, pour en remplir les fonctions, il faut nécessairement savoir lire et écrire. Le paysan ne manque pas d'esprit naturel, seulement il faudrait qu'il fût cultivé. Mais ce n'est ni l'intérêt des prêtres, ni celui des personnes qui savent lire et écrire ; ils ne pourraient plus en abuser. Ils cherchent plutôt à le maintenir dans un état d'abrutissement favorable à leur influence et à leur cupidité.

..... Le régime impérial est presque inconnu. Celui qui est attaché au Gouvernement est un bleu ou un républicain ; celui qui y est opposé est un blanc ou un chouan. Voilà tout ce qu'on a à vous dire.

. . . . . .

Les vengeances particulières qui ont eu lieu à

la suite des guerres civiles et des révoltes qui leur ont succédé ont imprimé une telle crainte aux habitants, que les menaces des brigands sont leur suprême loi. D'après cela, il n'est pas étonnant que les hommes des campagnes soient essentiellement passifs. Si vous vous plaignez de leur apathie, de l'inobservation des lois de l'Empire, la crainte des brigands sera l'excuse des hommes timides et le prétexte des méchants. Le pays ne respire que la paix, mais il n'osera rien faire pour l'obtenir. Un paysan se croirait damné à jamais s'il faisait arrêter un brigand. Tel est l'effet du fanatisme et de l'ignorance.

Il serait inutile de chercher un esprit public là où chacun craint pour soi. Si la crainte n'est pas la cause du brigandage, il est au moins constant qu'elle fait la force principale des brigands. C'est au point que les paysans chez lesquels ils exercent le pillage ne s'en plaignent pas, tant ils craignent les suites de la révélation qu'ils en feraient.

..... En vérité, les brigands ne sont importants que par l'importance que la malveillance donne à ces misérables. J'ai demandé à 228 communes de marcher en masse contre les brigands, et plus de 60,000 hommes se sont présentés comme par enchantement. Et pourtant, cette mesure n'a été

suivie d'aucun effet, car on n'a pas voulu découvrir les brigands. Mais, dira-t-on, si les habitants le voulaient, il n'y aurait point de brigands. Interrogez un habitant de bonne foi, il vous répondra : « Si je donne des renseignements contre les brigands et que cela soit connu, qui me protègera ? Lorsque la troupe aura rempli sa mission, elle quittera le pays, et je demeurerai seul, exposé à la vengeance des malfaiteurs. » Que l'accusateur se mette un moment à sa place et réponde. Quant à rendre la gendarmerie responsable des troubles présents, c'est comme si l'on demandait à un homme que l'on aurait privé de tous ses membres d'en arrêter un autre qui aurait tous les siens. Que faire s'il y a des brigands, si l'habitant manque de confiance dans la gendarmerie et s'il n'y a pas d'esprit public ?

ANNEXE III

EXTRAITS DES DIVERSES DÉPÊCHES ADRESSÉES AUX MINISTRES DE LA GUERRE, DE L'INTÉRIEUR, DE LA POLICE GÉNÉRALE, ET AU DUC DE CONEGLIANO, PREMIER INSPECTEUR GÉNÉRAL DE LA GENDARMERIE, PAR LE GÉNÉRAL BARON HENRY, LE COLONEL CAVALIER, LES PRÉFETS DE LA SARTHE ET DE LA MAYENNE, LA MUNICIPALITÉ DE SILLÉ-LE-GUILLAUME, LE COMMISSAIRE GÉNÉRAL DE POLICE ROLLAND DE BUSSY, L'ADJUDANT-COMMANDANT PORTAL ET L'OFFICIER DE GENDARMERIE DUVAL, COMMISSAIRE IMPÉRIAL PRÈS LA COMMISSION MILITAIRE EXTRAORDINAIRE SIÉGEANT AU MANS.

Janvier, février, mars, avril et mai 1813.

« ..... Il paraît que les brigands que poursuit la gendarmerie dans la Mayenne et dans la Sarthe, quoique disséminés, cherchent à se recruter et à établir entre eux une certaine organisation. Plusieurs ont été aperçus avec des signes extérieurs. On assure qu'ils portent une cocarde blanche et que quelques-uns ont à la manche droite de leur veste une marque

distinctive en forme de cœur sur lequel est tracé le mot *capitaine*. Par ce moyen, ils espèrent sans doute persuader au paysan qu'ils sont nombreux et dirigés par des chefs auxquels on peut se réunir. Ils font courir le bruit dans les campagnes qu'ils attendent du monde. »

« ..... Le préfet craint que ces mouvements ne prennent un caractère des plus sérieux. Les mutins ont arboré la cocarde blanche pour signe de ralliement, ce qu'ils n'avaient osé faire jusqu'à présent, et déjà ils menacent les paisibles habitants des campagnes. »

« ..... Des brigands ont été rencontrés avec des croix blanches à leurs chapeaux; d'autres se sont montrés avec des signes différents..... L'individu qui les commande paraît être un jeune homme de vingt-deux à vingt-trois ans, monté sur un cheval rouge, portant un chapeau à claque et enveloppé d'un manteau de drap vert, avec un galon d'argent au collet. »

« ..... Un particulier, voyageant sur la route du Mans, a déclaré qu'il venait d'être arrêté et volé par sept hommes armés de fusils de chasse. Cet

individu ajouta qu'une demi-heure après, un jeune homme à cheval portant un chapeau à claque et enveloppé d'un manteau de drap avec un galon d'argent au collet, était accouru à lui, au galop, et lui avait demandé s'il voulait entrer dans son armée. Plus loin, il fit une rencontre semblable d'un autre jeune homme monté et habillé comme le premier, et les mêmes propositions lui furent faites. »

« ..... Les brigands paraissent tous être du pays Ils s'appellent le plus ordinairement *Chasseurs du Roi*, et leur espoir est de ranimer la guerre civile. Dans ce noyau, on signale un individu de trente à quarante ans, se donnant de l'importance et se faisant appeler *le Généreux*. Les principaux brigands sont armés de fusils doubles et de pistolets à leur ceinture. Ils disent que leurs ceintures sont remplies d'or. Ce qu'il y a de certain, c'est que le chirurgien arrêté dans sa route par les brigands qui le conduisirent où la bande était rassemblée et lui firent panser un des leurs qui était blessé, le pansement fait, fut forcé d'accepter un double napoléon. »

« ..... Les brigands font contribuer les acqué-

reurs des domaines nationaux. Un nommé Meusard a été obligé, le 28 janvier, de donner 200 francs et de souscrire un billet de 1000 francs payable dans quinze jours. L'adjoint de la commune de Neuvilette a été obligé de payer 120 francs. Le même jour, une autre bande, après avoir désarmé le bourg de Jublains, assistée du maire qu'ils ont forcé de les accompagner dans cette expédition, ont fait contribuer M. Trouillard d'une somme de 300 francs, et ont exigé une lettre de 1,700 à l'ordre de *Sans-Façon,* nom qu'a pris leur capitaine. Beaucoup d'autres contributions ont été levées de cette manière. Je ne pourrai pas les connaître toutes, parce que les menaces que les brigands font à ceux à qui ils arrachent ces sommes les empêchent de se plaindre. On estime à plus de 200 francs le plomb qu'ils ont enlevé de dessus la toiture du château de Torcé. »

« ..... Un vol vient d'être commis dans une ferme par des hommes qui s'étaient noirci et couvert le visage. »

Lettre du capitaine *Sans-Façon* à l'aubergiste Bouhours :

« Monsieu, je vou prévient qu'il me faut de

l'argent le plu qu'il voù sera posible de man fair paser, quoiqil nait pas de mon dessin de vous jêner. Vou déposeré votre argent sou le chêne qui est à lantré du bois, près la pièce de terre, et vou y trouveré une qitanse de la some de 300 franc, et si vou resté de quelqe petite chose pour finire la dite some que vou me remetré quand Jiré vou voire, et ce sera plutot quon ne pense et an plu grant nonbre que jamais. Il me fau 100 habilemant tout dun coup, mai je pui vou certifié que vou nan feré que lavance, car les fermié de Trouillard seron forcé de nou versé leur ferme à Pâque prochain, et nous feron rantré ou bien nou ajiron an conséqense anver les propriété de Trouillard.

Capitaine Sans-Façon.

A monsieu Bouhour o ber jiste. »

« ..... Les brigands ont chacun environ 40 cartouches à balles avec de la poudre fine très bien faites, et chacun d'eux les enveloppe dans une vessie de cochon. Les armes sont en bon état. Pendant le combat du 13 (le combat de Vilant) leur capitaine *Sans-Façon* a menacé plusieurs fois de casser la tête à celui qui lâcherait pied. Ce capitaine *Sans-Façon* a eu l'audace de crier à M. Blasson et à ses troupes de se rendre. Pour toute

réponse, ils ont chargé à leur tour à la baïonnette et les ont mis en fuite. »

« .... Il paraît que leur capitaine *Sans-Façon* annonce un caractère peu commun. Pendant l'action du 13, il ne cessa de menacer de tuer le premier des siens qui manifesterait l'intention de se soumettre. Il eut l'audace de crier plusieurs fois aux troupes de Sa Majesté : « Rendez-vous! »

« ..... C'est une chose inconcevable la crainte qu'inspire cette poignée de brigands. Personne ne veut les avoir vus ; personne ne veut en avoir entendu parler ; et cependant, il faut qu'ils tirent des vivres de quelque part. Mes espions sont découverts sitôt qu'il se présente une figure étrangère, ce qui leur donne de suite des soupçons. Enfin, toutes mes ruses, toutes mes courses, tout ce que j'imagine ne me réussit pas; je suis désolé. »

« .... Au nombre des prisonniers pris au combat du 13, se trouve un nommé Bulanger ou Boulanger, ancien déserteur d'Ille-et-Vilaine, se disant avoir été envoyé par le préfet de la Mayenne pour se joindre aux brigands et se faire prendre. Il n'a rien fait pour réussir, au contraire il était un des plus

acharnés dans la maison et tirait sur la troupe, comme les autres. Le choix, comme vous voyez, a été bien fait. On a trouvé sur lui divers papiers que je vous adresse. »

« ..... Morin ne fait jamais connaître qu'à Debray ou à Boisaubert la marche qu'on doit tenir et où l'on doit coucher. Il quitte tous les trois ou quatre jours la bande, lorsqu'il l'a établie dans un logement pour coucher, et vient la retrouver, le lendemain matin, avant son départ. Il fait toutes ses courses à cheval et paraît les diriger du côté du Mans. Boisaubert, et, le plus souvent, Debray, l'accompagnent. C'est à leur retour qu'ils rapportent des munitions, des draps, etc. Morin a rapporté cinquante aunes de drap sur son cheval pour habiller une partie de sa bande ; il fait faire également des distributions de souliers. »

« ..... L'existence des prêtres de la *Petite-Eglise*, dans la partie des départements de la Sarthe et de la Mayenne que parcourent les brigands, n'est point douteuse. Il y en a même dans la ville du Mans. Les déserteurs et les conscrits réfractaires sont protégés par ces prêtres et par leurs partisans. Ces déserteurs servent de commissionnaires aux

prêtres pour prévenir leurs prosélytes du jour, de l'heure et du rendez-vous des offices, pendant la durée desquels ils veillent sur les environs pour éviter toute surprise. Ils accompagnent aussi les prêtres la nuit, lorsqu'ils se transportent près des malades. Il n'y aurait donc rien d'étonnant quand ces prêtres seraient les instigateurs cachés des troubles actuels. Ces prêtres sont d'autant plus difficiles à connaître qu'ils sont presque toujours cachés et qu'ils ne portent aucun signe extérieur ; ils sont habillés comme les autres habitants. Les partisans de *la Petite-Eglise* sont des fanatiques. Leur lecture favorite, entre eux, est le livre de l'Apocalypse. Ils ne donnent à leurs enfants que le catéchisme de l'ancien évêque de l'ancien régime, et ils refusent, même au lit de mort, de se confesser, quand ils ne peuvent le faire qu'à d'autres que des prêtres du Concordat. Tous ces documents semblent expliquer pourquoi les chefs des brigands portent des rubans blancs en forme de croix à leurs chapeaux. »

« ..... J'ai donné l'ordre de faire arrêter les chefs de ces fanatiques (les sectaires de la *Petite-Eglise*). Ces prêtres insoumis se sont montrés ce qu'ils sont en effet, sans instruction, sans esprit, sans carac-

ère, et d'une timidité dont on a profité pour obtenir, sans aucune peine, les noms de leurs principaux affidés. Le plus dangereux de ces sectaires est encore caché, mais on est sur ses traces. »

—

« ..... Les interrogatoires que les chefs de la *Petite-Eglise* ont subi prouvent combien ces hommes sont dangereux. Ils ne reconnaissent pas l'Empereur pour leur Souverain légitime, ni les lois civiles et religieuses de l'Empire. »

—

« ..... Si le dimanche est une fête religieuse, il est aussi une fête publique. C'est un jour de repos consacré à la réunion. Les individus de la *Petite-Eglise*, au contraire, ne communiquent avec personne ; ils restent enfermés chez eux. Une pareille conduite tend à rompre les rapports sociaux et à diviser les habitants. »

—

« ..... Le commissaire-général de police envoyé par Son Excellence le ministre de la Police, vient d'arriver. Il m'a remis des fonds destinés à extirper le brigandage. Son Excellence m'a donné ordre de ne m'adresser qu'à lui.

—

. . . . . .

« L'autorisation que j'ai de donner 500 francs et 2,000 francs de gratification aux personnes qui auront coopéré à la capture des brigands, produit le meilleur effet. »

— —

« ..... Les soldats du 142e régiment, envoyés de Tours, ont de très mauvaises armes. Ce sont de vieux fusils espagnols qui ont presque tous besoin de réparation ou d'être mis hors de service..... Il ne reste plus dans les compagnies de voltigeurs du 121e que huit à dix sous-officiers qui seraient en état de se battre. Tous les voltigeurs sont de jeunes conscrits de 1813 qui, une heure avant leur départ du dépôt, ont reçu pour la première fois une arme. Les compagnies du 122e et celles du 86e sont dans le même cas. Dans la visite des postes que je viens de faire, je me suis convaincu de l'impossibilité d'employer utilement ces troupes contre les brigands. Indépendamment que ces jeunes conscrits ne savent pas le service, ils ne peuvent supporter les marches. Les habitants des campagnes, qui sont tous les jours dans le cas de juger l'inexpérience et la faiblesse de ces jeunes soldats, n'ont aucune confiance en eux, et sont les premiers assurés qu'ils ne peuvent pas se mesurer avec les brigands. MM. les officiers de ces compagnies de voltigeurs cherchent à les

instruire et perdent à l'exercice un temps qui devrait être employé aux embuscades et aux courses. »

« ..... Toute la sagesse ne sert à rien dans ces départements; il leur faut des baïonnettes. Si vous m'en envoyez, j'en formerai diverses colonnes; je me mettrai à la tête de celle du centre, et, de concert avec M. le général Henry, nous ferons une battue générale. Celle qu'a fait opérer le général Henry ayant été infructueuse; ordre a été donné d'arrêter et de conduire en prison tous les parents des brigands. Cette mesure produira de bons résultats ..... »

« ..... Tout le monde tremble devant cette bande qui vient d'assassiner un particulier qu'ils accusaient de servir d'espion à M. le général Henry. »

« ..... J'ai l'honneur de vous rendre compte que je vais organiser une battue générale dans la partie des départements de la Sarthe et de la Mayenne qui se trouve entre ces deux rivières. Deux cent vingt-huit communes de ces deux départements se mettront en mouvement demain, au point

du jour, et fouilleront toute l'étendue de leur territoire. Je pars cette nuit pour présider à l'opération. »

« ..... M. le duc, je croyais avoir à présenter à Votre Excellence quelques résultats décisifs des battues qui viennent d'être faites entre la Sarthe et la Mayenne, pour atteindre les restes des bandes de brigands qui, jusqu'ici, ont échappé à toutes les poursuites et se sont montrés, par intervalles, sur différents points. Plus de 228 communes et tous les bois voisins ont été fouillés, sans qu'aucun de ces brigands ait été découvert. »

« ..... D'après les rapports que j'ai reçus, une colonne de la commune d'Evron a rencontré trois brigands armés d'un fusil. Ils furent poursuivis et se sauvèrent dans les champs. Plusieurs colonnes se réunirent, et, malgré tout le zèle et la bonne volonté qu'elles montrèrent, elles perdirent la trace des fuyards. Il n'a pu être arrêté qu'un seul homme qui est soupçonné d'être un voleur. Tout s'accorde à dire que c'est la *Petite-Eglise* qui protège ces brigands. »

« ..... Guitté ou Guittet est le protecteur et le

conseiller des brigands. C'est un partisan fanatique de la Petite-Eglise. Quand on l'a arrêté, on a trouvé chez lui un autel dressé où il avait l'habitude de faire le prêche aux adeptes. »

« ..... Guittet fils, célibataire, demeurant à la ferme de l'Aigné, près Torcé, homme dangereux, a figuré dans les deux chouanneries, a toujours proféré depuis ce temps les principes les plus opposés au Gouvernement, parcourt les campagnes pour corrompre l'esprit public, est une espèce d'illuminé, agent actif des prêtres de la Petite-Eglise. Indépendamment de la maison qu'il occupe, en a une autre à loyer, isolée et bordant la grande route du Mans à Laval. Emploie ces deux maisons comme deux lieux de conciliabules aux prêtres de son parti et de repaires aux déserteurs et aux brigands. Fait des absences fréquentes de jour et de nuit; embauche des déserteurs et fait des recrues pour les brigands »

« ..... J'ai déjà demandé l'arrestation du prêtre dissident Grangeard qui parcourait les arrondissements troublés pour y corrompre l'esprit public. Il est nécessaire qu'il disparaisse du département. C'est un des principaux moyens de hâter le retour

de la concorde et de la paix parmi les habitants. »

« ..... Le brigandage actuel commence à l'époque où la Grande Armée venait d'éprouver des pertes par l'intempérie de la saison. Ce brigandage est-il l'œuvre de quelques brouillons qui, vu les circonstances, auraient rêvé la guerre civile ? Si l'on s'en rapporte à la voix du peuple, il n'y a qu'un cri, c'est l'œuvre des prêtres de la *Petite-Église* et de leurs partisans. Le nommé Guittet fils s'est employé à former la bande et à la grossir. Il faisait accroire aux déserteurs et aux conscrits réfractaires qu'ils étaient tous condamnés à mort; qu'ils n'avaient de salut que dans la chance des armes; que c'était le moment de les prendre, puisque toutes les armées étant détruites, l'Empereur ne pouvait employer des troupes contre eux; que tous les conscrits qui étaient appelés se joindraient à eux, et qu'alors un chef caché se mettrait à leur tête. Guittet et l'abbé Grangeard étaient ennemis déclarés depuis deux ans. Ils se sont rapprochés au mois d'octobre dernier. Guittet alors court les campagnes et annonce un changement de gouvernement. Il insulte les acquéreurs de biens nationaux et leur dit que les anciens seigneurs vont rentrer dans leurs biens. »

« ..... Le 25 décembre 1813, Guittet vit au Mans le prêtre Turpin-Ducormier ; même visite le dimanche 17 janvier. Le 21 janvier, Morin indique un rendez-vous à Guittet : le rendez-vous a eu lieu. Le 26 du même mois, Guittet va au Mans visiter les prêtres insoumis, Turpin-Ducormier et Grangeard ; il leur confie qu'il connaît le chef des déserteurs, que c'est un homme de bien qui a beaucoup de religion et qui n'est porté au mal. Le 2 février suivant, Guittet fait encore un voyage au Mans pour visiter les mêmes prêtres. Morin, Debray et Boisaubert soupent fréquemment chez lui et couchent dans sa maison. Guittet, pressé de s'expliquer sur tous ces faits, a toujours refusé de le faire. »

« ..... L'arrestation des ministres de la *Petite-Église* doit opérer la dissolution de cette secte dangereuse. La voix publique l'accuse spécialement de protéger les brigands ; pour ne pas dire plus, le chef de la bande est un de ceux de la *Petite-Église*. »

« ..... Cet homme (Jardin) s'engage à me faire découvrir la retraite des brigands. On le fera ha-

biller en voltigeur et il marchera en tête d'une colonne. »

« ... Une troupe de brigands s'est portée, dimanche dernier, à la nuit, au domicile dudit Jardin, et l'a assommé à coups de bâtons. Les habitants du village de Torcé, qui ont eu pleine connaissance de cet assassinat, non seulement n'ont porté aucun secours, mais ont assisté au meurtre sans rien faire pour arrêter les assassins. Est-ce que la loi du 10 vendémiaire, an IV, ne serait pas applicable à la commune sur laquelle le crime a eu lieu ? Un exemple de sévérité serait nécessaire. »

« ..... La victoire de Lutzen a rafraîchi l'esprit public et lui a rendu toute son énergie. Chacun se demande aujourd'hui avec étonnement d'où étaient partis et ce que sont devenus ces bruits sinistres répandus tout à coup par la malveillance et grossis par la peur. Aucun murmure ne se fait plus entendre, on ne trouve que la soumission la plus absolue..... »

ANNEXE IV

LETTRE DU DUC DE ROVIGO, MINISTRE DE LA POLICE, AU DUC DE FELTRE, MINISTRE DE LA GUERRE.

Paris, 18 mai 1813.

Monsieur le Duc, j'ai l'honneur d'adresser à Votre Excellence la lettre ci-incluse sous la date du 26 avril, qui m'est parvenue de Londres. La personne qui écrit m'a souvent envoyé des avis sûrs, et celui-ci ne me paraît point à dédaigner.

Recevez, etc. Duc de Rovigo.

« Londres, 26 avril 1813.

« .... Nos pensionnaires (émigrés et chouans) sont tout feu en ce moment ; on vient de leur dire de se tenir bientôt prêts pour accompagner une expédition qu'on se propose d'envoyer en France. On ne sait si l'un des deux frères, *duc d'Angoulême* ou *duc de Berry*, en fera partie. Cela tient encore à bien de petites intrigues qui règnent dans cet intérieur, plus que partout ailleurs. »

NOTE DE L'AUTEUR.

Tous les documents contemporains, ainsi que les divers ouvrages que j'ai pu consulter, relatifs à l'émigration, s'accordent à dire qu'à la fin de 1812, aux premières nouvelles du désastre de Russie, un mouvement général d'insurrection royaliste fut préparé pour la France entière.

A Paris, le comité central de la rue d'Enghien (j'aurai occasion d'en parler ailleurs) se réunit d'une façon permanente, combinant divers coups de main qui, d'ailleurs, ne réussirent jamais. Dans l'Ouest, on chercha à créer des rassemblements armés dont le duc de Berry devait prendre la tête.

Je trouve mention d'instructions données à cet égard à divers chefs royalistes de Bretagne et d'Anjou, notamment à Henri du Boishamon, arrondissement de Vitré (Ille-et-Vilaine), et à René Bernard de la Frégeolière, arrondissement de Baugé (Maine-et-Loire), instructions qui ne reçurent même pas un commencement d'exécution. Les mémoires de Fauche-Borel nous apprennent qu'une escadre anglaise sous les ordres du commodore prince de Bouillon, se tenait dans les eaux de Jersey, prête à transporter le duc de Berry sur

les côtes de Normandie. Les communications entre les Anglais et les agents royalistes étaient fréquentes. Le bateau aux voiles rouges d'un pêcheur nommé Noir, du bourg de Créance, est fréquemment signalé, dans les rapports de police, comme trop souvent aperçu dans les eaux de Jersey. A la même époque, le parti royaliste préparait, à la Rochelle et à Bordeaux, un mouvement insurrectionnel et cherchait à enrôler une petite armée dont le duc d'Angoulême s'était engagé à prendre le commandement. (Voir notre volume : *Maison Rollac, Taffart et C°.*) Au reste, on peut affirmer que pendant toute la durée du Consulat et de l'Empire, même après le procès de Moreau et l'exécution du duc d'Enghien, le parti de la contre-révolution n'a cessé de conspirer et de s'agiter. Toutes les fois que Napoléon est éloigné de Paris, et après chaque bataille incertaine, après Eylau en 1807 et Essling en 1809, l'espoir et l'audace rentrent au cœur des royalistes qui se livrent alors à quelques tentatives ténébreuses. (Voir également notre volume intitulé : *La mystérieuse affaire Bourlac.*)

EXTRAIT D'UNE NOTE SUR M. JEAN CHATELAIN DIT TRANQUILLE, ANCIEN CHEF DE DIVISION DANS LES

ARMÉES ROYALES DE LA VENDÉE ET DU MAINE, CHEVALIER DE SAINT-LOUIS, MARÉCHAL DES CAMPS ET ARMÉES DU ROI :

« Le sieur Châtelain dit *Tranquille* a servi constamment dans les armées royales..... Au commencement de 1800, la paix fut conclue, l'armée royale dissoute, et *Tranquille* se retira à Angers, chez un de ses parents. Sept mois après, il fut arrêté à la Flèche. Transféré dans les prisons du Mans, *Tranquille* y fut détenu onze mois, et ensuite envoyé à Angers en surveillance et assujetti à se présenter tous les six jours à la municipalité. Il resta deux années dans cette situation, lorsque averti qu'il allait être arrêté de nouveau, il parvint à gagner la campagne et à échapper à toutes les recherches en se retirant chez des paysans royalistes, changeant continuellement de retraite, servant alors même la cause du Roi, en affermissant ces braves gens dans leur fidélité. Jusque-là, *Tranquille* n'avait vécu que des secours des royalistes du pays et particulièrement de ceux qu'il recevait de l'abbé de Bourgneuf, chanoine et archidiacre du Mans. Il était caché chez cet ecclésiastique aussi recommandable par sa piété que par ses vertus et son dévouement au Roi, quand il reçut visite de M. de

Vibraye, qui le connaissait de réputation. Depuis ce moment, M. de Vibraye a fait passer au nom de Sa Majesté des secours à *Tranquille*. Dans les derniers mois de 1812, et au moment des embarras de l'Usurpateur, les membres dévoués du parti royaliste à Paris, et entre autres M. Mathieu de Montmorency, envoyèrent M. de Vibraye à *Tranquille*, alors caché chez l'abbé Duperrier, pour lui transmettre l'ordre du Roi et lui faire savoir que le temps était arrivé de se mettre en mesure et de lever le plus de monde qu'il pourrait. *Tranquille* mit tant d'activité, dans cette circonstance, qu'une partie de ses troupes était sous les armes en 1813. Elles n'ont eu avec les partisans de Buonaparte que quelques affaires de partis peu importantes, les chefs du parti royaliste ayant cru devoir différer la prise d'armes générale et attendre les événements..... »

EXTRAIT D'UNE LETTRE DU PRÉFET DE LA SARTHE, CHEVALIER PASQUIER, AU MINISTRE DE LA GUERRE, COMTE DUPONT :

1814

« ..... M. Châtelain surnommé *Tranquille*, ancien chef de chouans, est sans aucune ressource... Il a repris les armes, l'an dernier (1813), suscité

par les serviteurs les plus fidèles de Sa Majesté..... M. *Tranquille* a dans les campagnes de nombreux partisans. »

EXTRAIT D'UN MÉMOIRE ADRESSÉ AU ROI ET RELATIF A L'ARMÉE ROYALE DU MAINE, EN MIL HUIT CENT QUINZE, PAR LE COMTE VALLON D'AMBRUGEAC, MARÉCHAL DES CAMPS ET ARMÉES DU ROI :

État des officiers de l'armée royale du Maine.

.... M. Chatelain, surnommé *Tranquille*, maréchal de camp, etc. — M. De Bray, chef d'escadron, dit *Sans-Façon* (campagne de 1813), a fait partie et commandé, à cette époque, un rassemblement formé pour combattre l'Usurpateur en faveur du Roi. — M. Morin, chef de bataillon, dit *Sans-Façon* (campagne de 1813), a fait partie et commandé, à cette époque, un rassemblement formé pour combattre l'Usurpateur en faveur du Roi. — M. Boisaubert, capitaine, dit *Sans-Façon* (campagne de 1813), a fait partie et commandé, à cette époque, un rassemblement formé pour combattre l'Usurpateur en faveur du Roi.

État nominatif des royalistes qui ont fait partie

du rassemblement royaliste dans le Maine en 1813.

Blaise (Pierre) dit *Trouvé;* Baudoin (Louis); Blard (Julien); Boisaubert (Michel) dit *Marche-à-Terre;* Broussin dit *Beau-Dessin;* Brossard; Caillard; Champion; Doucin (Paul) dit *Monte-à-l'assaut;* Doucin cadet dit *le Frisé;* Debray dit *le Généreux;* Dugard; Drouin; Dubois; Guérit (Pierre); Guichard dit *Sans-Pareil;* Heurtebise dit *Ça ira;* Hautreux (Mathurin); Janvier (Pierre); Livet dit *Sans-Chagrin;* Levrard dit *Beaure-gard;* Lemoine; Levannier; Mézières; Morin (François) dit *le Capitaine de Torcé;* Morin (Joseph) dit *la Gaieté;* Meunier; Palier dit *la Fleur;* Renasseau; Richard; Trouvé (1) dit *Mousqueton;* Tessier; Veau.

(1) On remarquera le procédé suivi par ces deux Chouans dans leurs changements de nom (Blaise dit *Trouvé* et Trouvé dit *Mousqueton),* procédé rappelant beaucoup celui employé pour le sobriquet de *Sans-Façon.*

ANNEXE V

UNE VISITE CHEZ LES FIDÈLES DE LA PETITE-ÉGLISE

Au mois d'août 1880, je me trouvais à Sillé-le-Guillaume où je m'étais rendu pour dépouiller les très curieuses archives municipales de cette petite ville, et pour étudier sur place le pays qu'avaient parcouru *Sans Façon* et ses gars mainiaux. Ma moisson de documents et d'impressions achevée, je m'apprêtais à retourner à Paris, quand, un jour, le maire de Sillé, un érudit distingué, me dit qu'il existait encore un certain nombre de sectaires de la *Petite-Église* dans la commune de Mont-Saint-Jean : le lendemain, j'étais à Mont-Saint-Jean.

Au sortir de la forêt de Sillé, un orage me surprit et je dus me réfugier dans une méchante auberge qui se trouve à l'entrée du village. Je fis servir à mon voiturier, trempé jusqu'aux os, la tasse de café augmentée du traditionnel carafon d'eau-de-vie, et tout en me réchauffant à la grande cheminée où crépitait un feu de brousses, j'inter-

rogeai l'hôtelière, une vieille femme à l'œil fûté et à la parole traînante. Dans un coin de la salle, se tenait, mangeant une miche de pain, un homme qui regardait par la fenêtre, paraissant attendre la fin de l'orage.

— Vous avez encore, demandai-je à l'aubergiste, des sectaires de la *Petite-Église,* dans votre commune ?

— Non, plus à Mont-Saint-Jean ; mais dans quelques fermes environnantes.

Tout en parlant, la bonne femme lançait un coup d'œil au personnage assis dans le coin. Celui-ci se leva et se rapprocha de nous. Je continuai mon enquête.

— Pourriez-vous m'indiquer la closerie d'un des membres de cette *Petite-Église?*

— Eh ! l'ami, fit la femme, apostrophant l'homme, voilà votre affaire. Ce monsieur veut voir *ceux de la Petite-Église.*

L' « ami » s'approcha de moi, ôta poliment son chapeau, et tout en m'observant avec méfiance :

— Vous désirez connaître nos fidèles, monsieur ? J'appartiens moi-même à la *Petite-Église.* Que désirez-vous savoir ?

C'était un homme de haute taille, de forte carrure, au teint bruni, aux cheveux grisonnants, à

la face rasée, et paraissant âgé d'une cinquantaine d'années. Un bourgeron bleu, un chapeau rond, un pantalon de molleton et de gros souliers à clous formaient son costume. Il parlait un français correct, presque élégant, mais avec l'accent nasillard du paysan du Bas-Maine. Surpris par la pluie, au moment où il venait s'approvisionner dans le village, il s'était réfugié dans cette auberge où l'orage m'avait conduit moi-même. Pour captiver ses bonnes grâces, je lui offris la tasse de café et le carafon d'eau-de-vie; mais il refusa simplement et me déclara que jamais il ne prenait rien au cabaret. Mon voiturier, — de la Grande Église, lui, — infiniment moins sobre, absorbait, pendant ce temps, pousse-café et petit-gris, et se mettait, peu à peu, en franche gaieté.

— Nous avons grande défiance des étrangers, me dit l'homme; il y en a de bien méchants et qui nous veulent du mal.

— Comment cela?

L'hôtelière vint se mêler à notre conversation.

— Oui-dà, fit-elle. Ils sont sournois *ceux de la Petite-Église*. Leurs gars ne veulent pas tirer au sort, et il faut leur envoyer des gendarmes.

— Quoi! même encore maintenant?

— A preuve, reprit la bonne femme, que l'an

dernier, le fils de *** a refusé, à la caserne, de toucher à son fusil et à son sabre. Il a fait beaucoup de jours de prison; bast! à peine sorti du cachot, il a brisé ses armes en criant qu'on pouvait le condamner à mort si l'on voulait, mais qu'il ne toucherait jamais à des choses inventées pour tuer le prochain. Alors, on vous l'a conduit devant le conseil de guerre, et maintenant, pauvre gars, il est aux compagnies de discipline, là-bas, en Afrique.... Un bien brave jeune homme, cependant!... Est-ce vrai, M. R..... ?

— C'est vrai, répondit M. R....., l'homme de la *Petite-Église*. Et le père du cher enfant a dû lui écrire pour l'encourager dans sa résistance, le bénir et lui enjoindre de mourir plutôt que de commettre le péché (1).

(1) Mon confrère et ami, M. Quesnay de Beaurepaire, actuellement procureur général à la Cour d'appel de Rennes, et bien connu, dans le monde des lettres, sous le nom de Jules de Glouvet, m'a raconté le fait suivant dont il avait été témoin :

Il y a quelques années, parmi les jeunes soldats appelés à servir, dans le canton de Sillé-le-Guillaume, se trouvait un conscrit appartenant à la secte de la *Petite-Église*. Le jour de la révision, il refusa énergiquement de se laisser examiner par le médecin militaire. Devant cette résistance, le préfet crut devoir lui adresser une admonestation et le menacer des gendarmes. Alors, marchant droit vers ce fonctionnaire, le gars de la *Petite-Église* se campa fièrement devant lui, et, d'une voix que la colère faisait terrible : « Toi, lui cria-t-il, tu es l'Antechrist et Dieu te châtiera! »

— Et le monsieur qui vous a fait visite, il y a trois mois! reprit l'hôtelière. Racontez donc ce qu'il est venu vous dire!

R..... reprit :

— Il y a trois mois, un inconnu arriva en voiture jusqu'à la ferme où habitent les parents du *cher enfant*. Il se fit reconnaître pour l'un des nôtres, nous dit qu'il avait appris le malheur qui frappait une famille fidèle, et qu'alors, bien qu'habitant à l'autre bout de la France, il avait cru de son devoir d'accourir pour apporter des *consolations à ceux qui pleuraient*. Tout en parlant, le bon monsieur tirait de sa poche des billets de banque et de l'or. Nos amis refusèrent l'argent; mais, le lendemain, nous étions tous réunis à un grand repas que nous offrait l'étranger. Le souper terminé, il récita les prières, nous harangua, nous recommanda de rester fermes dans notre foi, puis il repartit, sans même nous dire son nom.

— Pourrai-je aller visiter une de vos closeries, demandai-je à R.....?

— Venez chez mon père.

— Pardine! s'écria l'aubergiste, on vous en dira long sur la *Petite-Église*, dans c'te maison-là! Le père de M. R.... est actuellement le chef de leur religion.

La pluie avait cessé : j'ordonnai au voiturier d'atteler. R..... prit place à côté de moi dans le cabriolet, et nous nous mîmes en route.

Le bruit s'était déjà répandu, à Mont-Saint-Jean, qu'un étranger venait de nouveau apporter de l'argent aux sectaires de la *Petite-Église* pour les encourager au refus du service militaire. Comme nous traversions le village, on apostropha grossièrement le pauvre R.....; mais lui écoutait, impassible, ou plutôt n'écoutait pas, tout entier à une savante démonstration théologique sur « l'apostolicité » de la *Petite-Église*.

A un kilomètre de Mont-Saint-Jean, la voiture quitta la route et s'engagea dans une traverse, — un de ces chemins creux du bon vieux temps, une de ces fondrières boueuses où jadis avaient dû patauger le Bleu de 1795 et le gendarme de 1813. Bientôt, nous passâmes à gué un ruisselet appelé la rivière des Fées. La traverse descendait, montait, redescendait; le cheval labourait jusqu'au poitrail une fange liquide; les roues du cabriolet enfonçaient jusqu'au moyeu, et la boue nous mouillait jusque dans la voiture. Notre conducteur fouaillait, criait, sacrait: — Hue! hue!... Ah! le chien de païen!...

R....., le « chien de païen », continuait, pendant

ce temps, l'exposé de sa théologie, citait saint Paul et réfutait le *Syllabus*. Sa voix devenait mélancolique.

— « Nous ne sommes plus bien nombreux, disait-il; encore un peu de temps, et la *Petite-Église* aura vécu. Nous n'avons plus de prêtres : *tous ils sont retournés à Dieu*. Aujourd'hui, les anciens servent de ministres, et mon père, dans ce pays, dirige les anciens. C'est lui qui baptise, lui qui marie, lui qui enterre. Tous les dimanches, on vient de trois ou quatre lieues à la ronde pour l'entendre ; on se réunit l'hiver dans notre maison, l'été dans un clos voisin ; le père *lit* la messe et prêche... Hélas ! nous nous faisons de jour en jour moins nombreux.

— Pourquoi ?

— Les gars n'ont plus le courage de déserter ou de subir la prison et la compagnie de discipline. Quant aux filles, elles ressentent de mauvaises hontes : on les montre au doigt, dans le pays, parce qu'elles n'ont pas été mariées par le prêtre schismatique, le curé romain, et on traite leurs enfants de bâtards. Elles ont peur... Et puis, monsieur, continua R.... vous savez ce qu'est la femme ? Un mariage, dans un pauvre taudis de paysan comme le nôtre, ne lui paraît pas chose

aussi plaisante qu'une belle noce dans une église, devant un autel paré de fleurs et brillant de cierges. Enfin, la *Petite-Église* se meurt, et surtout par le fait des femmes.

— Dans quels termes vivez-vous avec les curés?

— Les curés romains, vous voulez dire, les mauvais prêtres, les schismatiques? Ils nous font bien du mal. Au prône, ils déclament contre nous; mais nous rendons bien à ces maudits leur haine! (L'œil de R... était devenu mauvais.) Beaucoup, parmi nous, monsieur, aiment mieux un chien que ces hommes à soutane! Leur messe est un blasphème sacrilège et le diable s'incarne dans leur hostie. »

Devisant ainsi, et de cahots en cahots, nous étions parvenus au milieu d'une lande. Une ferme délabrée et couverte de chaume se dressait au bout d'un clos planté de quelques pommiers. Deux autres bâtisses d'aspect sordide étaient groupées autour de ce logis.

— Nous sommes arrivés, me dit R.... Voici le hameau de *La Pessière*. C'est ici qu'habite le père; c'est ici l'église.

Il sauta à terre; je l'imitai. Alors, me précédant, il se dirigea vers la maison, en poussa la porte et entra le premier.

— Père, fit-il, je vous amène un monsieur qui vient de loin pour connaître nos fidèles de la *Petite-Église.*

— Entrez, monsieur, me dit aussitôt une voix.

J'entrai. Je me trouvais dans une vaste pièce, l'unique chambre de la maison. Tout, en ce pauvre réduit, disait la grande misère, mais tout aussi disait le grand honneur et la grande foi. La terre battue servait de plancher, et la porte tenait lieu de fenêtre. Sur les murs décrépis étaient cloués des crucifix, des chapelets, des images de sainteté. Au fond de la chambre, j'aperçus une façon d'autel grossièrement charpenté, et sur cet autel, une croix et un missel.

— Salut à vous, monsieur ! reprit d'un ton solennel la voix qui m'avait déjà parlé.

Je tournai les yeux, et, dans un recoin de la sombre pièce, j'entrevis, affaissé sur un escabeau, un vieil homme d'apparence octogénaire. Il était vêtu comme les Mainiaux des temps passés, portant la veste de laine grise, la culotte de drap et les hautes guêtres. Sa face était complètement rasée, et de longs cheveux d'un gris verdâtre tombaient sur ses épaules. Il se souleva péniblement de sa chaise et me tendit la main.

Longtemps, je demeurai à causer avec ces braves

gens, écoutant leurs plaintes mélancoliques et l'annonce de la mort prochaine de leur chère *Petite-Église*. Des brochures rédigées depuis 1802 par des prêtres anti-concordataires, et une série de feuilles volantes couvertes d'écriture et criblées de fautes d'orthographe, — registres de baptêmes, de mariages et de décès, — formaient des archives que je dépouillai rapidement. Je pus saisir beaucoup de noms qui m'étaient familiers, notamment ceux des prêtres Grangeard, Bucy et Mérille.

— Et Guittet ? demandai-je au vieux.

Le vieux parut rassembler ses souvenirs :

— Guittet ? mais c'est fort ancien, cela ! N'était-ce pas du temps du grand Napoléon ?

Le grand Napoléon !... Comme ils traitaient révérencieusement aujourd'hui — ces derniers saints d'Israël, — « l'Antechrist » et « la Bête » de l'Apocalypse !... Plus la moindre haine, dans leurs propos, contre celui dont les commissaires de police et les gendarmes avaient si fort malmené leurs pères !... Le temps, et plus que le temps peut-être, la gloire, leur avait tout fait pardonner.

Le vieil homme, toutefois, savait beaucoup d'histoires sur cette époque. Il avait assisté, dans son enfance, aux prêches mystérieux où les bons

prêtres amenaient le petit prophète Élie. Il m'apprit que ce jeune gars, appelé Fleuriel, devenu homme, s'était cru vraiment marqué du sceau de Dieu et Voyant de Jéhovah. Mais les Bourbons lui avaient fait terminer ses destinées dans un hôpital de fous. Le chef de la *Petite-Église* me parla beaucoup encore des scènes légendaires de persécution sous le premier empire, et me raconta tout ce que lui avait transmis son père sur le *martyre* de Guittet. Je restai une journée presque entière à écouter ces bonnes gens, à recueillir leurs propos et en prendre notes. En partant, je voulus déposer une offrande : ces prêtres bizarres la refusèrent.

Qu'il me soit permis d'adresser ici un souvenir au vieux ministre de la *Petite-Église*, que peut-être la tombe enserre aujourd'hui, et qui, lui aussi, a dû « retourner vers son Dieu ».

G. A. T.

TABLES

TABLE DES MATIÈRES

PRÉFACE . . . . . Pages 7

LIVRE PREMIER

SANS-FAÇON

Chapitre I. — Un canton de l'Empire français en mil huit cent douze 21
Chapitre II. — Premières apparitions de Sans-Façon. 34
Chapitre III. — Un préfet impérial. 44
Chapitre IV. — Un évêque impérial. 51
Chapitre V. — Premiers exploits de Sans-Façon. 58

LIVRE DEUXIÈME

LES BATTUES

Chapitre I. — Le vieux Mans 69
Chapitre II. — L'antechrist 76

Chapitre III. — Un « fruit sec » de l'épée . 91
Chapitre IV. — Les Chouans!. 99
Chapitre V. — Nouvelle apparition de Sans-Façon. 110
Chapitre VI. — Les lieutenants de Sans-Façon. 119
Chapitre VII. — Encore Sans-Façon 126

LIVRE TROISIÈME

LA PETITE-ÉGLISE

Chapitre I. — Mil huit cent treize. 135
Chapitre II. — Deux ministres de Napoléon. 139
Chapitre III. — Un général de gendarmerie, colonel-major dans la garde et baron de l'Empire. 149
Chapitre IV. — Entre deux préfets 155
Chapitre V. — Interrogatoires. 161
Chapitre VI. — Un commissaire général de la police impériale 167
Chapitre VII. — Premiers hauts faits du commissaire Rolland de Bussy. 173
Chapitre VIII. — La Petite-Église.. 179
Chapitre IX. — A la recherche de Sans-Façon. 193

Chapitre X. — Sur la piste de Sans-Façon.. 199
Chapitre XI. — Découverte de Sans-Façon. 204

LIVRE QUATRIÈME

UN SAINT D'ISRAEL

Chapitre I. — Le brigand Guittet dit Capitaine Sans-Façon. 213
Chapitre II. — En adoration devant son Dieu. 231
Chapitre III. — Raisonneurs clabaudeurs et fricoteurs 237
Chapitre IV. — Le plan du général baron Henry. 248
Chapitre V. — La mort de Sans-Façon. . . 253
Chapitre VI. — La dernière apparition de Sans-Façon 263

Épilogue. 269

Notes et pièces justificatives. 277
Une visite chez les fidèles de la Petite-Église en 1880. 313

TABLE DES ILLUSTRATIONS

Sans-Façon et les gars mainiaux, par Frédéric Régamey . . . . . Pages 4
Vue de Sillé-le-Guillaume, par Normand. . 22
Le vieux Mans en mil huit cent treize, par Léon Gaucherel. 70
La rue des Chanoines au Mans, par Léon Gaucherel. 73
Une vieille rue du Mans, par Léon Gaucherel 77
Une battue dans un chemin creux, par Frédéric Régamey 117
La messe sous bois, par Frédéric Régamey. 191
Un sectaire de la Petite-Église, par Frédéric Régamey. 217

IMPRIMÉ

PAR

CL. MOTTEROZ

A

PARIS

LF
T437e
16453
Author Thierry, G. A.
Title le capitaine Sans-façon
DATE

UNIVERSITY OF TORONTO
LIBRARY

Do not
remove
the card
from this
Pocket.

Acme Library Card Pocket
Under Pat. "Ref. Index File."
Made by LIBRARY BUREAU